16ème ANNEE—No. 20 SAMEDI, 22 MAI 1897 Bureaux : 30, rue de la Fabrique, Québec

JOURNAL DES CAMPAGNES

L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations

Assemblée Législative
1 Juin 98

JOURNAL DES CAMPAGNES

(HEBDOMADAIRE)

16 PAGES PAR NUMERO

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... UNE PIASTRE
Six mois..... 50 cts
Trois mois..... 25 cts
Pour la France et l'étranger.. 16 fr.
(En incluant les frais de port.)

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

THOS. CHAPAIS - - - Directeur

POUR L'ADMINISTRATION :
L. J. DEMERS & FRERE
30, RUE LA FABRIQUE
QUEBEC.

QUEBEC

SAMEDI, 22 MAI 1897

L'EDUCATION

Deux notes dominantes se dégagent bien distinctement des acclamations que fait entendre la presse libérale pour saluer l'avènement au pouvoir de M. Marchand et de son parti politique. L'une reclame des reformes dans notre système d'instruction publique. L'autre, un peu plus faible, mais non moins distincte, proclame la fin de la domination cléricale dans notre province.

La "Patrie", le "Witness" et le "Globe" s'accordent à dire que le temps est arrivé où de grandes réformes doivent être opérées dans notre système d'enseignement. Le "Globe" va plus loin. Il s'écrie que "la domination cléricale," si elle n'est pas finie, tire rapidement à sa fin dans la province de Québec. Le "Soleil", l'organe du parti libéral dans notre district, s'exprime en d'autres termes : " Le peuple, dit-il, a considérablement simplifié la tâche du délégué apostolique, hier."

En un mot : Réforme de l'enseignement, mais plus d'influence religieuse.

Nous l'avouons franchement : Le programme libéral sur la question de l'éducation nous cause de vives inquiétudes. Nous craignons de le voir appliquer tel que l'a si souvent proclamé la " Patrie " et le "Witness." Nos craintes sont bien légitimes, car avec ce programme libéral, ce ne serait plus des réformes, mais une démolition complète. Notre système d'enseignement serait bouleversé de fond en comble, pour édifier sur ses ruines un nouveau système exclusivement contrôlé par l'Etat, et tendant à faire perdre aux écoles de la province de Québec, catholiques ou protestantes, le caractère religieux qui les distingue.

Des réformes sont nécessaires, nous l'admettons depuis longtemps. Aussi, avons nous vu avec plaisir l'administration conservatrice, que vient d'emporter la tourmente électorale, entrer résolument dans cette voie, à la dernière session. Sa politique sur l'éducation fut applaudie par les deux côtés de la Chambre. Le fonds scolaire organisé alors, à l'effet de mettre au service de l'instruction publique une somme annuelle de $60,000, fut considéré comme un moyen pratique et efficace pour propager l'enseignement primaire dans les municipalités pauvres, parmi les classes ouvrière et agricole.

Etant donné l'état des finances provinciales, qui venaient à peine d'être restaurées, le gouvernement ne pouvait faire plus. Mais son intention, que M. Flynn a mainte fois annoncée depuis la session, était d'augmenter peu à peu, en autant que les ressources de la province le permettraient, jusqu'à $100,000 et plus l'octroi en faveur de l'instruction publique.

Continuer cette politique, serait sage. Mais n'allons pas détruire ce qui a été élevé au prix de tant de sacrifices. Réformons, améliorons, mais ne démolissons pas. Conservons à notre système d'enseignement son caractère religieux qui a toujours fait sa force.

Quoi qu'en disent certains journaux, nous espérons que la prochaine administration, dirigée par M. Marchand, sera composée d'hommes assez sages pour ne pas donner suite aux idées libérales en matière d'éducation. L'Etat enseignant ne convient ni au désir, ni aux sentiments religieux et nationaux de notre population. Aux protestants comme aux catholiques, il répugnerait souverainement de voir l'autorité provinciale se substituer à la Direction qui guide actuellement nos écoles et avoir la haute main sur l'éducation.

Le délégué papal à Toronto

Les écoles séparées d'Ontario

On écrit ce qui suit à la *Presse* :

" On croit généralement à Ottawa que le résultat des élections de Québec va avoir pour effet d'abréger la durée de la mission de Mgr Merry del Val au Canada, à moins cependant que les hautes marques de sympathies qu'on lui prodigue à Toronto, dans le clan libéral, ne recouvrent une arrière pensée. On sait que les élections provinciales se préparent dans la province sœur, et que la question des écoles séparées y sera comme elle l'est toujours, la question en litige. Le gouvernement Hardy se prépare actuellement à subir une forte lutte dont l'intensité ne peut qu'être augmentée par les résultats de la Nouvelle Ecosse et de Québec. Que les conservateurs vont essayer de prendre une revanche dans Ontario, c'est ce dont personne ne peut douter. M. Whitner, chef de l'opposition d'Ontario, était l'autre jour à Ottawa, préparant la campagne. Dans ces conditions, on conçoit que la présence au Canada de Mgr Merry del Val au Canada pourrait avoir une influence sérieuse sur la bataille et retiendrait certainement plusieurs adversaires de l'honorable M. Hardy. Aussi le cabinet ontarien s'est-il mis à la disposition complète du délégué apostolique avec d'autant plus de facilité qu'à Toronto, il y avait un terrain commun, l'archevêché où les libéraux sont absolument "personna grata". Mgr Walsh a tout mis en œuvre pour faciliter la réunion de MM. Hardy et Ross avec Mgr Merry del Val et si la solidité des écoles séparées dans Ontario peut être accrue de cette rencontre amiable entre les gouvernements exécutifs et spirituels, nul ne sera plus heureux que les Canadiens-français."

Le journaliste catholique

La presse est aujourd'hui, vu l'état de société, la première puissance. Elle fait et défait les gouvernements, règle le sort des peuples, souffle la paix ou la guerre, couronne ou décapite les souverains ; elle est le grand levier de la démocratie moderne.

Si elle restait dans les limites du droit et de la justice, elle assurerait le bonheur du genre humain.

Mais quelle force peut maîtriser pareil monstre ?

En effet, la presse, la presse libre, c'est la nature humaine livrée à toutes ses capricieuses inclinaisons. Si parfois elle sert les nobles aspirations de l'homme, trop souvent aussi elle devient l'instrument de ses cupidités, de ses haines, de ses ambitions, de ses crimes, de toutes ses passions. C'est l'arme avec laquelle se livre aujourd'hui, dans l'arène universelle, le grand et interminable combat entre le Bien et le Mal. Les bons s'en servent pour porter l'homme à Dieu ; les méchants en abusent pour exploiter l'ignorance, soulever les préjugés, perpétrer ou pallier l'injustice, pour pervertir l'humanité.

Comme toute institution humaine, elle est bonne ; mais l'abus qu'on en fait la rend le plus souvent préjudiciable à l'homme — l'homme, cet être étrange qui semble s'évertuer de tourner contre lui-même tous les bienfaits qu'il a reçus.

L'Eglise a été fondée par Jésus-Christ pour enseigner à l'homme la voie du salut, pour le sauver de ses propres aberrations. D'une main elle lui montre sans cesse la vérité, une, immuable, resplendissante ; de l'autre elle combat l'erreur ; mais comme, par le moyen de la presse, l'erreur se glisse partout, partout aussi, par la presse doit s'affirmer la vérité.

C'est pourquoi la voix du Chef de l'Eglise a jeté, à tous les journalistes catholiques, dans une de ses immortelles encycliques, un retentissant appel aux armes, et leur a recommandé l'ordre et la soumission à leurs chefs. La presse catholique de chaque pays doit être un corps d'armée, une phalange unie, serrée.

Or il est pour une armée un moment où la moindre fausse manœuvre, où le moindre désordre peut compromettre son salut ; c'est le moment de la bataille. Alors l'insubordination est un crime, et le soldat qui s'en rend coupable s'expose à un terrible châtiment. Que dire donc des traîtres qui, au lieu de faire face à l'ennemi, tireraient alors sur leurs propres officiers ? Ils n'échapperaient au châtiment qu'ils mériteraient que grâce à la défaite humiliante des leurs, et ce serait pour tomber entre les mains de leurs ennemis et subir l'esclavage.

Il est des moments de bataille rangée pour la religion dans un pays, moments solennels, décisifs. Alors, il est du strict devoir des journalistes catholiques d'être tous à leur poste, auprès de leurs chefs, autour du drapeau, et d'y obéir au commandement. Ils ne doivent pas souffrir parmi eux de traîtres ou de lâches. Qu'ils combattent vaillamment : la victoire leur est assurée, car leur cause est celle de Dieu.

LIVIUS.

(De l' "Oiseau Mouche.")

LA VIE DES ARBRES

Sait-on quelle est la durée moyenne de la vie des arbres de nos climats ?

Un savant allemand a déterminé dernièrement cet âge au delà duquel, dans les circonstances normales, un arbre ne peut plus vivre, et voici quel a été le résultat de ses observations qui s'étendent sur un espace de temps d'un demi-siècle environ.

La durée de la vie de l'orme ne dépasse guère 130 ans ; le sureau vit 145 ans, le frêne 170 ans, le bouleau 200 ans, le tremble 210 ans, le hêtre 245 ans, le mélèze 275 ans, le sapin 425 ans et le chêne 500 ans. L'arbre qui vit le plus longtemps est le pin (maximum 550 ans), cependant on cite une certaine espèce d'olivier dont l'âge peut atteindre, dans des conditions très favorables, dix et douze siècles !

Au point de vue de la taille, le plus grand arbre est sans contredit l'eucalyptus. On en trouve dans l'Australie Occidentale qui mesurent jusqu'à cinquante-huit mètres de haut.

Contre le tarif

J. F. Bulmer, avocat d'Halifax et chef libéral qui a beaucoup fait pour son parti aux dernières élections, est parti en guerre dans une lettre très forte contre les changements faits au tarif et spécialement contre les droits imposés sur les livres. Il dit que la taxe sur les livres est exorbitante et pèse indûment sur chaque médecin, avocat, ingénieur, ecclésiastique et professeur. Il dit qu'il est maintenant impossible de monter une bibliothèque en Canada.

Il fait une charge à fond de train contre cet article du tarif et énumère tous les désavantages que notre pays va en retirer.

AUX ANTILLES

Tremblement de terre

New-York, 13—Le *Journal* et l'*Advertiser* disent ce qui suit :

" Des tremblements de terre se font ressentir dans les îles de la Guadeloupe et de Monserat, aux Antilles. Le choc le plus violent a eu lieu dimanche alors que cinquante nègres furent brûlés vifs dans leurs maisons qui croulèrent et prirent feu.

Dans une église construite en briques une congrégation de deux cents personnes étaient réunies lorsque tremblement de terre démolit l'église, dont la chute fit périr une cinquantaine de personnes."

Parlement Fédéral

Les fermiers du Manitoba

Les officiers du gouvernement et la politique

Ottawa, 13 mai.—Les procédures de la chambre, cet après-midi, ont commencé par la présentation de M. Perry, député de Prince Ouest, I. P. E., par le ministre de la marine et M. Yeo.

M. BERGERON référant à la discussion qui a eu lieu avant hier sur le vote du député orateur, déclare que lorsqu'il a pris part à la campagne d'Antigonish, la chambre n'était pas en session. Il n'a jamais pris part à un élection lorsque la chambre siégeait.

La chambre s'occupe ensuite des subsides. Au cours de la discussion, M. Taylor fait remarquer qu'il serait beaucoup plus avantageux pour le pays que le gouvernement s'occupât du tarif dont l'incertitude cause tant de tort au commerce.

L'hon. M. Fielding déclare qu'il est impossible d'aller plus vite avec le tarif, parce qu'il désire prendre tous les renseignement nécessaires des députations qui viennent faire leur représentation.

AU SENAT

Au sénat cet après-midi, Sir Oliver Mowat a retiré le projet de loi qu'il avait soumis au commencement de la session pour amender le code criminel et il en a présenté un autre de même nature avec quelques amendements en moins.

Il soumet aussi une autre loi pour étendre la juridiction de la cour d'échiquier.

En réponse à Sir Mackenzie Bowell, Sir Oliver Mowat, dit que c'est au gouvernement de Québec à poursuivre M. Petit, le candidat libéral défait dans Terrebonne à qui l'on attribue la phrase *business is business*, si réellement il y a matière à procès.

ROI DES MERS

UN PAQUEBOT MONSTRE ET PRODIGIEUX

En voie de construction a Belfast

Où s'arrêtera-t-on dans la lutte engagée, depuis vingt ans, entre les compagnies de navigation, pour la possession des plus puissants paquebots ? Il y a quelques trente années, on croyait avoir atteint les ultimes limites du gigantesque par la construction du "Great Eastern", et même l'impossibilité d'utiliser ce Léviathan mal conçu avait produit une réaction ; or, non seulement on est revenu au démesuré, mais encore on est en train de dépasser ce géant de l'architecture navale.

Le Lloyd allemand fait construire à Stettin un immense paquebot de 20,500 tonneaux et 30,000 chevaux, qui n'aura pas moins de 197 mètres de long, filera 23 nœuds et gagnera ainsi quelques heures sur les meilleurs steamers actuellement affectés à la ligne dont il s'agit. Mais les Anglais ne veulent pas se laisser distancer ; et la White Star Line vient de commander aux constructeurs Harland et Wolf de Belfast un paquebot qui portera le nom d'"Oceanic" et qui dépassera sous tous les rapports le navire que les Allemands ont sur les chantiers.

L'"Oceanic" aura 215 mètres de long, un déplacement de 18,000 tonnes, une puissance de 45,000 chevaux et réalisera une vitesse de 25 nouds. Il sera incontestablement le navire le plus rapide du monde car les quelques torpilleurs, tout en machines, qui filent de 27 à 30 noeuds "aux essais", sont incapables de retrouver cette allure ou de la soutenir lorsqu'il y a un peu de mer. L'"Oceanic" sera beaucoup plus rapide que les cuirassés de premier rang, et aucun croiseur rapide ne saurait lui être comparé au point de vue de la vitesse ; il se jouera de leur poursuite, et, ce qui le rendra très précieux en temps de guerre, c'est que, avec ses soutes et ses cales à marchandises pleines de charbon, il pourra accomplir le tour du monde sans faire de combustible. Il sera aussi le plus grand bâtiment qui ait jamais été construit : le "Great Eastern" avait 7 mètres 50 de moins.

En somme, sa construction pourra être considérée comme le principal événement maritime des dernières années du siècle. Le saut de vitesse qu'il doit réaliser, saut qui n'est pas de moins de 5 noeuds sur les vitesses des paquebots les plus rapides et des plus remarquables ; mais on se demande si un navire comme l'"Oceanic" rétribuera les capitaux qu'on va engloutir dans sa construction. Il convient, en effet, de noter que ses machines consommeront environ 600 tonnes de charbon par jour.

Le scrutin du 11 mai

Etat des polls

MATANE

	Pinault	Chassé
	Majorités	
Amqui	27	
Ste-Flavie	60	
St-Octave	30	
Petit Métis Station	3	
" village	2	
Sanday Bay	94	
Rivière Blanche	35	
Matane	103	
Ste-Félicité	52	
St-Joseph de Lepage	9	
Cedar Hall		79
Sayabec		9
St-Moïse		4
St-Damase		1
Ste-Angèle		16
Grand Métis		10
Canton Tessier		15
Machin		19
Capucin		15
	415	228
	228	
Majorité pour M. Pinault	187	

LAVAL

	Leblanc	Demers
Ste-Rose	106	
St-Martin	93	
St-Vincent de Paul		12
Ste-Dorothée		8
St-Frs de Sales	6	
	205	20
	20	
Majorité	185	

CHATEAUGUAY

	Robidoux	Greig
Ste Martine	29	
St Urbain	116	
Ste Philomène	36	
Châteauguay	93	
Ste Clotilde	121	
St Chrysostôme	124	
Howick	48	
St Antoine Abbé	41	
Ormstown	152	
Maj. pour Robidoux, lib.,	765	

CHAMBLY

	Morin. Cons.	Rocheleau. Lib.
Longueuil		12
Longueuil, paroisse	9	
St-Lambert		81
St Hubert	46	
St-Bruno	16	
St-Basile le Grand		50
Chambly		117
Boucherville		45
	71	305
Majorité pour Rocheleau,	234	

VAUDREUIL

	Dr Lalonde Lib.	Dr Cholette Cons.
Rigaud	136	
Pointe Fortune	24	
Ste Marthe	111	
St Lazare	87	
Ile Perrot	61	
Vaudreuil	61	
Como	7	
Newton		171
St Rédempteur	13	
Total	500	171
Majorité pour Lalonde	329.	

LAPRAIRIE

	Cherrier, Cons.	Doyon Lib.
Laprairie	87	
St Constant	106	
St Philippe	45	
St Isidore		107
St Jacques		21
	238	128
Majorité pour Cherrier	110	

NAPIERVILLE

	Doris Lib.	Ste Marie Cons.
Napierville	172	
St Edouard	89	
Sherrington	15	
St-Michel	47	
St-Rémi		117
	323	117
Majorit pour M. Doris	206	

BEAUHARNOIS

	Bisson. Lib.	Beauchien. Cons.
Valleyfield	125	
Beauharnois		39
St Timothée	24	
St Stanislas	76	
St Louis	176	
St Etienne		26
Ste Cécile		16
St Clément		18
	401	99
Majorité pour Bisson,		

ST HYACINTHE

	Dessaulles	Cartier
Cité	816	
N. D. St Hyacinthe	91	
St Hyacinthe le Con	50	
Ste Madeleine	12	
St Barnabé	28	
St Damase	10	
St Thomas	70	
St Judes	34	
St Denis		290
La Présentation		62
St Charles		63
St Charles		23
	1111	375
Maj. de Dessaulles, lib.	736	

UNE LEÇON

J'ose espérer—sans en être certain—tant la gent politique est légère, inconséquente et oublieuse—que, néanmoins, l'élection qui vient d'avoir lieu dans le huitième arrondissement servira de leçon aux imbéciles et aux sectaires, qui ne se laissent guider que par leurs passions aveugles.

Car il est joliment suggestif, le spectacle que nous a donné cette lutte sur le terrain municipal—et à la veille d'un renouvellement prochain de la Chambre des députés.

Si c'est de cette façon que ça doit marcher, ce sera du propre !

Et il ne vaudra pas la peine, franchement, que des candidats se dévouent en sacrifiant leur argent, leur peine et leur santé, et que les électeurs se dérangent pour aller au scrutin.

Comment ! voilà une circonscription où les conservateurs ont, après le premier tour de scrutin, une majorité indiscutable de MILLE voix, et, par suite d'ambitions avides, de rancunes basses, d'entêtement stupide, on arrive à se faire battre, misérablement, par le candidat républicain.

Si encore il n'y avait eu que de la division !

Ce serait déjà bien regrettable et bien triste.

Mais il y a eu trahison, trahison infâme.

Sur les conseils publiquement affichés de crétins et de mauvais citoyens, des conservateurs impérialistes, en haine des royalistes, ont commis le crime d'aller aux républicains.

Un pareil résultat disqualifie les candidats et déshonore les comités qui l'ont rendu fatal.

Il a du moins l'avantage de montrer clairement que, malgré toutes les attaques injustifiées qu'elle a subies, malgré le dédain dans lequel elle est tombée aux yeux de certains novateurs—qui, cependant, n'ont rien trouvé de mieux pour mettre à la place,—"l'Union conservatrice" a été, est et sera toujours l'unique moyen de lutter contre l'ennemi commun, la république.

A la coalition étroite, au jour de l'élection, des opportunistes, des radicaux, des socialistes et des infâmes ralliés leurs complices, si vous n'opposez pas, de votre côté, la coalition de tous les monarchistes, impérialistes, royalistes, plébiscitaires et revisionnistes, c'est-à-dire de tous ceux qui pensent que le régime actuel est jugé, condamné et, comme un tronc pourri, appelle la hache et le feu,—il est absolument inutile de lutter ; il vaut mieux, candidats et électeurs, rester tranquillement chez soi et abandonner la France, pour l'éternité, à la canaille républicaine.

Et pourtant, li y plus loin, beaucoup plus loin, d'un rallié ou d'un opportuniste à un radical et à un socialiste que d'un royaliste à un impérialiste.

Les premiers se détestent et se méprisent.

Cela ne les empêche jamais, au jour de la bataille, de faire balle contre nous, sauf à reprendre, le lendemain, leurs disputes et leurs querelles.

Tandis qu nous, les conservateurs, nous avons toutes les difficultés du monde à nous entendre, alors même que nous sommes entourés par l'ennemi et certains, si nous nous divisons, d'être irrémissiblement perdus.

Un tel manque de sens commun, est véritablement décourageant ; décidément, à de rares et honorables exceptions près, le parti dit "conservateur" n'est pas un parti de combat.

C'est un parti fait pour recevoir les avanies, les coups, pour être tondu, battu, bafoué, et les républicains auraient bien tort de se gêner vis-à-vis de lui.

Quand, par hasard, le parti conservateur sort de sa torpeur résignée, de sa veulerie naturelle, c'est trop souvent pour suivre les conseils des irréductibles intransigeants et des énergumènes, dont toute la politique se résume en deux mots abominables : "Périsse la France, plutôt que mon opinion !"

Et, alors, il y a comme cela des royalistes qui, plutôt que d'accepter éventuellement un Empire assagi par les cruelles expériences du passé, vont jusqu'à préférer la consolidation de la république.

Nous les avons connus à l'Assemblée nationale, ces mauvais Français, ces misérables, dont le type était ce ministre infâme qui déclarait un jour que la France n'avait pas trop chèrement payé d'être débarrassée de l'Empire, au prix de l'Alsace et de la Lorraine.

Tout plutôt que l'Empire : voilà leur épouvatable devise.

Chez les impérialistes, vous venez de le voir dans l'élection du quartier de l'Europe, il se rencontre des insensés que la haine contre la royauté mène à la plus honteuse des défections.

La France, la patrie, ça leur est bien égal : la prenne qui voudra, pourvu que ce ne soit pas la Royauté !

Eh bien ! je dis, moi, je répète que ces royalistes et ces impérialistes sont des brutes, chez qui les instincts égoïstes et bas, l'intelligence rétrécie, les aspirations voraces, tuent jusqu'au patriotisme.

Car enfin, il faut être idiot, pour ne pas comprendre que l'Empire ne saurait être restauré sans l'appui, tout au moins latent, du plus grand nombre des royalistes.

Et la Royauté, elle-même, peut-elle jamais revenir, si elle ne rallie pas la majorité des impérialistes ?

Pour renverser la république et la remplacer par un gouvernement habitable, il faut que tous les braves gens, sans distinction d'opinions, y mettent un peu du leur et fassent des concessions.

Or, il est certain que, dans le pays, la plupart des royalistes sages et avisés, préféreraient à la république actuelle, un Empire raisonnable, et que, la plupart des impérialistes s'estimeraient fort heureux d'être gouvernés par un Roi, en lieu et place des brigands qui nous asservissent.

D'autant que, plus l'on va, plus les procédés du gouvernement se confondent, pour l'Empire et pour la Royauté.

Ils seraient obligés, tous les deux, d'être autoritaires.

Si l'Empire exige la ratification par le suffrage universel, la Royauté—le comte de Paris l'a dit et le duc d'Orléans l'a répété—a besoin également de cette ratification.

Car le prince Victor et le duc d'Orléans sont sur le même plan, en ce sens qu'ils n'ont pas plus de droits l'un que l'autre et que, pour monter sur le trône, il ne leur suffira pas de se réclamer de Napoléon ou de Henri IV.

Il faudra se réclamer de la France, qui ne demandera pas mieux que d'acclamer celui des deux qui aura eu la vaillance de l'arracher à la république.

Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas marcher au feu, pour la conquête de l'avenir, la main dans la main ?

"L'Union conservatrice," c'est le salut.

En dehors d'elle, il n'y a rien que la division, la haine et la défaite.

Quant à sa définition, elle est bien simple et bien claire :

"L'Union conservatrice" doit grouper tous ceux qui mettent les intérêts de la patrie au-dessus des intérêts d'un parti politique et qui, faute de leur préférence, faute de l'idéal, préfèrent tout gouvernement propre au gouvernement pourri que nous avons.

A cette idée, si grande, si élevée, si patriotique, nous avons consacré notre vie tout entière, et non sans déboires.

"L'Autorité" en est l'organe.

Et nous ne désespérons pas de ranger sous ce large drapeau tous ceux qui se battent, ainsi que nous, pour Dieu et pour la France !

PAUL DE CASSAGNAC.

Les reclamations du Manitoba

Ottawa, 14.—Le premier ministre Greenway, l'hon. Robert Watson et l'hon. McMillan, du gouvernement Manitobain, ont eu une entrevue avec l'hon. M. Laurier, hier, et ont discuté certaines réclamations pendantes que la province du Manitoba a contre le Dominion, s'élevant entout à environ $400,000.

OBITUAIRE

On annonce la mort de Mme Ed. Parsons, épouse de M. Edward Parsons, chef de train sur l'Intercolonial, de Ludlow, P. Q., après une maladie de deux ans. La défunte a succombé à un cancer du coeur.

TOUTES FAMILLES DEVRAIENT SAVOIR QUE LE

Est un remède remarquable pour l'usage EXTERNE et INTERNE, et qu'il est merveilleux dans son action prompte à soulager la douleur.

PAIN-KILLER guérit sûrement le Mal de Gorge, La Diarrhée, La Dysenterie, Les Crampes, Le Choléra et tous dérangements des intestins.

PAIN-KILLER est le meilleur remède connu contre le Mal de Mer, Le Mal de Tête Bilieux, Les Douleurs dans le Dos ou Le Côté, Le Rhumatisme et La Nevralgie.

PAIN-KILLER est sans contredit le Meilleur Liniment. Rapporte un soulagement prompt et permanent dans tous les cas de Contusions, Coupures, Entorses, Fortes Brûlures, etc.

PAIN-KILLER est l'ami éprouvé de l'Ouvrier, du Cultivateur, du Planteur, du Matelot, et de fait, de tous ceux qui ont besoin d'un remède toujours à la main, sûr dans son emploi à l'extérieur ou à l'intérieur et donnant un soulagement positif.

Méfiez-vous des contrefaçons. N'acceptez que le véritable "PERRY DAVIS." En vente partout : 25 cents la grande bouteille. Très grande bouteille 50 cents.

Les Puissances et la Grèce

La Grèce s'avoue vaincue. L'armée du prince Constantin abandonne la Thessalie ; les troupes du colonel Vassos évacuent l'île de Crète. Le gouvernement se conforme aux voeux des puissances dont il sollicite la médiation. Mais le sultan n'a pas l'air de s'inquiéter beaucoup de cette médiation. L'armée turque marche en avant; les hostilités ne sont suspendues ni en Thessalie, ni en Epire, et on paraît croire qu'Edhem pacha ne s'arrêtera pas avant d'être entré à Athènes. Est-ce encore l'Allemagne qui pousse sournoisement le sultan à la guerre à outrance ? C'est possible. L'Allemagne a joué, depuis trois mois, le rôle d'agent provocateur, bien qu'elle soit celle des puissances européennes qui, elle l'a maintes fois déclaré elle-même, ait le moins d'intérêts en Orient. Elle ne s'est pas contentée de le dire, elle l'a prouvé. Lorsque la manifestation navale à la Canée a été décidée, elle n'y a pris part qu'à la dernière extrémité et dans des proportions volontairement réduites à leur plus simple expression. Elle n'y a envoyé qu'un seul croiseur et ce croiseur est arrivé le dernier dans les eaux crétoises. Lorsque l'occupation des ports de la Crète par des troupes internationales a été jugée nécesaire, toutes les puissances se sont soumises à cette nécessité, sauf l'Allemagne. La France, l'Angleterre, l'Italie, la Russie et l'Autriche ont même renforcé leurs troupes, les premiers détachements de six cents hommes étant devenus insuffisants. On attend encore le premier soldat allemand en Crète. Et pourtant c'est l'Allemagne qui s'est opposée avec le plus d'énergie à toutes les concessions qui auraient pu faciliter la soumission de la Grèce aux décisions des puissances, et c'est elle encore qui entrave aujourd'hui la conclusion de la paix entre la Turquie et la Grèce.

Pourquoi l'Allemagne agit-elle ainsi ? Est-ce seulement parce que la soeur de l'empereur, la princesse Sophie, qui a épousé le prince royal de Grèce, a abjuré le protestantisme pour se convertir à la religion orthodoxe ? Il paraît aujourd'hui plus vraisemblable que le but de l'empereur Guillaume, lorsqu'il se fait l'ami, le protecteur et le conseiller du sultan, est de seconder la politique russe en Orient et d'entraver, par la même occasion, la politique anglaise. On dit à Berlin qu'il ne serait pas impossible que les événements de Grèce eussent prochainement leur contre-coup en Egypte.

Toutes les agences télégraphiques de l'Europe annoncent déjà que le gouvernement ottoman se propose de mettre à profit le regain d'autorité et de force morale que lui auront procuré ses victoires pour affirmer plus nettement ses droits sur l'Egypte, et qu'aussitôt la guerre terminée, d'intéressantes conversations s'engageront sur ce sujet entre Constantinople et Londres. Il faut d'ailleurs reconnaître que de récents incidents internationaux, qui ne peuvent avoir échappé à l'attention du khédive, semblent bien faits pour confirmer, à cet égard, ses prévisions. Bien des raisons autorisent à penser qu'à la suite des visites échangées entre le tsar et l'empereur François-Joseph, un accord s'est établi entre eux pour le règlement des litiges austro-russes en Orient.

RUADE

M. Zéphirin Bélanger, de Beaumont, a attrapé une terrible ruade lundi. Le sabot du cheval lui a fracturé le bras et l'un des crampons du fer s'est imprimé sur son front.

Deux incendies à Montréal

$30,000 DE PERTES

Arrestation d'un nommé Racine

Soupçonné du meurtre de Mailloux

(Dépêche spéciale)

Montréal, 17.—Deux incendies considérables ont eu lieu depuis samedi, d'abord chez MM. Kerry Watson et Cie, pharmaciens en gros rue Saint-Jean-Baptiste, puis aux établissements de la compagnie Slater, rue des Enfants trouvés. L'alarme a été sonnée à 4 heures hier après-midi. Les dommages sont de 30 mille dollars environ. Deux pompiers ont failli périr dans les flammes.

—Des passagers arrivés par le Grand Tronc, ce matin, annoncent l'arrestation à Plattsburg d'un nommé J. A. Racine, ancien hôtelier bien connu du Beaver Hall, ici, soupçonné d'être le meurtrier de Mailloux, trouvé assassiné et brûlé près de Rouses Point, à la fin de décembre dernier.

Les cours militaires

Ils sont terminés

Les cours d'instructions militaires donnés aux officiers des différents bataillons, dans le courant de l'hiver, se sont terminés samedi après-midi. Les instructeurs, comme nous l'avons déjà annoncé, étaient les sergents Dostaler et Magwood. Quoique le résultat des examens ne soit pas encore connu, l'on croit que la grande majorité obtiendra des certificats de première classe. Voici les noms des officiers qui ont suivi les cours :

Se bataillon, 2nd lieut. R. J. Davidson, A. E. Swift et G. A. Gibsone. 9e bataillon, lieut. P. LeVasseur, G. L. Cloutier et 2nd lieut. J. B. Matte. 17e bataillon, de Lévis, capt. J. A. Guenette, lieut. E. Roy, 2nd lieut. J. R. Demers, L. R. Demers, T. A. Lemieux, J. A. Roy, C. V. Darveau, J. Lagueux et T. D. Boulanger. 23e bataillon, de Beauce, 2nd lieut. G. A. Taschereau. 61e bataillon de Montmagny et L'Islet, capt. J. B. Fournier lieut. J. A. F. Bernier, 2nd lieuts. P. Van Koening, A. Blais et J. E. Masson. 64e bataillon de Beauharnois, 2nd lieut. E. O'Sullivan. 70e bataillon de Champlain, lieut. lieut. H. Trudel et 2nd lieut. C. B. Norbert. 81e bataillon, de Portneuf, 2nd lieut. J. L. Gilbert. 87e bataillon, capt. H. T. Pageot, 2nd lieuts. A. Blondeau, C. H. E. Deblois, W. R. LaRue, L. LaRue, T. Rinfret, J. O. Sullivan et J. E. Beaudet. 88e bataillon, de Kamouraska et Charlevoix, capt. J. E. Rossignol, 2nd lieut. J. Degagné, P. A. R. Dessaint et D. Warren. 89e bataillon de Témiscouata et Rimouski, lieuts. E. Fiset et H. O. Bélanger, 2nd lieuts. J. A. Martin, F. E. Gilbert, L. P. Côté, L. P. Gauthier, L. Laliberté et J. P. M. Chauveau. 92e bataillon, de Dorchester, 2nd lieut. N. J. De Le Salle.

ECHOS D'EUROPE

MORT DU DUC D'AUMALE

UN TRAIN MILITAIRE DETRUIT

Paris, 17.—Le corps du duc d'Aumale a été ramené à Paris et déposé à la Madeleine où un service funèbre a été célébré aujourd'hui, lundi.

Londres, 17.—Le correspondant parisien du "Times" attribue au duc d'Orléans le télégramme suivant qui vient d'être publié : "Les rigueurs de l'exil n'ont jamais été si cruelles pour moi qu'ici, à la frontière de France, où je dois renoncer au privilège d'accompagner jusqu'à la tombe les restes de mon oncle bien-aimé (duc d'Aumale)."

Berlin, 17.—Un arrangement a eu lieu entre l'empereur Guillaume et les officiers de la société coloniale allemande par lesquels le duc Albrecht de Mecklenburg, le président de cette organisation va passer une résolution demandant d'agiter dans toute l'Allemagne la question de l'augmentation de la marine allemande.

Saint-Pétersbourg, 17.—Un train militaire a subi un terrible désastre de chemin de fer, hier soir, entre Bockenhof et Fliva, sur la ligne Valki-Jurjev.

Seize chars ont été démolis. Deux officiers et près d'une centaine de soldats ont été tués ; soixante autres ont été gravement blessés.

Paris, 17.—Tom Mann, le chef ouvrier anglais, est à Paris depuis lundi et cherche à former une organisation des unions de commerce. Une grande réunion à laquelle il devait parler devait avoir lieu samedi soir. Samedi matin, Mann a été informé qu'il ne serait pas autorisé à parler le soir et que de plus il avait vingt-quatre heures pour quitter la France. Mann est retourné à Londres immédiatement.

Paris, 17.—Le ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, a écrit à l'ancien ambassadeur des Etats-Unis, M. Eustis, pour le remercier ainsi que le personnel de l'ambassade des Etats-Unis, de l'expression de leur sympathie pour les familles des victimes de l'incendie du Bazar de la charité. Dans sa lettre, M. Hanotaux ne fait pas allusion au gouvernement des Etats-Unis, celui-ci n'ayant pas suivi l'exemple des gouvernements des autres puissances qui avaient envoyé officiellement un télégramme de condoléances.

Les obsèques de la duchesse d'Alençon ont eu lieu aujourd'hui à l'église de Saint-Philippe-du-Roule, rue du Faubourg-Saint-Honoré. L'intérieur de l'église était tout tendu de noir ; il y avait sur les tentures de nombreux écussons portant les armes de France et de Bavière. Selon le désir de la duchesse, on n'avait envoyé ni fleurs ni couronnes, mais un grand nombre de rubans portant des inscriptions furent placés sur le catafalque. L'église était bondée de monde et l'on remarquait plusieurs membres des familles royales alliées à la maison d'Orléans. C'est le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui a donné l'absoute.

Le duc d'Alençon assistait à la cérémonie ; il avait la tête bandée, car il souffre encore des blessures qu'il a reçues pendant le terrible incendie du Bazar de la charité, le 4 mai courant, dans lequel la duchesse a trouvé la mort ainsi que tant d'autres victimes.

Vienne, 17.—Un train spécial transportant le prince et la princesse Ferdinand de Bulgarie qui allaient assister aux funérailles de la duchesse d'Alençon et du duc d'Aumale, a tamponné, mercredi après-midi, un train-poste serbe à la gare de Jagodina, ville de Serbie, située à quatre-vingt-cinq kilomètres au sud-est de Semendria. Les employés des deux trains ont serré les freins à temps et ont ainsi amoindri la force du choc ; de cette façon, le prince et la princesse n'ont reçu aucune blessure. Toute la vaisselle du wagon-restaurant a été brisée en éclats et la locomotive du train-poste a subi quelques avaries.

LES CONTREBANDIERS

Les officiers du revenu ont fort à faire dans le golfe

Saint-Jean, Terreneuve, 17.—Une sérieuse rencontre a eu lieu dans la Baie de Fortune entre une bande de contrebandiers et l'équipage du croiseur du revenu, le "Fiona". Les officiers du revenu ont essayé d'arrêter les contrebandiers, mais ceux-ci ont résisté et ils ont réussi à s'échapper. Les autorités du revenu vont envoyer des renforts, parce qu'on craint que les désordres ne prennent des proportions inquiétantes.

FAITS DIVERS

L'HIVER CANADIEN AU 17e SIECLE

Ceux qui croient que le climat canadien devient de plus en plus clément, seront intéressés de lire ce que disait le Père Jésuite Le Jeune dans ses "Relations de 1632", au sujet du printemps de cette année. Décrivant son voyage de France au Saint-Laurent, il écrit : "Le premier jour de juin nous vîmes la terre. Elle était encore couverte de neige, car l'hiver, toujours rigoureux dans ce pays, l'avait été extrêmement durant cet hiver."

Après avoir débarqué à Gaspé il dit : "Après la messe nous allâmes dans le bois ; la neige était encore épaisse et si dure qu'elle nous portait. Le matin il y eut une forte gelée et quand nous allâmes nous laver les mains dans le torrent qui coule de la montagne, nous en trouvâmes les bords complètement gelés."

UN CENTENAIRE

Un vieillard du nom de Narcisse Boucher, âgé de 101 ans, était de passage à Lévis, la semaine dernière. Il venait de St-Pacôme où il a toujours demeuré.

Depuis quelques années il vivait avec un de ses fils qui vient de mourir.

Un autre de ses garçons, qui demeure aux Etats-Unis, voyant l'abandon dans lequel se trouvait son vieux père, est venu le chercher. Le bon vieux paraissait bien chagriné de laisser sa paroisse à un âge aussi avancé.

Chose admirable, il a un bon appétit, la vue forte et entend encore très bien. Un peu de faiblesse dans les jambes, voilà tout.

DOIGT COUPE

Un jeune Roger, employé à la manufacture de chaussures Schrybert, s'est fait couper un doigt dans une machine à amincir le cuir.

NOUVEAU JOURNAL A LEVIS

Il est question de la fondation d'un grand journal libéral quotidien à Lévis. La chose aurait été décidée à une réunion des principaux chefs libéraux de Lévis, la semaine dernière. On nous dit que le montant requis est déjà aux trois-quarts souscrit.

ACTIVITE DANS NOS RUES

Un plaisir dont doivent jouir en ce moment nos concitoyens, fait remarquer la "Semaine Commerciale," c'est de pouvoir épater quelque peu leurs visiteurs en leur faisant voir beaucoup d'activité dans nos rues. Nous n'avons pas été gâtés sous ce rapport, et nous pouvons dire qu'il y a bien, bien longtemps qu'on n'a vu chez nous autant de travaux publics simultanément en marche. En quelques jours, les centaines d'hommes de la "District Railway Co" ont mis sens dessus dessous une partie de St-Roch, jusqu'à la Côte d'Abraham, la Grande-Allée, etc.

Le prolongement de la rue Richelieu à travers le rempart occupe plus de 250 terrassiers et charretiers. Le mur du vieux Parlement est en voie de reconstruction, et tout cela marche à vue d'oeil.

L'etat du scrutin

STANSTEAD

	Hackett Majorités	Lovell Majorités
North Barford		9
South	23	
Barnston Cor.		15
Way's Mills	18	
Heathton	16	
Baldwin's Mills		13
Coaticook		119
Dixville		6
E. Hatley	17	
Ayer's Flat		21
No. Hatley		23
Katevale		18
Magog	145	
Georgeville		10
Fitch Bay		26
S. Mills		19
Marlington	5	
Mansur S. House	21	
Libby's Mills	6	
Stanstead Plain	80	
Ro	62	
Beebe Plain	3	
2 autre polls		43
	396	322
Majorité pour Hackett	74	

WOLFE

M. Chicoyne a reçu la majorité des suffrages dans chacune des paroisses du comté. Son adversaire, M. Gaudet, a été battu dans sa propre localité par 26 voix. Voici l'état des majorités obtenues :

Ham Sud	62
St Camille	24
Wotton	109
Dudswell	47
Marbleton	46
Weedon	145
Lac Weedon	34
Garthby-Beaulac	1
Stratford	54
Disraéli	27
Wolfestown	77
St-Fortunat	22
Ham Nord	26
St Adrien	44
Majorité totale	718

RICHMOND

P. Ds	Bédard Majorités	Miller Majorités
Richmond, ville	174	
Cleveland, canton	29	
Windsor Mills, village	191	
Windsor, canton	23	
St George de Windsor	63	
New Rockland	17	
Danville, village	4	
Shipton		165
Melbourne, village		6
Brompton Falls		48
St Frs.-Xav. Brompton		30
Stoke		47
Kingsbury		15

Majorité pour Bédard 188

SHERBROOKE

Poll	Panneton	Bélanger
1 Quartier Est	44	63
2 "	45	50
3 "	28	36
4 Quartier Sud	85	22
5 "	41	76
6 "	33	93
7 Quartier Centre	77	38
8 "	58	60
9 "	77	22
10 Quartier Nord	72	56
11 "	97	10
12 "	114	13
13 Blanchard Ecole	32	33
14 Moulton Hill Ecole	29	17
15 Huntingville	49	21
16 Capelton	144	33
17 Cillis Ecole	47	16
18 Lennoxville	43	15
19 "	29	14
20 Orford, Caya Ecole	38	15
21 Glen Iver	30	45
22 Rock Forest	15	16
23 Bonnallie's Moulin	34	5
24 Cherry River	25	15
	1,286	734
	784	
Majorité pour Panneton	502	

COMPTON

	Hunt Majorités	French Majorités
Waterville	29	
Canton de Compton et village de Compton	65	
Ste Edwidge	7	
Clifton Ouest	23	
Clifton Est	18	
Linda	13	
Lapatrie	60	
Emberton	82	
Marsboro	15	
Milan	16	
Piopolis	37	
St Romain	37	
Winslow	52	
Springhill	37	
Lac Mégantic	40	
Island Brook	3	
Randboro	15	
Perryboro	30	
Canton de Bury	135	
Lingwick	10	
Canton de Eaton		101
Cookshire		147
Sawyerville		6
Martinville		13
Auckland		6
East Angus		5
Chesham		23
Scotstown		20
Hampden		12
Ste Cecile		5
East Hereford		51
Workman Ecole		37
	401	99
Majorité pour Hunt 302.		

Remerciements en l'honneur de St. Antoine de Padoue pour une faveur obtenue par son intercession.—B. H.

The D. & L. Emulsion

Est inestimable, si vous êtes épuisé, car elle constitue à la fois un aliment et un remède.

L'Emulsion "D. & L."

Assurera votre rétablissement, si votre santé se trouve compromise.

L'Emulsion "D. & L."

Est la meilleure des préparations à l'Huile de Foie de Morue, la plus agréable au palais, tolérée par les estomacs les plus délicats.

L'Emulsion "D. & L."

Est prescrite par les premiers médecins du Canada.

L'Emulsion "D. & L."

Est un merveilleux reconstituant ; il rendra l'appétit.

50c. et $1 la Bouteille

Assurez-vous que l'on vous livre la veritable. | DAVIS & LAWRENCE CO., LTD. MONTREAL.

NICOLET

Nous donnons aujourd'hui les majorités obtenues par les deux candidats dans le comté de Nicolet.

	Ball Majorités	Turcotte Majorités
St. Sylvetrse	2	
Ste. Gertrude	82	
Gentilly	27	
Nicolet	255	
Ste. Eulalie	36	
Ste. Brigitte	51	
Ste. Perpétue	47	
St. Wenceslas	19	
St Célestin		19
SteMonique		37
St Grégoire		9
Ste Angèle		14
Bécancourt		40
St Samuel		11
St Léonard		87
Ste Marie		37
Ste Sophie		34
St Pierre		31
Total	609	319
	319	
Majorité pour M. Ball 290.		

Vente des limites a bois

Avis est donné dans la "Gazette Officielle" que certaines limites à bois suivant l'étendue donnée, plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, dans la salle de vente du Département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le mardi, 15 juin prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi.

On vient de recevoir à l'épicerie de famille de J. Savard, No. 35 rue St-Jean, (en face de la Côte du Palais), du fromage des Trappiste d'Oka. Ce fromage est tout à fait supérieur et très recherché. Les commandes reçues par téléphone, 588 reçoivent une immédiate attention.

AYEZ-EN TOUJOURS A LA MAISON

Sans attendre que le mal ait fait des progrès et soit plus difficile à combattre, guérissez toutes les affections de la poitrine, des bronches, des poumons et de la gorge, avec le Baume Rhumal.

Pour la Ville et la Campagne

Petits Pouvoirs a Vapeur

L'engin et la Bouilloire debout sur un même socle en fonte. Portatif comme un poêle. Indispensable dans une boutique de charron, forgeron, menuisier, meubliers imprimeur et autres.

Pour $180.00 vous aurez le tout pret a marcher

AUSSI...

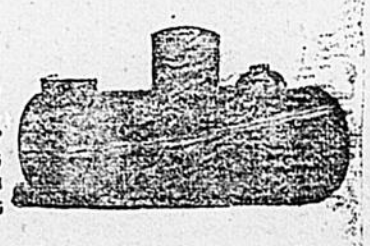

ENGINS et BOUILLOIRES pour manufactures et scieries, de toutes dimensions . . . Machines de toutes sortes pour travailler le bois. Turbines à l'eau et appareils et appareils et fournitures pour fromageries et beurreries. Huiles, Courroies de cuir et de caoutchouc, Poulies, etc.

CHS. A. PAQUET

No. 11, RUE ST-ANTOINE, B.-V., QUEBEC

3 mars—1m

libérateur en affranchissant la jeune fille de la tutelle de sa mère aussi bien que de l'affreuse obligation qui pesait sur ses épaules.

Mais une considération le retenait, le retenait hésitant.

D'abord, à quel titre et sous quel prétexte pouvait-il intervenir ? Il ne connaissait pas Yvonne et n'en était pas connu. Qu'il fût sûr de l'aimer, cela n'entrainait point qu'il fût payé de retour Il avait cru remarquer dans le regard timide que lui avait jeté la jeune fille une sorte de sympathie. Etait-il sûr de ne s être pas trompé ? La dernière fois qu'il l'avait vue, sur le rocher de la Comtesse, cette impression s'était renouvelée, mais, encore une fois, quel moyen avait-il d'en vérifier l'exactitude ?

La seconde raison était le prétexte à trouver.

Il ne savait encore rien de madame de Kerhouarn et de ces dessous mystérieux de l'existence qu'on menait au Bois-d'Amour, auxquels Armand Raingault n'avait qu'une allusion très vague.

Il était nécessaire, préalablement à tout projet, qu'il fit encore parler le jeune mécanicien, qu'il en obtint, s'il le pouvait, des détails complémentaires.

D'abord Raingault ne fit que confirmer a l'exofficier de marine tout ce que lui avait précédemment dit sa mère. Il parla du mauvais caractère de madame de Kerhouarn, des bruits fâcheux qui avaient couru sur son compte. Il dit comment l'opinion publique attribué aux chagrins la mort de M. de Kerhouarn. A mesure que cet entretien se prolongeait Guyon apprenait nombre de choses faites pour captiver son attention, mais beaucoup d'autres aussi qui le laissaient indifferent.

Afin de hâter les révélations de son interlocuteurs et trouvant qu'il parlait beaucoup de la famille et peu d'Yvonne, il crut pouvoir intervenir lui-même.

—Mais cette demoiselle va se marier, à ce que m'a raconté votre mère ?

—"Vois tu, mon fils—écrivait la veuve—il faut nous hâter, car il se passe de bien drôles de choses au Bois-d'Amour. Marie-Jeanne me racontait tout cela quelques jours après ton départ. Il paraît que le notaire a fait encore des siennes et que la pauvre mademoiselle Yvonne est absolument au désespoir. Si jamais cet homme met la main sur le Bois d'Amour, ce sera pour le malheur de tous, et le nôtre aussi bien que celui de nos amis."

Cette phrase fixa tout de suite l'attention d'Henri Guyon.

—Que veut dire votre mère, mon cher ami ?—demanda-t-il.—S'agit-il de nouvelles menaces pour la famille de Kerhouarn ?

—Apparemment, capitaine,—répliqua Raingault,—c'est un si vilain homme que ce notaire !

—Mais, à vous en croire, ce serait plus qu'un vilain homme; ce serait un criminel.

—Dame!—fit le mécanicien,—je n'ai plus à en dire, car, à la vérité, je ne sais pas grand chose sur son compte. Ce que j'en rapporte, je le tiens des autres.

Et, comme Guyon le pressait d'interrogations, il se mit à parler du notaire, se référant aux on-dit plus ou moins exagérés qui étaient parvenus à son oreille.

Léon Bruslé était venu à Saint-Roch quelque dix ans plus tôt. Il arrivait de Bourgnogne où sa famille possédait du bien, mais après avoir fait comme maitre clerc un séjour de cinq à six ans dans une des grandes études de Paris. C'était même là qu'en économisant sur des très beaux appointements, il était parvenu à réunir, les trente mille francs avec lesquels il avait payé son étude.

Cette étude, la dernière du département relevée et rendue prospère, à ce point qu'on l'estimait aujourd hui quatre-vingt mille francs au plus bas mot. Elle rivalisait avec les meilleures de Saint-Brieuc et l'emportait sur le plus grand nombre.

Le chiffre de ses affaires, et par conséquent de ses clients, grossissait d'année en année ; les dépôts confiés au tabellion étaient considérables, et l'on en parlait que par millions. La situation même du personnage était très brillante, Il avait fait construire le Castel-Rouge qui valait bien cent cinquante mille francs et l'avait luxueusement meublé, au dire des gens qui connaissaient ce "château" de l'homme aux panonceaux.

Ce que l'on ne s'expliquait pas, par exemple, c'était que Léon Bruslé ne fût point marié.

Car il frisait la quarantaine,—d'aucuns disaient même qu'il l'avait dépassée. Il n'était pas dépourvu d'avantages physiques. C'était ce que le langage et le jugement vulgaires appellent un "bel homme."

De taille moyenne, solidement bâti, prenant déja du ventre, la figure ronde et rougeoyante, il avait presque toujours le sourire aux lèvres. Et cet aspect débonnaire donnait le change à ceux qui ne l'observait que superficiellement sans remarquer l'éclair fugace de ses prunelles jaunes comme celles d'un chat.

(A suivre)

LA GUERRE A CUBA

Ce qu'elle a coûté

La campagne espagnole à Cuba est guère plus avancée qu'elle ne l'était à la mort du chef des insurgés Maceo, et tout porte à croire qu'elle ne sera pas de sitôt couronnée d'un succès décisif.

Cette guerre a coûté bien cher en hommes et en argent aux deux pays. Le *Herald*, de New-York, fait comme suit l'exposé des pertes depuis le commencement des hostilités :

Cubains souffrant de la faim, 225,000 ; *morts de faim, 20,000 ; tués sur* le champ de bataille, 10,000 ; décès dûs à d'autres conséquences de la guerre, 30,000.

Soldats espagnols envoyés à Cuba, 200,000 ; tués sur le champ de bataille ou par la maladie, 45,000.

Production du sucre en 1895, 1,000,000 de tonnes ; en 1896, 200,000 tonnes.

Valeur de la propriété américaine détruite à Cuba, $10,000,000. Capital américain dans l'île, $125,000,000.

Coût de la guerre pour l'Espagne, $150,000,000. Coût, par mois, du maintien de l'armée actuelle, $11,000,000.

Valeur du sucre en 1895, $70,000,000 ; en 1896-97, $14,000,000. Valeur normale de la récolte de tabac, $15,000,000 ; valeur de la récolte de l'année dernière, $3,000,000.

Revenu annuel payé par Cuba avant la guerre, $3,375,000. Revenu payé en 1896, $8,000,000.

Valeur des importations de Cuba aux Etats-Unis avant la guerre, $75,000,000 ; importations en 1896, $300,000. Exportations de Cuba en 1895, $300,000 ; en 1896, $70,000.

Le progrès de l'industrie

Dans la Nouvelle-Angleterre

La "North American Review" vient de commencer, avec son numéro de mai, la publication d'une série d'articles de haute statistique, intitulés "Les progrès des Etats-Unis", et dus à la plume de M. Michael G. Mulhall, célèbre statisticien anglais.

Le premier article paru est consacré à la Nouvelle-Angleterre, et contient, entre autres, des considérations fort intéressantes sur l'influence prépondérante qu'a maintenant obtenu dans l'Union, cette région des Etats-Unis, comme puissance manufacturière.

Depuis 1850, affirme M. Mulhall, les manufactures de la Nouvelle-Angleterre ont quintuplé leur valeur productive et cela à tel point que, toutes proportions de population gardées, cette valeur dépasse maintenant celle de n'importe quel pays d'Europe. Ainsi, alors que, par exemple, les produits manufacturés dans la Nouvelle-Angleterre en sont arrivés à représenter annuellement une somme de $319 par chaque habitant, cette valeur n'est que de $115 dans la Grande-Bretagne, $88 en Belgique, et $74 en France.

La rapidité avec laquelle l'industrie manufacturière a progressé, dans la Nouvelle-Angleterre, est en outre absolument unique, et même pourrait-on dire que c'est par bonds gigantesques en avant que cette activité s'est manifestée. Ainsi, la valeur représentative des manufactures, par habitant, dans la Grande-Bretagne, était de $111 en 1850, et seulement $115 en 1890, alors que, durant le même intervalle de temps, cette valeur, dans la Nouvelle-Angleterre, faisait un saut brusque de $104 à $319, ce qui équivaut à dire qu'en Europe la situation restait tout le temps à peu près stationnaire, tandis que dans la Nouvelle-Angleterre les manufactures triplaient leur chiffre d'affaires.

Parmi les industries particulières à la Nouvelle-Angleterre, celle de la chaussure, aujourd'hui si prédominante, ne pouvait, bien entendu, échapper à l'attention de M. Mulhall. Aussi lui consacre-t-il plusieurs de ses statistiques les plus savamment équilibrées.

Les manufactures de chausures ont produit, en 1890, pour une valeur de 167 millions de dollars, alors que l'Allemagne donnait un rendement de 158 millions, la Grande-Bretagne, 144 millions, et la France 110 millions. Mis en regard de la population de chacun de ces pays, ces chiffres représentent, pour la Grande-Bretagne, une somme de $4 par chaque habitant, de $3 pour la France et l'Allemagne, et de $36 pour la Nouvelle-Angleterre.

L'échelle des salaires offre les mêmes proportions ascendantes que pour la valeur des produits. Le nombre des employés, qui était de 313,000 en 1850, se montait en 1890 à 885,000, et, durant cette intervalle, la moyenne des salaires s'élevait de $246 à $469, soit une augmentation de 91 pour cent. En 1890, les salaires payés dans la Nouvelle-Angleterre représentaient exactement, en moyenne, $9 par semaine, ce qui, affirme M. Mulhall, est bien supérieur à ce que peut obtenir, pour son travail, l'ouvrier européen, sans compter que la vie est moins chère aux Etats-Unis et dans toute l'Amérique du Nord généralement, qu'en Europe.

Charlevoix restera ministériel

M. Pierre d'Auteuil qui a été élu dans le comté de Charlevoix, comme conservateur indépendant, contre l'ancien député libéral, M. Morin, qu'il a défait par 14 voix de majorité, avait le support du petit journal hebdomadaire publié à la Baie St-Paul, *Le Courrier de Charlevoix*.

Voici ce qu'il dit dans son dernier numéro :

Nous avons souvent dit que notre région était trop pauvre pour faire de la politique ; dans un comté comme le nôtre, il faut absolument que le député qui le représente soutienne le parti au pouvoir.

Malgré que nous aurions préféré un gouvernement Flynn, dans l'intérêt du comté, nous donnerons "fair-play" au nouveau gouvernement Marchand aussi longtemps que celui-ci méritera notre confiance.

Nous verrons la nouvelle administration à l'œuvre, et nous la jugerons d'après ses actes, sans parti-pris ni partialité.

Le candidat libéral a été battu de 11 voix dans sa propre paroisse, la Baie St-Paul, où il a pris jadis une majorité de plus de 350.

Nous avions raison de croire, dit le "Courrier de Charlevoix," que la majorité de M. D'Auteuil dépasserait 100 voix si la votation avait eu lieu la semaine derniere.

Mais M. Angers a fait un travail considérable dans ces paroisses, et grâce au patronage, il a réussi à diminuer notre majorité dans ces endroits.

Les événements de Cuba

Les réformes cubaines mises en vigueur

La Havane, 19.—Les fonctionnaires espagnols à la Havane démentent en tous points les histoires publiées par un journal de New-York d'après des dépêches reçues de la Havane, par voie de West Key. Les dépêches annonçaient la défaite du colonel Ruiz près de Manzanillo ainsi que celle du colonel Sguillar près de Guines.

Hier est arrivé d'Espagne le décret royal mettant en vigueur les réformes que le gouvernement avait, le 15 mars dernier, décidé d'établir dans les provinces de Santa Clara, de Matanzas, de la Havane et de Pinar del Rio. Le "Pais", l'organe des autonomistes, et tous les autres journaux quotidiens félicitent la reine régente de cette décision qui coïncide avec l'anniversaire de la naissance d'Alphonse XIII.

Madrid, 19.—Le "Liberal" annonce que les insurgés cubains ont contracté un emprunt de quinze millions de francs à New-York.

LE BILL DES PILOTES

Ottawa 19—MM. Cléophas Augé, président du corps des pilotes ' Louis Bélisle secrétaire ; Prudent Beauset et Wilbrod Gauthier, membres du comité, tous de Québec étaient hier matin au comité des bills privés pour appuyer la motion de M. le Dr Guay, demandant une charte pour les pilote naviguant entre Montréal et Québec, sur les mêmes lignes que sont constitués les pilotes naviguant entre Québec et le bas du fleuve.

Le Cœur Manquait.

NEUDORF, T.N.W., CAN., Juin, 1893. (3)

Ma fille avait une excellente santé, a venir jusqu'à il y a deux ans, lorsqu'elle donna des signes de découragement. Quelque temps après elle ressentit une douleur comme si le cœur lui manquait, et elle eût des convulsions très fortes. Plusieurs sol-disants remèdes furent employés pendant une année mais sans succès. Après avoir pris la première cuillérée du Tonique Nerveux du Père Koenig, les attaques disparurent et elle n'en a pas eu depuis.

JOE. OTT.

Certifié par le Rev. L. Streich.

STREATOR, ILL., Déc. 5, 1890.

Le Tonique Nerveux du Père Koenig est le meilleur que j'ai trouvé, c'est une grande bénédiction pour les gens affligés. Que Dieu vous bénisse. Bien respectueusement,

SŒUR ST. FRANCIS, O.S.F.

AGENTS:

L. McGALE, 223, rue Notre-Dame, Montréal.

LAROCHE & CIE, Québec.

Conversions au catholicisme

Le *Freeman's Journal*, organe catholique de New-York, mentionne la conversion au catholicisme d'un clubman bien connu à New-York et qui a longtemps été l'un des soutiens les plus zélés de l'Eglise épiscopalienne. Il s'agit de M. D. Astor Kane, dont la femme, née Iselin, était déjà catholique.

Le vendredi 26 mars, M. Kane, son beau-frère et l'un des beaux frères de sa femme ont reçu le baptême sous condition dans la cathédrale de Saint-Patrice.

C'est dans un pèlerinage fait en Terre-Sainte, l'année dernière, en compagnie de Mme Kane et de Mme Iselin, que M. A. Kane a pris la résolution de quitter l'Eglise épiscopalienne pour devenir catholique.

D'autre part, on annonce que le mouvement des conversions au catholicisme se poursuit en Angleterre. A la suite de la bulle d. Léon XIII, déclarant nuls les ordres anglicans, plusieurs membres du clergé anglican, spécialement de la haute Eglise, se sont décidés à demander à l'Eglise catholique le véritable sacerdoce.

C'est ainsi que le Rév. Maturin, des PP. de Cowley, dont nous annoncions récemment l'éclatante conversion, a demandé à entrer dans le clergé catholique et a reçu la tonsure le 25 mars dernier.

Enfin le *Tablet* publie la note suivante :

"Nous apprenons que M. David Lloyd Thomas, qui a été reçu dans l'Eglise avec sa famille il y a quelques mois, a obtenu du Saint Siège la permission d'être réordonné sous condition.

"M. Thomas avait *été* ordonné il y a quelques années par le Rév. F. G. Lee que l'on affirme avoir été validement, bien que subrepticement, consacré évêque, (par un évêque janséniste de Hollande) et s'être servi d'un pontifical catholique pour cette ordination."

Chine. *Les missions catholiques*.—Le P. MacWeigh, missionnaire en Chine, et auteur d'un dictionnaire chinois très estimé, donne ces détails intéressants sur les missions de Chine :

"Quoique chaque ministre protestant reçoive 5000 francs, tandis que le missionnaire ne reçoit que 500 francs de la Propagande, nos missions sont bien plus florissantes. Ainsi, dans toute la Chine, il n'y a guère que vingt mille protestants contre deux millions de catholiques. Le vicariat de Pékin compte à lui seul quarante deux mille catholiques. C'est bien peu de chose, quand on pense qu'il y a en Chine environ trois cent vingt deux millions d'habitants. Mais, à tout prendre, ce peuple est religieux.

"Tous croient à un Dieu unique, et les athées parmi eux sont inconnus. Les trois sectes religieuses qui se partagent le pays sont : le confusianisme, le boudhisme et le taoïsme. La première est la religion d'Etat, mais l'empereur patronne les deux autres. Nous croyons que ce peuple se convertira quand les circonstances seront plus favorables. Actuellement, la persécution est toujours latente, et c'est la protection des puissances européennes qui est notre sauvegarde."

DANGER DE JOUER AVEC DES ALLUMETTES

Enfant brûlé à mort

Escoumains, Qué., 19.—Aujourd'hui vers 1 heure, John Toppings, enfant de quatre ans, s'étant emparé d'une boîte d'allumettes, sortit de la maison de son père, se cacha sous la galerie et commença à les allumer. Malheureusement il mit le feu à ses habits et se brûla affreusement la figure, les mains et les jambes.

L'on ne pense pas pouvoir le réchapper.

DEUX-MONTAGNES

M. Beauchamp, conservateur, élu par deux voix

L'officier-rapporteur du comté des Deux-Montagnes a fait le relevé des bulletins donnés à la dernière élection, hier, à St-Scholastique, et a déclaré M. Beauchamp élu par 2 voix de majorité. M. Beauchamp n'avait qu'une seule voix de majerité le soir de l'élection.

Ayez-en toujours à la maison

Sans attendre que le mal ait fait des progrès et soit plus difficile à combattre guérissez toutes les affections de la poitrine, des bronches, des poumons et de la gorge, avec le *Baume Rhumal*.

C'EST UNE OBLIGATION

Celui qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de se donner tous les soins possibles pour recouvrer la santé. Il ne peut pas se soustraire à cette loi sans s'exposer à une faute grave. Il ne peut prétendre que sa maladie soit incurable, car depuis que les fameux remèdes sauvages de J. E. P. RACICOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines, ont connus, toutes les maladies peuvent être guéries. Ces remèdes sont d'une efficacité incontestable. Aussi voit-on des malades partir des parties les plus reculées du Canada et des Etats Unis pour venir se les procurer. D'autres, que leurs moyens ne permettent pas d'entreprendre le voyage se les font expédier. Et tous sont d'accord à les proclamer hautement supérieurs à tout ce qui s'est vu, en fait de remèdes, leur efficacité dépend de ce que ces racinages seuls sont employés dans leur fabrication. Vous tous qui souffrez, sachez que pas une seule fois ces remèdes ont failli. On se les procure en s'adressant à l'Enseigne du gros sauvage, chez

J. E. P. RACICOT

No. 25, rue St-Joseph, Québec.

25 fév—

CHEMIN DE FER

Quebec Central

A commencer le 5 Octobre 1896.

ALLANT AU SUD

Partira de Québec (Traverse) à 1.30 p. m. / Partira de Lévis, Q. C. R., à 2.00 p. m.	EXPRESS pour S. François, Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits au Sud.
Partira de Québec par la Traverse à 6.30 p. m. / Partira de Lévis Q. C. R. à 7.00 p. m.	Accommodation pour Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits sur le B. & M. R. R.
Partira de Québec par la Traverse à 7.30 a. m. / Partira de Lévis Q. C. R. à 8.00 a. m.	MIXTE pour Beauce Jct., et St-François

ALLANT AU NORD

Arr. Lévis, Q. C. R., 1.55 p. m. / Arr. Québec (Traverse), 2.00 p. m.	EXPRESS de New-York Boston, Sherbrooke, St-François et Megantic.
Arr. Lévis, Q.C.R., 8.00 a. m. / Arr. Québec (Traverse), 8.15 a.m.	Accommoda- de New-York, Boston, Portland et Sherbrooke.
Arr. Levis, Q. C. R., 6.45 p. m.,	MIXTE de St-François et Beauce Jnct.

Tous les trains circulent tous les jours, les dimanches exceptés.

Raccordement à Harlaka Jc. du train Express avec l'Express local de l'Intercolonial de Dalhousie.

L'express laissant Québec le samedi se rendra seulement qu'à Springfield le dimanche matin.

Chars Pullman attachés à l'Express sans changement de Quebec à Springfield, se raccordant à Sherbrooke avec les Pullman directement pour Boston. Chars dortoirs directement sur l'Express de Québec à Boston.

Pour autres informations s'adresser aux agents de la compagnie et à M. R. M. Stocking, 32, rue St-Louis, Québec.

FRANEGRUNDY, Gérant-général. J. H. WALSH, Agent gén. des pass

4 janvier 1897.

DECES

Dallaire.—Décédée le 17 courant, à l'âge de 11 ans et 2 mois, Marie Angélina, fille de Eugène Dallaire, employé chez M. A. E. Vallerand.

Mercier.—A St-Roch, le 16 mai courant, Mlle Mathilde Mercier, à l'âge de 42 ans.

Elle était la sœur de M. Louis Mercier, marchand-épicier, et de M. Delphis Mercier, employé civil.

Valin.—Décédée le 16 courant, à l'âge de 32 ans, Dame Léda Fiset, épouse bien-aimée de Edm. Valin, de St-Augustin, comté de Portneuf.

Caron.—Décédé le 10 courant, le Rév. George Caron, curé de Kingsey Falls, diocèse de Nicolet.

Poulin.—En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 21 ans et 7 mois, Marie Bernadette Alma, fille de Louis Poulin, Ecr.

Dupuy.—A Sherbrooke, le 12 mai 1897, Mlle Eliza Dupuy, fille de M. Louis Dupuy, à l'âge de 26 ans.

LeDroit.—Décédée le 14 du courant, à l'âge de 62 ans, dame Ermine Euphémie Hardy, épouse de Théophile LeDroit, Ecr., marchand, de cette ville.

Laroche.—A l'Hôpital du Sacré-Cœur, le 14 mai 1897, à l'âge de 83 ans et 4 mois, sieur Léandre Laroche, ancien cordonnier.

Beaudet—Damase Beaudet, père du curé de Ste-Philomène de Fortierville, est décédé le 13 courant, chez sa fille, en cette dernière paroisse, à l'âge de 70 ans.

Langlais.—Décédée le 14 courant, à l'âge de 30 ans, Mlle Marie-Louise Langlais, fille de feu Antoine Langlais et sœur de Alfred Langlais, entrepreneur couvreur.

Dumas.—Décédé le 15 du courant, à l'âge de 46 ans, L. G. Dumas, Ecr., marchand-tailleur, époux de Alvine Martel.

Nouvelles de Montreal

NOYE RETROUVE

Les employes du Palais de Justice de Montreal

GROSSE POURSUITE

Nouvelles politiques

Dedicace de l'eglise St Louis de France

Montréal, 18.—Le jeune Cormier, noyé à Contrecœur, il y a plus de trois semaines, a été retrouvé samedi après-midi par deux jeunes filles qui ramassaient du bois sur le bord du fleuve, à environ douze arpents plus bas que l'endroit où il était tombé à l'eau.

Le coroner Provost, de Sorel, en a été informé et s'est rendu à Contrecœur, mais il n'a pas jugé à propos de tenir une enquête. Le corps a été inhumé samedi soir.

—Dans une lettre du procureur-général de la province de Québec à M. Cherrier, greffier de la cour de Circuit, il est annoncé qu'un troisième juge sera nommé pour siéger au tribunal de la cour de Circuit, actuellement encombré de causes et en arrière de dix à douze mois sur la liste.

Cette même lettre annonçait plusieurs nominations d'employés et augmentations de salaires.

—Les marchés de Montréal sont dans un état désastreux. Planchers toitures sont vermoulues et demandent des réparations immédiates. Il faudrait au moins $6,000 pour ces travaux, et la commission des finances n'a pas d'argent.

—M. F. R. Alley réclame $651,531 de la Compagnie de chemin de fer urbain de Montréal.

Les parties, suivant la déclaration, avaient passé un contrat entre eux et la défenderesse s'était engagée à construire une voie ferrée allant au Parc Amherst.

Mais la compagnie défenderesse, toujours suivant la déclaration du demandeur, aurait passé un contrat avec la Compagnie du Parc et de l'Ile, pour la construction de cette voie qui a été posée dans un endroit qui n'est pas avantageux pour le demandeur.

—Le constable St Germain a arrêté hier un italien du nom de Dolidor Forguina, accusé d'avoir volé des harnais à M. Monteith, propriétaire d'une écurie de louage.

—Les paris de brouette à propos d'élection deviennent de mode. Hier matin, M. Chenevert qui avait gagé avec M Lebœuf sur le résultat de l'élection d'Hochelaga, ayant perdu, a promené ce dernier en brouette autour du marché St Jacques, aux applaudissements d'une foule nombreuse.

L'hon. M. Greenway, premier ministre du Manitoba, était à Montréal hier. Le chef libéral de la petite province espère beaucoup de prospérité de 1897 pour Manitoba.

Dans une entrevue avec un journaliste, M. Greenway a dit qu'il y aurait une augmentation d'ensemencement d'environ 25 pour cent sur l'année précédente, et que si la saison est favorable, 1897 sera une année exceptionnelle pour le Manitoba et le Nord-Ouest.

M. Greenway ne dit pas un mot de la situation politique.

—L'hon. John S. Hall, qui vient de passer deux mois à Lakewood dans l'intérêt de sa santé, est revenu à Montréal samedi soir. M. Hall a dit hier soir, qu'il espérait bientôt être en état de reprendre l'exercice de sa profession. En ce qui regarde la politique, M. Hall n'a rien dit. Il n'a pas lu les journaux, et il n'a vu aucun de ses amis. Il connait rien de la situation.

—La dédicace de la nouvelle église St Louis de France aura lieu dimanche prochain, le 23 mai. Plusieurs évêques et de nombreux membres du clergé assisteront à la cérémonie.

La bénédiction commencera à 9.30 h. a. m. et ser.. faite par Sa Grandeur Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke qui, assisté d'un nombreux clergé, officiera pontificalement tant à la bénédiction qu'à la grand'messe.

Le sermon de circonstance sera prononce par Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet.

Rouville

M. Dufresne élu par 3 voix de majorité

Marieville, 18—Le décompte des bulletins qui a eu lieu ici hier par l'officier rapporteur donne trois voix de majorité à M. Dufresne, conservateur sur son adversaire M. Girard libéral.

Un autre nuage à l'horizon

Une triple alliance contre l'Angleterre

La France, l'Allemagne et la Russie

Demanderaient l'évacuation de l'Egypte par les Anglais

Berlin, 18.—On apprend de bonne source que dans le cours de la semaine dernière, une entente définitive a été conclue ; d'après cette entente, les cabinets de France, d'Allemagne et de Russie règleront bientôt la question d'Egypte et celle du Transvaal, et cela se fera systématiquement dans un sens anti-anglais. Dès que les troubles greco-turcs seront définitivement apaisés, l'affaire sera entreprise, à moins que la Grande-Bretagne ne précipite les choses et en ce cas elle entrera en guerre ouverte avec les trois puissances continentales. Le but final de l'entente est de forcer l'évacuation de l'Egypte, d'annuler le Transvaal dans une position parfaitement indépendante. La France, dans le règlement des conditions de la paix avec la Grèce, se mettra avec la Russie et l'Allemagne, en dépit de l'opinion publique.

Tandis que le télégramme que l'empereur Guillaume a adressé au président Faure pour lui exprimer sa sympathie pour les familles des victimes de l'incendie du Bazar de la charité a produit une excellente impression, l'empereur a fait fausse route en contribuant pour 10,000 francs au fonds de secours, car son prétendu don a provoqué des articles anti-allemands dans la plupart des journaux français.

Le "Matin" proteste avec force contre tout rapprochement franco-allemand basé sur le don de 'empereur Guillaume qu'il considère comme une demande de l'appui français contre la Grande-Bretagne dans le Sud-Africain, déclarant que la France n'a aucune raison d'embarrasser la Grande-Bretagne dans ces régions et félicitant [illegible], ministre des affaires étrangères de France, d'avoir refusé à l'Allemagne l'appui de la France en échange de l'appui allemand en Egypte.

Le "Soleil" et le "Rappel" publient des articles dans le même sens.

Le "Figaro," d'un autre côté, dit qu'il ne croit pas que l'empereur Guillaume ait fait ce don simplement dans le but de préparer sa visite à l'exposition de Paris de 1900, ajoutant que le but de Guillaume II est plus élevé. Le "Figaro" ajoute : "Il désire donner à l'Allemagne l'assurance, par l'hégémonie de l'Europe continentale en face du reste du monde, qu'un grand empire colonial est indispensable au développement de son industrie. Son premier pas est de reconquérir pacifiquement Paris, que son grand-père avait pris par les armes."

Le meurtre de Mailloux

ARRESTATION DE L'ASSASSIN

Nous avons annoncé brièvement en dépêche, hier, l'arrestation du fameux J. A. Racine, autrefois propriétaire d'un tripot bien connu à Montréal, accusé du meurtre de J. A. Mailloux, de Rouses Point.

Léon Mailloux a été trouvé assassiné près de Rouse's Point vers le 25 décembre dernier.

Vers le 30 du mois de décembre, un bûcheron, travaillant près de Montgomery, trouva au pied d'un arbre le cadavre horriblement mutilé d'un inconnu. La figure n'était plus qu'une masse de chair calcinée et le corps avait également été brûlé à l'aide d'acide carbonique. Le défunt avait le crâne transpercé d'une balle ; après les recherches les plus minutieuses, on parvint à faire identifier le défunt, qui fut reconnu pour être le nommé Léon Mailloux, âgé de 74 ans, originaire du Canada, mais habitant des Etats-Unis depuis plus de 40 ans. Une enquête eut lieu, la police fit des recherches, mais le mystère qui entourait cette effroyable tragédie semblait ne pas s'éclaircir. Pendant que l'on croyait cette triste cause abandonnée, les limiers les plus habiles, les détectives les plus retors continuaient leurs recherches.

On se rappelle que les soupçons les plus sérieux planaient sur la tête d'un individu. On l'avait même désigné alors. Mais pour ne pas donner l'éveil au coupable, on avait feint d'abandonner toute recherche. C'est probablement ce qui a perdu l'auteur du crime.

Racine, qui était soupçonnée et qui se rendait parfaitement compte des soupçons de la police à son endroit, ne bougea pas d'abord de Rouse's Point. Puis le silence se faisant autour de cette tragédie, il s'enhardit peu à peu ; il voyagea. Cependant il ignorait que la police épiait tous ses mouvements. Samedi, au moment sans doute où il s'y attendait le moins, on l'arrêtait et on le conduisait à la prison. Racine est resté froid, presque indifférent, en entendant la sommation du détective.

L'accusé a été conduit de Plattsburg à Rouse's Point où s'est ouvert immédiatement devant le juge de paix Hong, l'enquête sur le meurtre de Mailloux.

L'EMPEREUR GUILLAUME EN ALSACE-LORRAINE

Berlin, 18.—Pendant son séjour au château d'Urville, près de Metz, la semaine dernière, l'empereur Guillaume a assisté à une petite guerre dans la région de Gravelotte et de Moulins, dans laquelle plusieurs divisions étaient engagées. Durant les opérations la neige est tombée en abondance, mais l'empereur, l'impératrice et le prince Adalbert, troisième fils des souverains, suivaient quand même à cheval les mouvements militaires. Guillaume II a aussi inspecté pendant son voyage aux environs de Metz, les emplacements où seront construits un certain nombre de nouveaux forts avancés ; il a demandé qu'un changement soit fait dans la police d'un de ces forts. L'empereur, en retournant à Wiesbaden, s'est arrêté à Strasbourg.

LA COLONISATION AU MANITOBA

ELLE FAIT DES PROGRES

Montréal, 18.—L'hon. M. Greenway, premier ministre du Manitoba, était à Montréal dimanche. Le chef libéral de cette petite province espère beaucoup de prospérité en 1897 pour le Manitoba.

Dans une entrevue, M. Greenway a dit qu'il y aurait une augmentation d'ensemencement d'environ 25 pour cent sur l'année précédente, et que si la saison est favorable, 1897 sera une année exceptionnelle pour le Manitoba et le Nrod-Ouest.

Le premier ministre a aussi constaté que la colonisation avait fait de grands progrès cette année au Manitoba.

L'hon. M. Greenway partira dans quelques jours pour New-York.

Dans le cours de la journée, il a eu une longue entrevue avec M. Beaugrand.

DEUX NOYADES

Deux morts subites

Arrestation d'un voleur redoutable

Montréal, 18.—Le gardien du pont jeté sur le canal, à la Côte St-Paul, a repêché, ce matin, le cadavre d'un nommé James Wainmain, noyé depuis deux semaines. Wainmain demeurait à Lachine et s'est noyé en se rendant chez lui en canot, la nuit.

* * *

Deux morts subites depuis hier, un nommé Jos. Giguère, de St-Henri, est mort hier soir, en traversant la cour de sa maison, et ce matin, sur la rue Montcalm, un peintre, a aussi été trouvé mort. Le coroner ne tiendra pas d'enquête dans le cas du premier, mais il prend des informations au sujet de la mort du peintre. Ce dernier n'était pas bien, hier soir, il avait fait demander le médecin.

* * *

—Une fillette de 3 ans et demi du nom de Lachapelle s'est noyée hier l'après-midi en jouant sur le bord de la rivière des Prairies avec plusieurs de ses petites compagnes. Elles s'amusaient dans un bac attaché à la rive par une chaîne lorsque la petite Lachapelle perdit l'équilibre et enfonça sous l'eau. Le cadavre a été retrouvé une demi-heure après sous le bac.

—Un cambrioleur redoutable, un récidiviste dont la police surveillait les mouvements est aujourd'hui sous les verrous. C'est un nommé James Gosney, qui demeurait rue Leroux. On a trouvé chez lui des paletots en fourrure, des bijoux, des étoffes de toute sorte, etc. Gosney aurait commis en Europe des offenses très graves.

Les dames qui veulent avoir une belle chevelure n'ont qu'à se servir de la "Sulfurine" de J. B. Morin, 325½ rue St Joseph

L'election d'Argenteuil

La même difficulté que dans la division St-Antoine

Lachute, 18.—Le décompte des bulletins pour le comté d'Argenteuil a eu lieu samedi dernier, à la Cour, devant l'officier-rapporteur, M. G. F. Calder, et en présence de M. Weir, le candidat élu et M. W. J. Simpson, le candidat conservateur.

Dans quatre polls on n'a pas trouvé de relevé du scrutin, conséquemment l'officier-rapporteur n'a pu faire sa déclaration de l'élection. Il a décidé de se procurer les relevés qui manquent avant de faire la déclaration. Il a donné pour raison que la meilleure preuve possible qu'il pouvait obtenir pour avoir les informations contenues dans les documents qui manquent était le témoignage des sous-officiers-rapporteurs sous serment. Les procédures ont été ajournées.

LES NAUFRAGES

"L'ARCADIA" sera une perte totale

Un voilier échoué

Cap Ray, 18.—(Service des signaux). Le temps est nuageux.

"L'Arcadia" qui s'est échoué est dans un état dangereux. Les chambres à engin sont remplies d'eau et il pèse lourdement sur le roc. Il est probable qu'il sera une perte totale. Aucun vaisseau de sauvetage n'est encore arrivé.

Plus tard.—Un télégramme a été reçu ce matin, disant qu'après que l'équipage eut quitté le "Grandee," celui-ci s'est mis à flotter. Des pêcheurs le firent entrer dans un endroit appelé Nixes Mate où il est ancré maintenant.

Halifax, 18.—Le voilier "Grandee," propriété de A. et W. Smith & Co., de cette ville, s'est échoué près de Port Hillford. On dit qu'il est une perte totale. Il était sur lest, parti des Barbades pour Lescomb, N. E., pour y prendre une cargaison de bois.

Parlement fédéral

A propos de soumissions

Le Musée National à Ottawa

Ottawa, 17.—A la Chambre des Communes, aujourd'hui, M. Davin a présenté un bill à l'effet de demander des soumissions pour tout ce dont aura besoin le gouvernement à l'avenir.

En réponse à sir Charles Tupper, l'hon. M. BLAIR a annoncé que dix-sept soumissions avaient été reçues pour les sections 4 à 7 du canal Soulanges. Les plus basses étaient celles de M. J. Hogan, de Montréal, M. A. Onderdonk, d'Hamilton, et Fargues, d'Ottawa. L'ouvrage devra être terminé pour le printemps de 1899. M. Hogan ayant déclaré qu'il ne pouvait faire les travaux pour ce temps, le contrat a été accordé à M. Onderdonk. Treize soumissions ont été reçues pour la section 13, le contrat a été accordé à M. Hogan, étant le plus bas soumissionnaire.

M. BELCOURT demande copie de toutes les lettres, correspondances et pétitions reçues, concernant l'érection d'un musée national à Ottawa. Il demande qu'on voie immédiatement à l'érection d'une bâtisse pour placer les exhibits du musée géologique.

L'hon. M. LAURIER admet l'utilité de cette demande et dit que le gouvernement la prendra en considération.

M. MARTIN demande copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement d'Ottawa et celui de Terreneuve, concernant l'entrée de cette île dans la confédération canadienne.

Pendant le reste de la séance l'on s'est occupé de la passation de bills privés.

AU SENAT

En réponse au sénateur Landry, le sénateur Coote dit que le maître de poste de l'Ile-aux-Grues a été démis à la demande de M. Choquette, M. P., sous l'accusation d'être un partisan politique et d'avoir distribué de la littérature électorale.

Le sénateur Landry désire savoir si l'administration présente, ou aucun de ses membres, ont demandé au Saint-Siège d'intervenir, par l'envoi d'un délégué apostolique, pour aider directement ou indirectement, en suggérant à la minorité catholique du Manitoba d'accepter le compromis fait entre les deux gouvernements à propos de la question scolaire.

Sir Oliver Mowat répond : non.

En réponse aussi au sénateur Landry on l'informe que M. Alfred Dubé, employé sur l'Intercolonial, a été démis à la demande de M. Choquette qui a déclaré qu'il était un partisan des plus turbulents.

Le sénateur Landry est d'opinion que cette accusation n'a pas sa raison d'être et dit que Dubé est prêt à prouver le contraire.

FAITS DIVERS

MARIAGE A L'HORIZON

On annonce pour prochainement le mariage de M. Joseph Martel, fils de M. J. Martel, épicier, à Mlle Adeline, fille de M. Martel, épicier, à la Haute-Ville.

A L'HOTEL-DIEU

Le coroner Belleau a tenu une enquête, ce matin, à l'Hôtel-Dieu, sur le cadavre de Joesph Verret, ancien marchand de la rue St-Valier.

Le défunt, il y a quelques jours, s'était frappé à la tête dans une barrière, par un crochet en fer pesant une vingtaine de livres. Le défunt ayant pris du froid et son état s'étant aggravé, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où il mourut. Le jury a rendu le verdict suivant : "Mort de septicemie" ou empoisonnement du sang.

MORT SUBITE

John Carr, cultivateur bien connu de St-Augustin, est mort subitement vendredi dernier, pendant qu'il sciait du bois à sa porte. Le défunt souffrait d'une maladie de coeur depuis plusieurs années.

L'on n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

LES BARRIERES

Les barrières à Ste-Foye et sur le chemin St-Louis ont été reculées à une certaine distance.

ACCIDENT

Une bambine, enfant de M. Jos. Laflamme, boulanger, était en train de poser des épingles sur les rails du tramway pour les faire aplatir, lorsqu'une voiture l'a frappée et renversée. Elle s'en est heureusement tirée avec quelques contusions à la tête sans gravité.

PAS MIEUX

M. Dydime Simard, percepteur du revenu, à la Baie St-Paul, est gravement malade. Son cas est considéré comme désespéré.

LE "CAMPANA"

Le "Campana" entrera dans le bassin de radoub à St-Joseph de Lévis ce soir, pour y subir quelques réparations.

EN L'HONNEUR DU JUBILE

A une réunion du bureau des écoles protestantes de Lévis, tenue le 15 courant, il a été décidé, en l'honneur de la célébration du Jubilé de la Reine, de fermer les écoles cette année, le 21 juin et de tenir ce jour-là un examen public. Les écoles s'ouvriront de nouveau le 30 août prochain.

Le "RHODA"

Le "Rhoda" subira de grandes réparations dans la cale-sèche de M. Davie. Ce bateau remorqueur lorsqu'il aura été réparé, servira pour transporter les malles, à Rimouski.

LES TRAPPISTES

Quelques Pères Trappistes de Mistassini, doivent visiter St-Joseph de Lévis, et passer de porte en porte pour y recevoir les quelques aumônes que les gens voudront bien leur donner.

Le produit de ces quêtes serait pour subvenir aux besoins des nouveaux colons, qui se sont établis à Mistassini, dans la région du Lac St-Jean.

PREMIERE COMMUNION

Dimanche dernier, huit élèves du couvent de Bellevue ont eu le bonheur de faire leur première communion et d'être confirmées dans l'après-midi par Sa Grandeur Mgr Bégin.

ACCIDENT CAUSÉ PAR LES MAUVAIS CHEMINS

Les chemins de Charlesbourg étaient dimanche dans un si pitoyable état qu'un citoyen bien connu a failli se faire tuer.

J. B. M. Dion, marchand épicier, descendant de Charlesbourg, dimanche à six heures p. m., lorsque, arrivé à un certain endroit, son cheval enfonça jusqu'au poitral, et après s'être tirer d'embarras, prit l'épouvante, et traîna son conducteur une couple d'arpents sur le sol. M. Dion s'est fait écorcher la figure et les mains.

Le souffle guéri chez le cheval

Le *Traveller Companion*, après un court traitement, arrête cette maladie, la pousse appelée le souffle qui diminue la santé et le prix du cheval.

Dépôt général, J. B. MORIN, 325½, rue St-Joseph.

La douce charite

..Jean de Lagemont, au bras de son vieux domestique—son guide, hélas ! car, à trente ans, il était aveugle—saluait respectueusement Mlle Solange d'Erval. Il l'avait rencontrée, ainsi que bien d'autres fois, au chevet d'un malade, et elle rentrait à son logis du Bois Vert, dont on apercevait en haut de la côte, le toit ardoisé, parmi les rameaux dépouillés de novembre.

—Elle doit être belle ? N'est-ce pas qu'elle est très belle ? demandait Jean, pour la centième fois, à son fidèle François qui docile et convaincu répondait :

—Oui, belle, mais bonne surtout. Un cœur Mlle Solange, un cœur d'or ..

Depuis près d'un an que Jean de Lagemont, retiré dans son château, était devenu par l'entremise de l'abbé Daniau le vieux curé, l'hôte assidu du Bois Vert, où Mme Veuve d'Erval habitait solitaire avec sa fille, la présence de Mlle Solange lui était devenue comme un bonheur confus, très doux, très apaisant. Il aimait surtout l'entendre au chevet des malades, recueillir les paroles charitables dont elle avait le secret pour tous les maux du corps et de l'âme.

Mme d'Erval, veuve d'un officier de marine vivait donc là avec sa fille, qui touchait à ses trente-cinq ans, d'une vie modeste, une grande part de leur aisance allant aux pauvres. Elles partageaient leur temps entre les visites aux malades, la musique, les fleurs cultivées avec intelligence. Le vieil habitué de la maison était le bon curé, un humble et souriant prêtre bien humain, qui venait presque chaque soir faire sa partie d'échecs—une terrible passion !

Jean fut le bienvenu. traité en enfant gâté par les deux femmes. Le meilleur fauteuil était roulé vers lui à son arrivée et selon qu'il le désirait, Mlle Solanges lisait pour lui les poètes, ou se mettait au piano. Combien ces attentions l'enveloppaient de douceur lui qui n'avait pas connu de charme féminin autour de lui, même sur son berceau, sa mère étant morte en le mettant au monde. Il avait connu son père pour l'avoir vu deux mois, chaque année, aux vacances ; il avait quinze ans quand il le perdit aussi.

A vingt et un ans, maître de sa fortune il partait pour de lointains voyages, visita l'Europe, quelque peu l'Asie. La Palestine le retint longtemps. Mais les fièvres prises ça et là le terrassaient, le mettaient entre la vie et la mort. La vie fut sauvée, mais un brouillard demeurait sur ses yeux, peu à peu épaissi. Les plus célèbres docteurs furent impuissants : à vingt sept ans, il était aveugle.

Il se résignait alors à vivre en son château de Poitou en compagnie du vieux François et de sa femme Nanette.

C'était à trente ans maintenant, un grand jeune homme blond, d'aspect délicat, les cheveux bouclés encadrant un large front de rêve, une fine moustache ombrant des lèvres calmes. Très riche, il donnait beaucoup, et grâce à lui, l'abbé Daniau vit sortir de sa misère sa chère église de Saint Romans, les pauvres connurent des jours inespérés.

Ce matin là, en entrant au château il pensait avec un grand trouble à Mlle Solange.

* * *

Fermant son bréviaire, l'abbé Daniau, le lendemain, poussait la grande grille du château, et à petits pas, en se frottant ses mains rouges de froid, suivait la longue et superbe allée de tilleuls et de platanes menant au perron d'honneur. Le curé était un beau vieillard de soixante-quinze ans, encore très droit, quoique un peu cassé par la vie, la tête toute blanche. Une franche mansuétude, une indulgence naturelle émanait de son rond visage demeuré sans trop de rides, et comme aussi de l'ensemble de ses gestes, sans emphase.

Il avançait, regardant machinalement le château, massive batisse flanquée de deux tours carrées, quand le saiut de Nanette l'arrêta un instant.

—Mais monsieur le curé, vous devez avoir froid, ainsi, sans cache-nez ! Il faudrait vous gronder.

—Je le mériterais ma bonne Nanette. Mais plus il fait froid, plus vite on marche, et la marche c'est la santé. Dieu sait bien ce qu'il fait.

C'était la préoccupation constante du bon prêtre de mêler ainsi le bon Dieu à toutes choses de la vie ; au soleil à la pluie au blé qui pousse. Et c'était peut-être encore le meilleur auprès des paysans qu'il entretenait tous les jours familièrement, à même l'ouvrage et qui l'adoraient d'ailleurs.

—Monsieur vous attend, reprenait Nanette.. Et confidentiellement : il m'inquiète ... sérieusement, monsieur le curé. Depuis quelque temps, il ne mange plus, il est " en dedans" Parlez-lui, dites, on dirait qu'il s'ennuie.

La salle à manger, où pénétra l'abbé était une vaste pièce, sévere, haute, Jean assis dans un fauteuil, le front dans la main rêvait. Il alla à la rencontre du curé, lui serra la man avec un grand élan de respectueuse amitié.

Le déjeuner fut presque silencieux. Jean ne mangeait pas, preoccupé, et l'abbé scrutait le visage pâli avec une attention [illegible] On venait de servir le café : ils étaient seuls. Alors Jean s'approcha de son vieil ami, et lui prenant la main.

—Mon père il faut que je vous parle. Promettez-moi de n'être pas sévère si ce que je vais vous dire vous semble une folie. J'ai fait un rêve, un beau rêve... Ah ce serait la joie, la lumière chaude dans ma nuit sans fin.

L'abbé Daniau tenait dans ces deux mains les doigts du jeune homme. Il les pressa paternellement.

—Je ne comprends pas mon enfant Dites avec confiance votre mal car vous souffrez.

—J'aime Mlle Solange ! Oh ! ne me dites pas que j'ai rêvé l'impossible ! Oui, elle a cinq ou six ans de plus que moi ; mais qu'importe ! Ne serais je pas un peu son enfant, elle qui devrait me guider, m'envelopper de tendresse comme un enfant ! Elle est si bonne, son cœur ouvert à toutes les charités. Pourquoi serais je le seul déshérité, moi qui n'ai pas même la lumière ! Et Dieu, dites mon père. Dieu ne me doit-il pas un peu de bonheur ?

L'abbé, ému aux larmes, songeait profondément, comme prenant conseil de sa foi sincere, et de la vie aussi :

—Mon enfant, mon ami très cher, votre confidence me trouble comme un père qui ne pensait pas plus loin que l'instant présent. Oui, le livre saint le dit ; Il n'est pas bon que l'homme soit seul : Le livre a raison, il est la sagesse même. Jean, je parlerai, dès ce soir, à Mme d'Erval.

Tous deux se levaient. Jean lui baissait les mains, ce dont se défendait l'humble prêtre, qui prit son chapeau, sa canne, des visites l'appelant dans le village.

—Allons, allons ! Dieu veut qu'on espère. Et qui sait si tout cela n'est point depuis longtemps en ses saintes volontés ?

* * *

Après son dîner, pendant lequel le digne curé avait stupéfié sa vieille gouvernante en pensant tout haut, à mots entrecoupés, il était parti pour le Bois-Vert. Le voici qui entrait maintenant dans le coquet salon des dames d'Erval, tout interloqué, lui si plein de trouble et d'éloquence, devant le simple tableau de chaque soir. La mère gracieuse petite vieille toute rose sur ses blancs cheveux, se levait de devant la table de jeu,, venant à sa rencontre, encore alerte, rieuse. Mlle Solange, près de la cheminée, lui souriait le visage demeuré calme et jeune sous ses beaux bandeaux noirs s'harmonisant, tandis que les lèvres un peu fortes disaient sa bonté..

—Seul ! vous venez seul ! s'exclamait Mme d'Erval. Mais M. de Lagemont nous boude en vérité..Il n'est pas souffrant au moins ?

—Si, si, un peu.... c'est-à dire non.... rien de grave balbutiait le brave abbé, qui s'était assis près du feu, très rouge, car il lui semblait mentir très embarassé aussi.

—Si... non... Mais vous nous inquietez l'abbé.

L'abbé avait préparé un beau discours en plusieurs points. Or ainsi, qu'il lui arrivait fréquemment une fois en chaire, il oubliait tout. Alors, il parlait selon son cœur, son cœur plein de Dieu et de l'amour des hommes ! Il se sentait perdu, il brusqua tout ;

—Voilà, il désire se marier !

—Se marier s'écrièrent les deux femmes. Et Mlle Solange avait pâli, les traits tirés imperceptiblement, mais cette pâleur n'avait pont échappé à l'œil scrutateur du prêtre, qui pensa, ébahi : Oui, je crois que le bon Dieu est un peu de la partie !

—Au fait, reprit Mme d'Erval, de quoi nous étonnons-nous ? Parce que ses yeux hélas ! se sont éteints devraient-il être deux fois malheureux et solitaire. Et le rôle serait grand, sublime, de la femme qui deviendrait son guide dans sa nuit de toujours ! Oh ! tenez la belle, l'enviable charité !

—..La douce charité ! murmura, comme se parlant à elle-même, et avec un exaltation contenue, Mlle Solange.

L'abbé avait entendu, et il devint radieux et audacieux, le bon abbé : le miracle s'accomplissait !

—Une douce charité, vous l'avez bien dit, mon enfant. Et il ne tient qu'à vous C'est vers vous que son cœur est allé !

Un instant, un silence délicieux plana. Puis Mlle Solange tout en larmes, le cœur débordant, se jetait dans les bras de sa mère avec un grand cri étouffé :

—Mère ! oh ! mère !

Et tout bas, de tout son cœur :

J'y avais songé..

Au printemps suivant, par un clair soleil de mai, en tous les chemins fleuris d'aubépine, les paysans endimanchés se pressaient comme à une grande fête: Ils allaient voir leur bon curé bénir le mariage de Jean de Lagemont avec Mlle Solange d'Erval.

X

LA FIN D'UN REGIME

La troisième république, celle-ci, ne se relèvera pas, quoi qu'elle fasse, du coup mortel que lui a porté l'affaire du Panama.

C'est au fond de ce canal fangeux, où l'eau claire n'a jamais coulé, qu'elle finira par crever et qu'on la trouvera, verte et ballonnée, comme une charogne qu'elle est.

Ce serait une bien digne d'elle—et, nous qui la haïssons de toute notre âme, nous n'en aurions pu souhaiter une plus vengeresse.

Les autres gouvernements sont tombés pour avoir glissé dans du sang.

Si c'est triste, au moins c'est noble.

Mais disparaitre dans l'ordure, dans l'ordure annoncelee, voilà qui n'est pas banal.

Car, vainement, ceux qui la défendent affirmeraient que la corruption effrénée mise au jour par le Panama est un simple accident, dont on ne saurait faire porter la responsabilité et la peine à tout un régime, à tout un système de gouvernement, au parlementarisme et à la république.

Si la preuve, la preuve absolue, convaincante, en une matière aussi délicate que la corruption parlementaire, n'a pu être faite, jusqu'ici, d'une façon irrécusable, qu'à l'encontre de quelques-uns des soutiens du régime, un très grand nombre se trouvent atteints gravement par l'éclaboussure.

Et le soupçon porte sur un plus grand nombre encore.

Comme dans la fable célèbre, on peut dire des républicains, à propos du Panama :

Ils ne mourraient pas tous, mais tous [étaient frappés.

Il est difficile, en effet, au personnel du régime parlementaire, surtout en république, d'échapper à la tentation de s'enrichir rapidement et par tous les moyens.

Prenez un petit commis de négociant grec, comme Rouvier ; un besogneux comme Baïhaut, qui avait déja essayé une affaire de poissons salés ou fumés ; un jouisseur comme Constans; un avocat sans talent comme Saint-Martin ; un juif comme Naquet.

Ces gens-là, pauvres, ambitieux, pleins d'appétits de toute sorte, se font nommer députés.

Ils arrivent à Paris et font partie de la majorité, c'est-à-dire qu'ils deviennent le gouvernement de la France—et cela subitement, sans transition.

Rien ne peut plus se faire en dehors d'eux.

Ils sont les maîtres du pays, eux qui, la veille encore, traînaient des souliers éculés, avaient des dettes criardes et ne pouvaient pas solder leurs consommations au café local.

S'il y a à accorder une concession de chemin de fer, de bateaux, d'omnibus, de télégraphe, de canal, ça passe par leurs mains.

Les entrepreneurs, les concurrents, les hommes d'affaires se disputent leur faveur, leur concours, que l'on met à l'enchère.

Comment voulez-vous qu'ils résistent et qu'ils gardent les mains nettes ?

Il faudrait qu'ils fussent rudement trempés, mieux qu'ils ne le sont,—eux qui n'avaient même pas une profession leur permettant de vivre avec indépendance,—pour fermer leurs portes et leurs poches aux Jupiters de la finance, qui descendent en pluie d'or dans la tour où leur vertu est enfermée.

Aussi, tandis que Rouher et Haussmann meurent sans fortune, vous voyez les principaux personnages de la république avoir hôtels, chevaux et châteaux.

C'est que tout industriel, financier ou entrepreneur de travaux publics a dû passer à leur guichet et acquitter les droits de péage, âprement réclamés.

Et, chaque fois que " les affaires " d'un pays dépendront des personnalités de la politique, il en sera ainsi.

Voilà pourquoi le régime parlementaire et la république, elle-même, sont directement atteints par la colossale flibusterie du Panama.

Ajoutons que, par une singulière application de la justice immanente, —de cette justice qui ne perd jamais ses droits ici-bas, et que nous, chrétiens, nous appelons la Providence,—ce sont les républicains qui se sont chargés de leur propre exécution.

Nous, nous n'y sommes pour rien ; nous nous bornons à marquer les coups et à enregistrer les déshonorés.

Car enfin, qui donc a traîné d'abord aux gémonies les chefs du régime, les Rouvier, les Roche, les Thévenet, les Albert Grévy, les Baihaut ?

C'est un cabinet radical.

Aujourd'hui, si un cabinet d'opportunistes a si malencontreusement pour lui ressuscité l'affaire du Panama, c'était avec la pensée bien arrêtée de prendre une revanche sur les radicaux, dans les personnes de Boyer, Maret, Julien, Isaac.

Et, si leur espoir a été trompé de diverses façons ; si au lieu d'une charrettée exclusivement radicale, on a vu surgir un convoi nouveau d'opportunistes, ce n'est pas assurément la faute de M. Méline.

Le juge avait jeté son filet, et il a ramené indistinctement les poissons—tous rouges—qui étaient dessous.

Il y en avait d'espèces diverses, comme il convient pour une bonne bouillabaisse.

Donc, en aucun moment, la république n'a voulu réellement lessiver, règler, épuiser le Panama, au nom de la probité publique, au nom de l'honneur national.

Voilà qu leur était bien égal !

La lumière, ils ne la cherchaient, ne la voulaient que contre leurs adversaires.

Pourvu que les adversaires fussent salis, tout allait à souhait.

Et le glaive de la justice, entre leurs mains malpropres, au lieu d'être l'arme loyale, honnête, cruelle aux criminels seulement, impitoyable à tous les coupables, n'a été qu'une arme de parti, qu'un lâche et ignoble poignard, dont chaque faction a frappé à son tour l'autre faction, sans l'ombre d'un souci pour la morale, pour l'équité, pour l'honnêteté française.

Aussi, cette affaire du Panama ne sera-t-elle jamais close.

Les intérêts de la politique interrompant à chaque instant les devoirs judiciaires, tous les grands compromis échapperont, et seuls seront pris et exécutés quelques petits sans conséquence.

Et, comme une blessure inguérissable, se rouvrant périodiquement et de laquelle coule une humeur purulente, l'affaire du Panama tient la république parlementaire au flanc, jusqu'à ce qu'elle en meure.

PAUL DE CASSAGNAC.

Les funerailles D'Aristide

La *France Juive* est le Rottin de la diffamation.

CRUPPI

M. Drumont est un diffamateur.

WALDECK-ROUSSEAU.

Et maintenant il est un nom, que j'ai le regret d'être obligé de citer, qui a été porté par un homme illustre, que tous les republicains ont pleuré quand il est mort. Cet homme est M. Burdeau !

J'ai la preuve que M. Burdeau a été, à la Chambre, l'indicateur d'Arton ; qu'il s'était chargé de désigner au corrupteur les députés que ce dernier devait corrompre, et, pour ces faits, M. Burdeau a directement touché la somme de 50,000 francs.

Rapport de M. le Poittevin.

J'ai encore présentes à l'esprit, comme si c'était hier, les scènes inouïes de ce procès Burdeau. Je revois Cruppi, incapable de se posséder, ayant perdu tout respect de lui-même, et la same aux lèvres, les yeux hors de la tête, m'invectivant sans vergogne et interrompant grossièrement les témoins.

Je revois Mariage retroussant sa jupe avec un geste de vieille femme et disparaissant sous les huées de l'auditoire, pendant que chacun était debout et commentait les dramatiques péripéties de ces deux journées.

J'aperçois Waldeck-Rousseau, avec sa mine de gros oiseau de nuit, mais d'oiseau d'une certaine allure, se tournant vers moi et me disant d'un ton solennel et hautain : " Monsieur Drumont, vous êtes un diffamateur ! " Il ne pensait pas un mot de ce qu'il disait et il rigolait probablement en dedans ; mais toutes les fois qu'on parle de lui on écrit qu'il est hautain, il faut bien qu'il soit hautain.

Qu'est-ce que vous dites de l'histoire, mon pauvre Waldeck ? O Cruppi, O Mariage, que pensez-vous du rapport de Pottevin ?

Nous connaissions si bien les relations de Burdeau et de la Compagnie du Panama, que nous avions fait citer comme témoins Fontanes et Charles de Lesseps.

Le président Mariage n'ayant pas permis à Fontanes de répondre à la question qui lui était posée, Me de St-Auban renonça à la déposition de M. Charles de Lesseps.

S'il avait pris fantaisie ce jour-là à Charles de Lesseps de dire toute la vérité, les scandales du Panama éclataient trois mois plus tôt....

Ainsi que nous le disions l'autre jour, Burdeau n'a pas été le député besogneux et faible qui se laisse mettre un chèque dans la main en échange de son vote. Il était l'homme lige de la Compagnie, car le " Globe " était la propriété de Fontanes ; il se chargeait d'indiquer la Compagnie les députés à acheter, et pour cela il employait un moyen très simple, quoique un peu canaille : il faisait relever à la questure le nom des représentants dont l'indemnité était frappée d'opposition, et il disait à Arton : " Vous pouvez y aller ! "

Voilà l'homme auquel on a fait des funérailles nationales ! Voilà l'homme dont on a recouvert le cercueil d'un drapeau tricolore ! Voilà l'homme à propos duquel les représentants des grands Corps de l'Etat ont prononcé des discours qu'on aurait à peine adressés aux mânes d'un héros qui aurait sauvé la Patrie.

Lisez cette manchette du " Matin. " Est-ce assez suggestif ?

OBSEQUES DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES LA CARRIERE D'UN ENFANT DU PEUPLE

La présence de M. Casimir-Perier.—Témoignage de reconnaissance nationale.—Solidarité du passé et du présent.—Unanimes hommages.—La statue de Lyon voilée de crêpe.—Le Palais-Bourbon en deuil.

C'est en ceci qu'éclate l'ironie sinistre, macabre, shakspearienne de la situation actuelle. C'est à ces lueurs de vérité, qui déchirent tout à coup une atmosphère d'imposture et de mensonge, que la Société apparaît telle qu'elle est, cadavre que l'on farde comme on peut, pour en dissimuler la hideur, corps en décomposition qui se tient debout par une sorte de prodige et qui n'en exhale pas moins une odeur nauséabonde et putride " jam foetet ".

De fait, le cas de Burdeau est le cas de la plupart des hommes politiques de ce temps, et ce que j'en ai dit au procès, avec ma modération habituelle, reste vrai.

Né dans le peuple, il avait appris l'alphabet chez les Frères de la rue de la Lanterne. Il n'a pas montré à leur égard une âme généreuse puisque, après avoir dû son éducation à des congréganistes, il a demandé qu'on interdît à ceux qui avaient été élevés par des religieux l'accès des grandes écoles de l'Etat. Sur ce point, hélas ! il a agi comme bien d'autres : il a servi la messe avant de servir la Synagogue, il a été l'enfant de choeur d'un bon prêtre avant d'être l'enfant de choeur de Rothschild.

Burdeau travailla et conquit une belle place dans l'Université. De là il sauta dans la politique. C'est à ce moment qu'il voulut jouir un peu de la vie. Après avoir subi les duretés de l'existence, il souhaita en connaître les plaisirs.

C'est une observation fort juste que l'on fit au moment du Panama : ce sont les provinciaux qui ont les appétits les plus féroces ; c'est sur eux que Paris exerce le plus terriblement cette démoralisante influence à laquelle échappent plus facilement les Parisiens qui, comme Mithridate, se sont habitués tout jeunes au poison. Qu'il est vrai ce cri de la provinciale, ce cri qui termine " Sapho : Paris ! voilà ce que la province te donne et voilà ce que tu lui rends ! "

Ce qu'il faut bien voir, c'est que tous les gens qui nous traitaient bruyamment de calomniateurs jouaient une honteuse comédie et n'avaient pas le moindre doute à ce sujet. Quand on débarqua Burdeau au moment du Panama, il n'était pas nécessaire d'avoir Arton pour savoir la vérité. Lesseps, interrogé, l'aurait dite, et le nom du député du Rhône avait été trouvé à la banque Propper. M. Chaulin, un ancien magistrat, qui fut administrateur du " Globe ", aurait tout appris à Franqueville, si celui-ci avait voulu apprendre quelque chose.

Cela n'empêcha pas Burdeau de redevenir ministre des Finances quelques mois après ; ce qui montre en quelles mains sont nos intérêts financiers. Quand il ne fut plus ministre la Chambre, qui était fière sans doute d'avoir eu Floquet comme président, s'empressa de choisir Burdeau, l'ancien débarqué du Panama.

Tout le monde savait. Le salon politique de Mme Waldeck-Rousseau est un des mieux informés de Paris et Waldeck-Rousseau n'avait pas la moindre illusion sur Burdeau quand, pour le défendre, il remuait ses manches pagodes avec une indignation simulée.

Casimir Perier est le Parlement fait homme ; il fait partie de l'Assemblée depuis vingt-cinq ans : il n'ignorait rien quand il vint témoigner pour Burdeau devant la Cour d'assises. Il n'ignorait rien lorsque, dispensé de cette corvée par sa situation de chef de l'Etat, il tint à assister aux obsèques pompeuses de Burdeau et à se faire garant de son intégrité...

Il est vrai qu'avant de [illegible] moin à Burdeau, Casimir-Perier [illegible] été déjà l'un des témoins [illegible] Baïhaut dans le duel qu'il [illegible] avec notre confrère [illegible] voilà un qui [illegible] moignage heureux !

J'espère que le garde des sceaux, pour réparer une des plus [illegible] ses erreurs de la justice [illegible] faire rayer d'office de mon casier judiciaire la condamnation à trois mois de prison qui a été extorquée par les moyens que l'on sait.

On avait parlé aussi de m'attribuer la pension que la Chambre a votée pour la famille Burdeau, mais je renonce d'avance à cette faveur qui ne serait, cependant, que la très faible compensation d'une captivité imméritée.

Il me semble difficile que la France continue une récompense nationale à la famille d'un chéquard, mais il me paraît équitable, démocratique et moral, que cette pension soit attribuée aux enfants de quelque brave homme, aux orphelins, par exemple, du premier ouvrier frappé par quelque accident de travail...

EDOUARD DRUMONT.

Societes de Bienfaisance

Leur congres annuel a Quebec

Le congrès annuel des sociétés catholiques de bienfaisance et de secours mutuel de la province de Québec tenu l'an dernier à Trois Rivières, aura lieu à Québec, le 1er dimanche de juillet et le lundi suivant. Un grand nombre de sociétés ont déjà promis leur concours, elles auront d'importantes questions à traiter. Le programme qui sera soumis à la discussion ne sera prêt que dans quelques jours. Ces réunions périodiques des délégués des différentes associations qui tendent toutes vers un même but de philantrophie, et où l'on cherche par un échange réciproque de lumières et d'idées progressives à promouvoir l'intérêt général, méritent certainement l'attention et l'encouragement du public. Les questions qui y sont traitées d'ailleurs concernant les règlements, bénéfices, etc., sont d'une haute importance pour les sociétaires. Les officiers du congrès, cette année, sont, M. Jos. Lambert, président, MM. Charles Dupont, Hébet, de Trois-Rivières, vice-président, D. J. Marsan, de Québec, commissaire ordonnateur, et M. Théoret, secréaire.

LE DANGER DU GAZ

Un capitaine asphyie dans un hotel

Brockville, Ont., 14—Le capitaine M. O'Mara, citoyen bien connu de Smith's Falls, a été asphyié, la nuit dernière, par une fuite de gaz dans une chambre qu'il avait louée à l'hôtel Albion. Il était en ville avec son fils depuis février.

Il avait l'habitude de se lever le premier et d'aller réveiller son fils, mais, hier matin, ce dernier ne voyant pas venir son père se leva, vers 6.45 heures et descendit à l'étage inférieur, où une forte odeur de gaz le saisit tout à coup.

On poussa la porte et on trouva le cadavre du capitaine O'Mara, dans une atmosphère delétère qui n'avait aucune issue pour s'échapper. La chambre est très petite et la fenêtre étant fermée, le gaz a pris peu de temps à remplir l'appartement et à causer l'asphyie. On croit que la clef du gaz n'a pas été tournée suffisamment par le defunt. On n'a pas jugé nécessaire de tenir une enquête.

Le capitaine O'Mara a commandé plusieurs vaisseaux et avait renoncé à la marine depuis 13 ans. Il s'occupait de la construction de navires et s'était établi à Smith's Falls.

Le défunt était âgé de soixante huit ans.

Naufrage du St-Jean

Recit du capitaine Germain

Nous avons raconté le naufrage sur le grand banc de Terre-Neuve du trois-mâts barque français "Saint-Jean", à la suite d'un abordage avec le trois-mâts barque norvégien "Loining". On sait que l'équipage du "Saint-Jean" a été recueilli par la goélette française "Sainte-Claire" et débarqué à Saint-Pierre et Miquelon. Mais il y a lieu de croire que le "Loining" a sombré avec les vingt-deux hommes qui le montaient. Voici comment le capitaine Germain, second du "Saint-Jean", a raconté l'abordage.

"Nous étions mouillés à l'extrêmité du grand banc. Il faisait trop de brouillard pour pêcher et tous nos hommes étaient à bord. Nous faisions jouer notre sifflet à de fréquents intervalles. Soudain un grand navire nous est apparu dans le brouillard et est venu nous frapper par le travers, nous coupant presque en deux. Le choc a été si violent que nous avons été tous renversés et que plusieurs hommes ont reçu des contusions graves. Nous avons donné l'ordre de mettre les embarcations à la mer pendant que le capitaine et moi nous sondions la cale. Le navire faisait beaucoup d'eau, mais il n'y avait pas de danger immédiat, et le capitaine m'a envoyé à bord du norvégien pour voir s'il voudrait nous prendre dans le cas où le "Saint-Jean" ne pourrait plus tenir la mer.

"J'ai trouvé le norvégien en bien plus mauvais état que notre navire; son avant était défoncé, son flanc était ouvert à l'endroit où il avait rebondi sur notre coque et il prenait l'eau avec une grande rapidite. J'en suis vite parti, car il n'y avait là aucune sécurité pour nous. Le capitaine du norvégien a mis le cap sur Saint-Jean avec l'espoir d'y arriver avant que son navire fut rempli d'eau; mais je ne crois que l'équipage ait consenti à y rester, car il pouvait se briser en deux d'un moment à l'autre.

"Ses embarcations avaient été approvisionnées et l'équipage aurait dû pouvoir gagner la terre en ramant; mais comme on n'en a pas entendu parler, je suis convaincu qu'il a péri. Il y avait beaucoup de glaces dans ces parages et le temps a été mauvais pendant les trois jours qui ont suivi la collision. Lorsque je suis revenu à bord du "Saint-Jean" et que j'ai rapporté au capitaine Millard ce que j'avais vu sur le norvégien, il a donné l'ordre à nos hommes de s'embarquer sur nos huit dories. Nous nous sommes éloignés en ramant et, quand le "Saint-Jean" eut coulé, nous nous sommes dirigés vers la "Sainte-Claire", que nous avions aperçue le jour précédent. Il était minuit quand nous l'avons accostée."

Etat du scrutin

MEGANTIC

	Majorités Smith	Mooney
Somerset Nord No 1	2	
" " No 2	36	
" Sud	82	
Leur	29	
Plessisville	120	
Ste-Sophie	91	
St-Ferdinand		108
Iriande Sud		102
Irlande Nord		53
Thetford Sud	264	
Thetford Nord	71	
Black Lake	12	
Inverness No. 1		37
Inverness No. 2		
Inverness No. 3		15
Inverness No. 4		30
Ste Anastasie No. 1		18
" No. 2		23
Nelson		41
Leeds Est	14	
Leeds Village		1
Reed's Mill	13	
Kennear's Mill		51
St-Pierre Bte No. 1	12	
" " No. 2	20	
	766	507

Majorité pour Smith : 259.

TEMISCOUATA

	Talbot	Rioux
	Majorités.	
Trois-Pistoles, No 1, No 2, No 3	47	
Ste Françoise		
Bégon Canton	22	
Ile Verte, No 1, No 2, No 3	127	
St Eloi		
St Paul de la Croix		
St Clément		
St Cpprien	36	
Ste Arsène		17
Ste Epiphane, No 1	33	
" No 2		
St Hubert	16	
Cacouna (paroisse)	88	
" (village)	29	
Rivière-du-Loup (paroisse)	86	
Notre-Dame du Portage	16	
St Antonin	55	
St Modeste	16	
St Honoré	17	
St Louis du Ha ! Ha !	55	
N.-D. du Lac		17
Ste Rose du Dégelé		9
Fraserville, No 1	43	
" No 2	31	
" No 3		17
" No 4		7
" No 5	5	
	724	67
	67	
Majorité pour Talbot	657	

COMTE D'YAMASKA

	Majorités Gladu	Mondou
Ste Guillaume d'Upton	117	
St Pie de Guire	59	
St François du Lac	25	
Et Elphège	13	
Yamaska	320	
St Bonaventure		49
St David		63
Pierreville		79
La Baie du Febvre		121
St Zéphirin de Courval		233
	534	545

Majorité pour Mondou, 11.

Le relevé du scutin par l'officier-rapporteur donne une majorité de 4 à M. Mondou.

TERREBONNE

	Nantel.	Carrier
Terrebonne, ville et paroisse	1	
Ste Thérèse, ville et paroisse	141	
St Janvier	63	
St Jérôme, ville et paroisse		151
Ste Sophie	3	
New Glasgow	9	
Ste Anne des plaines		224
Ste Agathe, ville et paroisse		28
St Hypolite	65	
Ste Marguerite	65	
Ste Lucie	73	
St Jovite	39	
St Faustin	18	
Ste Adèle	88	
St Sauveur	128	
	693	403

Maj. pour M. Nantel, 290

DRUMMOND

	Watts.	Richard
St Eugène	38	
St Germain et St Nazaire	112	
Grantham	6	
Drummondville	37	
St Cyrille	17	
West Wickham	26	
Wheatlands	16	
L'Avenir	52	
Durham Sud		5
Durham	29	
Kingsey		44
Kingsey Falls		3
Total	333	52
	52	
Maj. Watts	281	

DRAME CONJUGAL

Il tue sa femme et se constitue prisonnier

Un garçon boucher, du nom de Gaillard, âgé de trente-quatre ans, demeurant rue de Flandre, Paris, soupçonnait depuis quelque temps sa femme d'avoir des relations avec un de ses voisins. Gaillard passe ordinairement ses nuits aux abattoirs.

Il y a quelques jours, vers trois heures du matin, il rentra inopinément chez lui et surprit sa femme.

Furieux, Gaillard se précipita sur elle et lui porta plusieurs coups de couteau. La femme Gaillard put, grâce à l'obscurité, s'enfuir et des voisins, accourant à ses cris, parvinrent à maîtriser son mari qui la poursuivait.

Les coups de couteau reçus par la femme Gaillard ne mettent pas ses jours en danger. Quant au garçon boucher, il est allé lui-même se constituer prisonnier chez M. Bordes, commissaire du quartier du Pont-de-Flandre.

DES PREUVES !

Cette affaire du Panama va continuer d'être fertile en non-sens, en absurdités, en contradictions flagrantes et en inconsciences.

On y voit des choses étonnantes.

Et la moins étonnante—j'y reviens avec entêtement—ce n'est pas assurément la situation prépondérante, décisive, que la magistrature franqaise fait à un homme condamné pour indélicatesse et de l'acabit moral d'Arton.

C'est lui qui semble distribuer la justice en France, à cette heure.

Sur un signe, un geste, de lui, le juge d'instruction soupçonne, le procureur général requiert, et le garde des sceaux obéit.

L'idée ne vient à personne que l'accusation ne vaut, généralement et d'habitude, que ce que vaut l'accusateur.

Et l'accusateur, fût-il l'homme le plus intègre du monde—ce n'est pas le cas d'Arton—ne doit pas encore être cru sur parole.

Il faut que la dénonciation soit corroborée par une preuve autrement convaincante, un témoignage moins suspect, une parole moins justement méprisée.

Tout cela existe-t-il, jusqu'à présent, dans les poursuites nouvelles intentées déjà, et dans celles qu'on pourrait encore intenter ? Je l'ignore, mais je persiste à en douter.

Et, jusqu'à preuve du contraire, il faut considérer les parlementaires compromis comme accusés, peut-être avec raison, mais assurément sans les documents et les preuves qui, d'ordinaire, sont exigés par une magistrature soucieuse de ses devoirs.

D'autant qu'il y a quelque chose d'inégal, de choquant, d'odieux, dans la sélection que fait le juge parmi les papiers d'Arton.

Il y choisit à sa fantaisie, dans le tas, s'attachant à tel ou tel et négligeant les autres, tous étant néanmoins également nommés et désignés —par Arton.

Ainsi, on prend Maret, Boyer—et on laisse de côté Rouvier, Goirand, Jullien.

Pourquoi cette différence ?

En quoi, l'autorité d'Arton, est-elle bonne pour les uns et mauvaise pour d'autres ?

Si Arton doit rencontrer créance, il faut que ce soit contre tous ; ou si son seul témoignage doit être considéré comme insuffisant, il faut de même qu'il le soit à l'égard de tous.

Et je persiste à croire et à dire qu'une magistrature propre, honnête et digne, n'aurait en aucun cas, en aucune circonstance, osé se servir des témoignages d'Arton.

Il fallait chercher ailleurs et autre chose ; mais, faire de cet Arton l'auxiliaire, l'indicateur, l'associé de la justice d'un grand pays, que voulez-vous, cela dépasse mon entendement et ma compréhension !

Tenez, prenons Rouvier.

Assurément, c'est une canaille, et la pire canaille.

C'est l'homme qui, un jour, fit un pacte formel avec la Droite, pacte par lequel, on s'en souvient, il prenait l'engagement, entre autres choses,—lui président du conseil,—de restituer tous les traitements volés aux desservants, de retarder le vote de la loi militaire, si dure aux élèves ecclésiastiques, et de ne pas nous combattre dans nos circonscriptions.

Il promit, il jura et se parjura.

Donc, c'est un coquin.

C'est encore un coquin, un vrai bandit, celui qui mit à contribution les caisses des compagnies financières, de son propre aveu, pour favoriser, par la corruption électorale, l'élection des candidats officiels.

Et nous croyons entendre encore la fameuse phrase dans laquelle, relevant certaines interruptions causées par son cynique aveu, il s'écriait : "Quant à ceux qui m'interrompent, j'ignore qui ils sont ; mais, s'ils "avaient été autrement défendus et servis, peut-être ne seraient-ils pas sur ces bancs à l'heure qu'il est !"

L'homme qui a dit cela et qui a fait cela est un scélérat, comme ce Floquet assez immoral pour demander à M. de Lesseps trois cent mille francs et les distribuer à ses journaux domestiques.

Mais, si de pareils hommes sont capables de bien des abominations, suffit-il d'un Arton et de ses chiffres plus ou moins hiéroglyphiques en un coin d'agenda, pour les mener pendre à l'occasion du Panama ?

Je ne le crois pas.

Et je passerai mon temps, même en face de mes adversaires compromis, menacés, déshonorés par leur gouvernement, assassinés par la république, non point à me réjouir d'un tel spectacle, non point à triompher de l'avilissement du régime abhorré, mais à crier toujours : "Des preuves ! des preuves !"

Car le principe doit dominer les incidents et ignorer les personnes.

Et il est des témoins, des témoignages, que jamais, jamais, l'on ne saurait invoquer pour condamner un homme, dans un pays qui n'est pas peuplé de sauvages et de barbares.

Il est vrai que nous sommes un pays qui a de drôles de mœurs judiciaires, puisque l'on vous y juge, souvent, sur de simples notes de police recueillies par des mouchards, chez votre concierge !

Cependant, quelque difficile, quelque cruelle que soit la situation des inculpés, vis-à-vis des accusations d'un Arton, quelque répugnance qu'on ait à se défendre contre de telles désignations, ce n'est encore rien à côté de la situation faite aux familles des morts dont le nom a été prononcé.

On sait, en effet, que le "secret de l'instruction" a permis de nommer certains morts qui auraient été corrompus.

On a cité Burdeau.

J'avais horreur de Burdeau, l'ayant toujours considéré comme un simple polisson et le lui ayant dit un jour, avec menace directe de ma botte dans le derrière.

Il est possible—comme pour Maret, Beyer, Naquet et beaucoup d'autres—que Burdeau se soit vendu.

Nous verrons cela, au cours des débats, et cette condamnation posthume de Burdeau, l'enterré aux "obsèques nationales," payées par les contribuables, serait d'une gaieté macabre.

Mais le juge Le Poitevin, ce prodigieux inconscient, avait-il le droit de salir ce mort, de déverser l'infamie sur la femme et les enfants, sans une preuve complète, absolue, et d'indiquer qu'il y a sept ou huit morts dans le même état de suspicion ?

Et la preuve peut-elle exister irréfragable, quand l'accusé n'est plus là, quand il ne peut pas faire entendre sa défense ?

Combattez un Rhume a Temps
PAR L'EMPLOI DU
PYNY-PECTORAL
Le Specifique actif du RHUME, des TOUX, du CROUP, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT, Etc.
MRS. JOSEPH NORWICH, 68 Sorauren Ave., Toronto, écrit : "Le Pyny-Pectoral m'a jamais manqué de guérir mes enfants du croup, avec quelques doses. Il m'a guérie moi-même d'un rhume de longue date, après l'avoir infructueux que je fis de plusieurs autres remèdes. Je le préfère à tout autre médicament pour le Rhume, le Croup ou l'Enrouement."
H. O. BARBOUR, de Little Rocher, N.B., écrit : "Comme remède contre le Rhume, le Pyny-Pectoral est, de toutes mes spécialités, celle que je vends le plus ; mes clients n'en veulent pas d'autre."
Grande Bouteille 25c.
DAVIS & LAWRENCE CO., LTD., Propriétaires, Montréal.

Quel est le mort, en effet, qu'on ne puisse accabler ?

Et tel vivant qui, d'un seul mot, se justifierait, n'est-il pas, si atrocement calomnié soit-il, dans une position meilleure que le mort sali durant toute l'éternité dans ceux qui portent son nom—et alors qu'il ne peut même pas, comme chez les anciens Egyptiens, avoir un avocat pour le défendre, avant la cérémonie consécrative des funérailles !

Certes, ce gouvernement qui perd la tête, cette majorité parlementaire affolée, cette boue jetée sur les principaux adversaires, cette magistrature qui se sert de moyens indécents et ignobles, tout cela déconsidère et use le régime républicain, plus que vingt années de notre irréconciliable opposition, et j'en remercie M. Le Poitevin avec mon ardente reconnaissance d'implacable ennemi de la république ; mais—j'y reviens intentionnellement—il nous est impossible d'approuver de pareilles mœurs, d'accepter de semblables procédés et de tolérer que cette république, fidèle aux honteuses traditions, d'ailleurs, de toutes les républiques, supprime, même vis-à-vis de ses partisans, les plus vulgaires garanties de l'équité traditionnelle et remplace l'austère justice par la hideuse délation.

Car, avec de pareilles mœurs, si par hasard on les tolère, il n'y a plus de sécurité pour personne ni surtout pour les honnêtes gens.

Du temps de la première république, on guillotinait sur une vague dénonciation.

Aujourd'hui, on déshonore.

C'est plus sale et c'est la réhabilitation de la guillotine.

Tout compte fait, j'aime mieux Sanson que Le Poitevin.

Chacun son goût : le sang vaut mieux que la boue.

PAUL DE CASSAGNAC.

Le meurtre de Blanche Lamont

Durant qui a été condamné à mourir sur l'échafaud

NE SERAIT PAS COUPABLE

Est-ce une erreur judiciaire ?

San Francisco, 17.—On a souvent parlé du nommé Théodore Durrant, condamné à mort à San Francisco, Californie, pour avoir assassiné une jeune fille, Mlle Blanche Lamont, dont le cadavre a été retrouvé dans les combles de l'église presbytérienne du temple Emanuel. Le crime remonte déjà à plus d'un an et Durrant a épuisé toutes les juridictions pour sauver sa tête. Il allait être exécuté prochainement, quand un incident inattendu s'est produit, qui pourrait bien amener la mise en liberté définitive du prétendu assassin.

Il y a, en effet, en ce moment à la prison de San Quentin un nommé Rosenberg qui purge une condamnation pour vol d'un cheval. Ce Rosenberg est un matelot russe arrivé à San Francisco en mars 1895 à bord d'un voilier venant d'Hambourg. Il vient de faire sous serment, par devant notaire, une déclaration disant que c'est lui qui a tué Blanche Lamont à l'instigation d'un individu qu'il ne connaît pas et qui lui a versé $700 pour commettre ce crime. Les détails les plus circonstanciés et les plus précis sont donnés et si, comme on l'affirme, Rosenberg jouit de toute sa raison, il est certain que son récit paraît très vraisemblable. Lors de cette déclaration, les avocats de Durrant vont demander au gouverneur la grâce immédiate de leur client, en alléguant que ce n'est pas lui qui a tué Blanche Lamont, puisque le véritable assassin vient enfin de se faire connaître.

La fédération australienne

La convention australienne qui siège à Adélaide, Australie-sud, n'a pas encore résout le problème d'une constitution destinée à réunir sous un gouvernement central la Nouvelle Galles du Sud, Victoria, Australie-Sud, Queensland, Australie-Ouest et probablement Tasmanie.

Les conventionnels rencontreront beaucoup de difficultés à rédiger une constitution acceptable à tous, pouvant faire disparaître les jalousies des diverses colonies et concilier tous les intérêts.

Ce qui semble le plus difficile, c'est de déterminer les pouvoirs de la chambre haute. La convention a, pour se guider, les constitutions américaine et canadienne ; mais ses sympathies semblent être acquises à la première.

Toutes les colonies sont jalouses de leur indépendance actuelle, et elles craignent de la voir restreindre par l'union. Chacune exige que son autonomie et ses droits soient garantis par la constitution. La majorité de la convention se montre en faveur d'une législature semblable à celles qui existent aux Etas-Unis. Mais sur la question de la chambre haute on ne s'entend pas ; chaque colonie veut sauvegarder ses droits et assurer protection aux minorités. La convention est dévisée en deux groupes, mais ce sont les plus petites colonies qui tiennent la balance du pouvoir. Elles craignent que leur représentation dans la chambre populaire ne soit pas égale à celle de leurs rivales et que celles-ci aient le contrôle du gouvernement fédéral ; elles craignent aussi que les droits des minorités ne soient pas suffisamment protégés.

Si la convention s'inspire des constitutions américaine et canadienne nous ne voyons pas que notre acte de l'Amérique Britannique du Nord puisse être utile pour la protection des minorités, car à ce chapire il est bien imparfait ou bien mal rédigé. On en a eu la preuve dans la question scolaire du Manitoba. Jusqu'en 1890, on a cru que notre constitution protégeait efficacement les minorités, catholiques ou protestantes, en matière d'éducation, mais le premier jugement du Conseil Privé, déclarant constitutionnelle la loi manitobaine de 1890 qui privait les catholiques de leurs écoles, a démontré tout le contraire.

Les conventionnels australiens feraient donc bien d'y regarder à deux fois, et de ne pas oublier en consultant ce chapitre de notre constitution, qu'il a donné lieu au Canada à une longue et déplorable agitation, et qu'il est la cause de la persécution scolaire que le gouvernement Greenway exerce depuis six ans contre la minorité catholique

CUBA ET L'ESPAGNE

Si les dépêches de Havane, publiées récemment, sont exactes, la politique financière de l'Espagne à Cuba, vient de recevoir un coup fatal. La banque espagnole de Havane a dû fermer ses portes, après avoir longtemps fait des efforts inouïs pour faire face à toutes les difficultés de la situation. Ce désastre financier compromet davantage le succès de la campagne espagnole dans l'île.

Les moyens employés par le général Weyler faisaient prévoir depuis plusieurs semaines ce qui est arrivé. Il a usé de son autorité militaire pour forcer à plusieurs reprises l'émission de papier monnaie, en menaçant de traiter en ennemie de l'Espagne toute personne qui refuserait d'accepter ces billets au pair. Les banquiers, les marchands, les corporations commerciales comme les individus ont dû se soumettre à ce terrorisme, dont le résultat a été la banqueroute. Toutes les affaires de l'île ont été paralysées.

Etant donné cet état de choses, la cause espagnole à Cuba est dans une situation positivement alarmante. Depuis cinq mois l'Espagne n'a pas payé ses soldats à Cuba ; elle à $50,000,000 d'intérêt à payer au mois de juin, et elle n'a pas d'argent.

L'emprunt de $40,000,000 qu'elle essaie de flotter sur le marché national, ne suffirait pas pendant trente jours à ses plus pressants besoins.

L'Espagne peut difficilement continuer la guerre. Son trésor est épuisé, son crédit a considérablement baissé, son armée agit sans succès décisif et son peuple est appauvri. Elle n'a plus que deux alternatives : la retraite ou la ruine.

Historique de la guerre greco-turque

Ce fut le samedi, 17 avril, que la guerre fut déclarée entre la Grèce et la Turquie. Ce jour-là, le ministère turc décida de rappeler le représentant ottoman, à Athènes et donna au ministre grec, à Constantinople, son passe-port. Ainsi commença la courte et décisive campagne qui vient de se terminer par la défaite et l'humiliation de la Grèce.

La Grèce avait réellement assumé l'offensive dix jours avant le 17 avril. Ce fut le 7 avril que la première bande d'irréguliers grecs traversa la frontière et attaqua Grevena, à l'ouest des quartiers généraux turcs à Elassona. Le premier coup de feu après le conflit régulier fut tiré par les batteries turques, à Prevesa, sur le vaisseau grec dans le hâvre.

Les turcs entrèrent d'abord sur le territoire grec dans la campagne à Vezeros, au sud du mont Olympus, mais ce n'était là qu'une feinte, la ligne réelle d'attaque a été les passes de Milouna et de Reveni. La passe de Milouna conduisit les troupes à Mati et de là à Larisse ; celle de Reveni directement à Larisse. La passe de Milouna a été la scène d'un combat acharné pendant deux ou trois jours. D'abord les turcs furent repoussés, mais le lundi, 19 avril, ils réussirent à s'emparer de la passe, puis se hâtèrent à Larisse, qui n'est qu'à quelques milles de là.

A la passe de Reveni, les grecs eurent plus de succès et pendant quelques jours il semblait que les grecs pourraient maintenir leur position. Edhem Pacha demanda 40,000 hommes de troupes de plus. C'est alors que le héros de Plevena Osman Pacha prit le commandement des troupes grecques.

Le 24 avril, Edhem Pacha attaqua les grecs à Mati et les força de retraiter sur Larisse, où pressés de près le prince Constantin fut obligé d'abandonner cette place, la laissant entre les mains des turcs.

L'abandon de Larisse causa une panique, les grecs retraitant en tumulte, abandonnant tout à l'ennemi.

L'abandon de Larisse nécessita l'abandon de Ternavo et de la passe de Reveni.

Les grecs prirent alors position à Pharsale. Le gouvernement Delyannis fut renvoyé d'office et le ministère Ralli formé le 29 avril. Le prince Constantin fut rappelé et le général Smolenitz prit virtuellement le commandement des troupes grecques. Les grecs se reprirent à espérer. Pendant quelques jours il y eut de sérieux combats à Valestino, entre Pharsale et Volo. Mais les grecs furent écrasés par le nombre, et finalement l'armée du prince Constantin abandonna Pharsale et retraita à Domokos après un sérieux combat qui dura quinze heures.

Cela arriva le mercredi, 5 mai. Depuis, il y a eu des escarmouches, la lutte prenant fin à l'abandon de Volo par les grecs, le 8 mai.

Pendant ces opérations en Thessalie, les grecs s'avançaient sur l'Epire, ils eurent du succès, mais écrasés par le nombre ils dûrent se retirer à Arta juste au moment où ils croyaient être vainqueurs.

La flotte grecque a été active et était dans une meilleure condition que la flotte turque.

Elle bombarda la ville de Prevesa, mais ne put occuper cette place. D'autres villes furent aussi bombardées sur la côte de l'Adriatique, mais la campagne de la flotte grecque n'eût pas plus de succès que celle des armées grecques.

On n'a jamais pu expliquer les raisons pour lesquelles les grecs ont abandonné de fortes positions après une courte, mais héroïque défense.

Nouveau conseiller Législatif

Le Dr Girouard succède à M. Laviolette

On annonce, aujourd'hui, la nomination d'un nouveau conseiller législatif, dans la personne du Dr Girouard, de Longueuil, pour remplacer l'hon. M. Laviolette, qui a donné sa démission, il y a une couple de mois, pour cause de santé.

Cette nomination a été faite par le lieutenant-gouverneur en conseil, le 27 de mars dernier. Le nouveau conseiller législatif est encore un jeune homme et cette nomination est très bien vue.

M. Girouard est le frère de l'ancien député des Deux-Montagnes, à la Chambre des Communes.

La conversion de la dette provinciale

La banque de Montréal vient de terminer la première opération en rapport avec la conversion de la dette provinciale, telle qu'autorisée par la législature de Québec à sa dernière session. Des souscriptions pour un montant de 600,000 louis, portant 3 p. c., sur les obligations de la province de Québec, ont été demandées ces jours derniers à la banque de Montréal, à Londres, au taux de 93½ pour cent. Les dates pour le paiement sont les 1er avril et octobre. Les 600,000 louis ont été souscrits en entier et sans difficulté. L'avis suivant est inséré dans le prospectus : Ces obligations sont lancées sur le marché sous l'autorité de l'acte de la province de Québec, 60 Victoria, ch. 2, 1897, pour la conversion des emprunts existants de la province. Ces obligations seront échangées pour les débentures des emprunts existants. Sous l'autorité de l'acte cité plus haut, on pourvoit à un fond d'amortissement pour le rachat de la dette causée par la conversion, à l'augmentation de laquelle le prix du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, $7,000,000, et le subside du gouvernement fédéral accordé à la province pour la construction du dit chemin de fer, $2,394,000, sont appropriés pour le rachat des emprunts de 1874, 1875 et 1878.

De Mun et Jules Simon

Le "Figaro" du 2 avril termine par les deux paragraphes suivants un intéressant article biographique sur le comte Albert de Mun, le nouvel académicien :

"Du fauteil que vient de lui avancer l'Académie, M. le comte de Mun pourrait assister, avec une sécurité tranquille, au progrès certain des impulsions qu'il a données. Mais les amateurs d'éloquence se peuvent rassurer : ce qu'il a cherché au palais Mazarin, c'est un surcroît de notoriété pour ses idées, non point une retraite pour sa personne. Voilà vingt-cinq ans à peu près, un jeune cuirassier, parlant au Hâvre, critiquait, avec une libre hardiesse, le discours prononcé, peu de jours auparavant, par un ministre philosophe : sans se laisser éblouir, disait-il, par "l'éclat des couronnes académiques" qui ornaient le front de cet homme d'Etat, il opposait à l'idéal rationaliste l'idéal religieux.

Le cuirassier avait le nom de Mun, et le ministre, Jules Simon. Le premier succède au second dans l'immortalité : rien ne manque plus dès lors à l'idéal religieux dont M. de Mun est le héraut, non pas même "l'éclat des couronnes." Et demain comme hier, après comme avant le coupole, M. de Mun poursuivra ses efforts pour être l'architecte d'une société chrétienne, ainsi de payer à Dieu, et au centuple, les dettes de son arrière-grand-père, le matérialiste Helvétius, qui fit, au dix-huitième siècle, oeuvre de démolisseur."

LE MARCHE AUX LAINES DES ETATS-UNIS

Du "Bradstreet's" :

Le marché aux laines aux Etats-Unis continue à être tranquille mais il y a encore des livraisons considérables de laines étrangères. Il y a eu des arrivées considérables de laines étrangères à Boston. La réception totale a été de 326,745 balles depuis le 1er janvier. Une bonne partie de ces laines est allée directement aux moulins, mais l'approvisionnement sur les marchés est considérables.

La vente à l'enchère à Londres des laines a commencé le 4 mai avec une offre de 300,000 balles.

La vente s'est ouverte de 5 à 5½ par cent, mais au second jour le ton de la vente a été plus ferme. Le prix des laines domestiques est ferme, mais les ventes se font tranquillement aux prix demandés.

La vente des nouvelles laines dans l'ouest s'est ouvert ferme, mais montre un ton plus aisé vu la négligence des acheteurs.

LES MASSACRES EN ARMENIE

Un document épouvantable

Sous ce titre, nous lisons dans la "Croix" de la Haute-Marne :

Le P. Charmettant vient de pousser le cri suprême d'alarme dans un "Appel aux chefs d'Etat, chanceliers, ambassadeurs et ministres des six grandes puissances signataires du traité de Berlin" :

"Tout un peuple chrétien et injustement condamné à disparaître à bref délai, dit-il, par un souverain musulman que ses forfaits devraient mettre au ban de l'humanité.

"Ce peuple abandonné de tous, est présentement exterminé non plus dans de grandes hécatombes, mais dans les tourments les plus odieux, les plus atroces que l'histoire ait enregistrés.

"C'est à vous de le sauver !"

Et il publie un document effrayant qui a pour titre : "Appel suprême de l'Arménie agonisante à l'Europe chrétienne."

C'est un rapport qui fait frémir, adressé par quelques notables Arméniens et les évêques grégoriens des provinces de l'intérieur à leurs frères de l'Arménie russe. Ce rapport a été porté au péril de sa vie par un Arménien dévoué qui a mis près de trois mois du 15 décembre au 5 mars pour franchir les frontières soigneusement gardées. Il les a franchies enfin et l'Europe lit avec consternation les épouvantables détails du plan formé pour l'"extermination clandestine de l'Arménie" et des cruautés exercés sur les Arméniens fidèles, les femmes, les vierges chrétiennes.

Si l'Europe n'agit pas, elle est à jamais déshonorée. Qu'est-ce que l'intégrité du territoire ottoman, quand éclatent de pareilles horreurs ? C'est la sécurité des égorgeurs et l'exaltation officielle des assassins.

"Depuis deux ans surtout, écrivent-ils, notre pauvre Arménie a vu ses montagnes et ses plaines inondées du sang de ses enfants, et nos fleuves ont roulé dans leurs flots rougis des milliers de victimes innocentes.

"C'est par centaines de mille en effet que les Arméniens ont été égorgés brutalement en des drames horribles et les cadavres de ces victimes de la barbarie musulmane sont encore privés pour la plupart de toute sépulture chrétienne, gisant sous le ciel comme une muette mais terrible protestation contre ces carnages inhumains."

Mais comme ces masacres en masse ont ému l'Europe, les Turcs changent de tactique. Ils procèderont par exécutions partielles de dix, de vingt personnes, espérant qu'on s'en apercevra moins, parce que les cris seront moins nombreux et plus isolés.

D'ailleurs tous ceux qui se sont signalés dans ces tueries par leur acharnement et leur férocité ont été récompensés par de l'avancement ou des décorations. Ils se sont au surplus récompensés eux-mêmes en prenant le titre de "ghazi" ou de victorieux, comme ils avaient accompli de vaillants exploits.

Durant les grands massacres, presque dans chaque ville, on a vu des femmes musulmanes amener leurs enfants de quatre ou cinq ans auprès du cadavre d'un chrétien expirant. Alors, leur mettant un couteau en main, elles dirigeaient elles-mêmes les coups inexpérimentés afin qu'ayant achevé le malheureux Arménien, ils puissent toute leur vie ajouter à leur nom ce titre envié de "ghazi" et perpétuer ainsi la haine mortelle du chrétien, par le souvenir de ce meurtre, qui leur rappellerait ainsi l'odeur de ce sang.

Donc, le but est de détruire peu à peu tous les hommes. Voici maintenant le sort réservé aux femmes :

"Toute Arménienne qui est enlevée ou violée par un musulman ne tarde pas à être traduite devant le conseil administratif qui l'oblige invariablement à se déclarer musulmane, après quoi on la rend à son bourreau.

"Partout où il y a massacre d'Arméniens, l'"apostasie" est imposée aux Arméniennes par la force.

"Tout musulman qui désire s'emparer d'une jeune Arménienne n'a qu'à l'introduire de force devant un conseil administratif. Là on déclare, sans même l'entendre, que la malheureuse a librement embrassé le mahométanisme et elle devient la proie de son ravisseur.

"Il ne se passe pas de jours sans que de nombreuses conversions forcées à l'islamisme soient imposées par ce moyen à de pauvres chrétiennes :

"A Boulouik, par exemple, les soldats kurdes du régiment "Hamidié" se sont emparés des filles les plus belles parmi les Arméniennes et leur ont fait imposer cette apostasie obligatoire."

Et c'est par milliers que les pauvres Arméniennes sont enlevées ainsi à leurs familles, à leurs maris pour être enfermées dans les harems "où, malgré elles, elles devront faire souche de musulmans". On ne saurait décrire les horreurs qui accompagnent ces "razzias" opérées sous les yeux des maris qu'on attache aux poutres qui soutiennent leurs maisons et qui hurlent de rage durant ces exécutions et ces scènes atroces que n'auraient pas imaginées des cannibales.

"Ces bandits n'agissent ainsi que parce qu'ils savent bien que l'Arménienne est dépouillée de tout moyen de défense. Tout ce qui peut ressembler à une arme ou en tenir lieu lui est rigoureusement enlevé.

"Aussi les malheureux survivants des massacres soupirent-ils tous après la mort et envient-ils le sort de leurs frères martys.

"Tous font des voeux pour que de nouvelles tueries viennent bientôt les enlever tous en même temps."

Après avoir produit ce document lamentable, le P. Charmetant conclut que le sultan ne cédera qu'à la force.

"Rien ne se fera en Turquie tant qu'une parole ferme et nettment énergique, appuyée par une démonstration navale, ne signifiera pas à Abdul-Hamid que son trône dépend de la cessation immédiate des massacres, et, aujourd'hui surtout, de l'exécution sérieuse, sous votre contrôle direct, des reformes, dans les provinces chrétiennes.

"Ce n'est pas en Crète contre les Grecs, mais en Arménie contre les Turcs que vous auriez dû diriger vos escadres pour y venger l'humanité outragée comme elle ne l'a jamais été dans le cours des siècles.....

"La conscience publique se révolte contre ce que vous faites là. C'est une faute lourde, c'est un crime de lèse-humanité que vous et vos peuples paierez très cher, soyez-en sûrs,—peut-être à courte échéance."

Puissent les chefs d'Etat entendre cet appel pénétrant et cesser de s'absorber dans leurs calculs égoïstes, pleins de sang chrétien !

Maux de Reins, Névralgies, Sciatique, Points de Côté, etc.
Promptement soulagés et guéris par
The "D. & L." Menthol Plaster
J'ai fait usage de votre Emplâtre Menthol "D. & L." pour des maux de reins très douloureux, ainsi que dans un cas de lumbago, et je n'hésite pas à le recommander comme un remède sûr, efficace, et des plus actifs : leur effet tient du prodige.—A. LAPOINTE, Elizabethtown, Ont.
Prix 25c.
DAVIS & LAWRENCE CO., LTD.,
Propriétaires, Montréal.

Rien avale contre les chaleurs de l'été. Il est prudent, à l'heure actuelle de se prémunir contre ces mille dangers de la belle raison ; l'insouciance d'un grand nombre a causé leur perte.

A cette saison de l'année, votre foie a besoin d'être nettoyé—votre estomac restauré—votre sang renouvelé, le Sirop Végétal de Viel fera tout cela si vous le prenez à temps—c'est-à-dire dès maintenant—avant les chaleurs de l'été.

En vente partout.

Les dames qui veulent avoir une belle chevelure n'ont qu'à se servir de la "Sulfurine" de J. B. Morin, 325½ rue St Joseph.

Notre histoire politique

Les ministres provinciaux

Les élections depuis 1867

De la *Minerve* :

En ce moment où notre province passe par une véritable période d'évolution, il n'est pas sans intérêt de faire une courte revue de son histoire électorale. Il est indéniable que, de toutes les provinces, Québec est celle qui, dans ces dernières années surtout, a subi le plus de changements de l opinion publique. Les quelques notes ci-dessous le démontreront.

Mais d'abord, voici quelques renseignements sur les deux chefs politiques qui conduisent la lutte entre les conservateurs et les libéraux.

L'HON. M. FLYNN

L'hon. Edmund James Flynn, C.R., L. L. D., est né à Percé, comté de Gaspé, le 16 novembre 1847. Bien que d'origine irlandaise, il est entièrement canadien-français dans ses idées, son éducation et ses aspirations. Il fit son cours d'études au Séminaire de Québec et gradua avec distinction en 1873 à l'Université Laval et devint docteur en droit de cette Université en 1878.

Avant cela, de 1867 à 1869, il avait occupé les positions de député régistrateur et député protonotaire du comté de Gaspé, et celle de secrétaire trésorier de Percé.

En septembre 1873, il était admis au Barreau et, l'année suivante, l'Université Laval lui confiait la chaire de droit romain, qu'il occupe encore.

Il fut élu pour la première fois à l'Assemblée Législative, par le comté de Gaspé, en 1878, après avoir essuyé deux défaites dans des luttes très vivement contestées, en 1874 et 1875. Il fit annuler par les tribunaux l'élection de son adversaire, et fut élu par acclamation en 1878.

Voyant l'impossibilité du gouvernement Joly d'administrer les affaires de la province, il vota sa déchéance, refusa un portefeuille que lui offrait ce gouvernement, et, après avoir fait approuver sa conduite par ses électeurs, il entra dans le gouvernement Chapleau, le 29 octobre 1879, comme commissaire des terres de la Couronne, position qu'il occupa jusqu'au 31 juillet 1882. Il devint commissaire des chemins de fer en février 1884, et solliciteur général en mai 1885. Le 20 janvier, le ministère Taillon, dont il faisait partie, fut défait.

En 1879 et 1881, M. Flynn avait été élu par acclamation dans Gaspé. En 1884, il remportait le comté par 998 voix de majorité et en 1886 était réélu sans opposition. Aux élections générales de 1890, il essuyait une défaite, mais il reprit sa revanche le 5 mars 1892 et fut élu par au-delà de 700 voix.

Il entra dans le gouvernement de Boucherville et fit partie du ministère Taillon comme commissaire des terres de la Couronne.

Lorsque l'hon. M. Taillon entra dans le gouvernement fédéral en mai 1886, M. Flynn fut appelé par la confiance unanime des conservateurs à former une nouvelle administration. Nous ne redirons pas avec quel succès il a géré les affaires de la province : son trop court règne a été une période de progrès pour Québec Son gouvernement vient d'être défait ; mais l'histoire dira que sa chûte a été honorable et imméritée.

L'hon. M. Flynn épousa le 11 mai 1875, Mathilde Augustine, fille de M. Augustin Côté, éditeur du *Journal de Québec*.

L'HON. M. MARCHAND

L'hon. M. Marchand, Félix Gabriel, naquit à St-Jean, en 1832. Il est le fils de M. Gabriel Marchand, qui vint de Québec, en 1802, s'établir à St-Jean.

Ayant pris son éducation au collège de Saint-Hyacinthe, le futur Premier Ministre fut admis au notariat en 1855. Le 12 septembre 1854, il épousait Mlle Marie Herséline Turgeon, dont il a eu [illegible] enfants.

M. Marchand est à la fois littérateur et politicien. La littérature canadienne-française lui est redevable d'œuvres telles que "Erreur n'est pas compte," "Les faux brillants," "Fat en ville," autant de comédies en vers, et "Le lauréat de l'Université," un opéra comique. En 1892, il fut créé docteur ès-lettres de l'Université Laval. Il est membre de la Société Royale du Canada et officier de l'Instruction Publique.

Il fonda le journal le "Franco-Canadien," et en fut, pendant plusieurs années, le rédacteur-propriétaire. Il fut aussi rédacteur en chef du "Temps", journal quotidien publié à Montréal, en 1883.

L'hon. M. Marchand appartient à la milice canadienne, et il a commandé pendant plusieurs années le 21e Infanterie Légère du Richelieu, un régiment aujourd'hui débandé, mais qui rendit de grands services durant l'insurrection fénienne. L'hon. M. Marchand a retenu de ses brillants états de service le titre de lieutenant-colonel.

M. Marchand parle anglais avec beaucoup d'aisance, étant de descendance anglaise par sa mère.

Il fut élu à l'Assemblée Législative pour la première fois, aux élections générales de 1867. En 1871, 1875, 1878, 1881 et 1886, il fut réélu par acclamation par son fidèle comté de St-Jean.

Aux élections générales de 1890, il était réélu de nouveau, sur un vote du comté. Puis une fois encore en 1892 et aussi aux dernières élections.

Le 8 mars 1878, M. Marchand prêtait serment comme membre de l'exécutif, à titre de secrésaire provincial, poste qu'il occupa jusqu'au 19 mars 1879, alors qu'il devint commissaire des terres de la Couronne. Il remplit cette position jusqu'à la défaite du gouvernement Joly, en octobre 1879. Le 29 janvier 1887, il fut élu Orateur de l'Assemblée Législative et réélu le 4 novembre 1890.

Lors de la défaite de son parti, en 1892, M. Marchand devint le "leader" de l'opposition dans la Législature.

Le succès du parti libéral, au 11 mai dernier, vient de le mettre sur le seuil du poste de Premier Ministre provincial.

LES MINISTERES

PROVINCIAUX

A l'exception d'une courte période en 1878, les conservateurs ont été continuellement en office depuis la Confédération jusqu'au 14 octobre 1886, alors que les libéraux de la province ayant pour chef M. Honoré Mercier, obtinrent une majorité de six voix, et de 1892 jusqu'aujourd'hui.

Le 27 janvier 1887, le gouvernement Ross-Taillon fut défait à la Chambre sur le premier vote et alors commença l'administration libérale Mercier qui gouverna la province jusqu'à l'automne de 1891. Les conservateurs reprirent alors le pouvoir.

MINISTERE CHAUVEAU

Le 15 juillet 1867, après la Confédération, les conservateurs prirent les rênes du pouvoir sous la direction de P. J. O. Chauveau. Le cabinet fut constitué comme suit : P. J. O. Chauveau, premier ministre, secrétaire provincial et régistraire ; G. Ouimet, C. B., procureur-général ; C. Dunkin, C., trésorier ; J. O. Beaubien, commissaire des Terres de la Couronne ; L. Archambault, commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics ; C. B. DeBoucherville, président du Conseil ; G. Irvine, C. R., solliciteur-général.

M. Dunkin étant décidé, il fut remplacé à la trésorerie, en octobre 1869, par M. J. G. Roberson.

Ce cabinet fut maintenu au pouvoir aux élections générales de 1871, dont le résultat fut le succès de 40 conservateurs et de 25 libéraux.

MINISTERE OUIMET

Le 27 février 1873 eurent lieu les changements ministériels suivant. Le premier ministre Chauveau se retirant, eut pour successeur l'hon. G. Ouimet, premier ministre, secrétaire provincial et régistraire ; l'hon. G. Irvine, procureur-général ; l'hon. J. G. Robertson, trésorier ; l'hon. Dr Fortier, commissaire des Terres de la Couronne ; l'hon. T. Archambault, commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics ; l'hon. J. J. Ross, président du Conseil ; l'hon J. A. Chapleau, solliciteur-général.

MINISTERE DE BOUCHERVILLE

Le 22 septembre, le gouvernement de Boucherville succéda au ministère Ouimet, et fut constitué comme suit : C. B. de Boucherville, premier ministre et ministre de l'instruction publique ; J. G. Robertson, trésorier provincial ; H. H. LeMaire, président du conseil, H. G. Malhiot, commissaire des Terres de la Couronne ; L. R. Church, procureur-général ; Pierre Garneau, agriculture et travaux publics ; A. R. Angers, solliciteur général.

Ce cabinet fut maintenu au pouvoir aux élections générales de 1875, auxquelles furent élus 50 conservateurs et 12 libéraux.

Le 25 janvier 1876, le gouvernement de Boucherville fut réorganisé comme suit : C. B. de Boucherville, agriculture et travaux publics ; L. R. Church, trésorier ; A. R. Angers, procureur-général ; Pierre Garneau, Terres de la Couronne ; J. J. Ross, président du conseil ; J. A. Chapleau, secrétaire et régistraire ; G. B. Baker, solliciteur-général.

MINISTERE JOLY

Tout alla bien jusqu'en 1878, lorsqu'eut lieu le fameux coup d'état Letellier.

La Législature s'était réunie le 19 décembre 1877, et en février 1878, le lieutenant-gouverneur Letellier de St-Just renvoya d'office le premier ministre conservateur, M. de Boucherville, qui était appuyé par la majorité des membres de l'Assemblée législative, et appela le chef de l'opposition, M. Joly, libéral, à former un nouveau cabinet. Le 8 mars, le cabinet Joly était annoncé, et le lendemain était publiée la proclamation annonçant la dissolution du Parlement.

Le nouveau cabinet était composé comme suit : M, Joly, premier ministre et ministre des Travaux publics ; D. A. Ross, procureur-général ; F. C. Langelier, commissaire des Terres de la Couronne ; A. Chauveau, solliciteur-général ; F. G. Marchand, secrétaire provincial ; P. Béchard, trésorier ; H. Starnes, président du conseil :

Aux élections générales qui eurent lieu peu de temps après, le cabinet Joly fut maintenu par quatre voix de majorité. La Législature se réunit le 4 juin et fut prorogée le 20 juillet après une session de 46 jours. La session suivante fut ouverte le 9 juin 1879, pendant laquelle le cabinet Joly ne réussit à se maintenir qu'avec la voix de l'orateur, jusqu'au 28 novembre, alors qu'il présenta une résolution condamnant le Conseil législatif à cause de l'obstruction qu'il faisait aux mesures ministérielles. Cette résolution fut rejetée par un vote de 35 contre 27.

MINISTERE CHAPLEAU

M. Joly demanda au lieutenant-gouverneur de dissoudre les chambres, mais il refusa. M. Joly résigna et le 31 octobre une administration conservatrice fut formée comme suit : M. J. A. Chapleau, premier ministre et ministre des Travaux publics ; L. O. Loranger, procureur-général ; W. W. Lynch, solliciteur-général ; J. G. Robertson, trésorier ; E. J. Flynn, commissaire des Terres de la Couronne ; E. Paquet, secrétaire provincial ; J. J. Ross, président du conseil.

La législature fut prorogée le même jour. Ce ministère continua de gouverner avec la majorité qui avait renversé le cabinet Joly, jusqu'aux élections générales de 1881 dont le résultat fut l'élection de 50 conservateurs et de 15 libéraux Pendant l'administration Clapleau eurent lieu plusieurs changements ministériels. M. J. C. Robertson remplaça M. Wurtele, à la trésorerie ; et MM. Elisée Dionne et P. Boucher de la Bruère remplacèrent MM. E. J. Flynn et E. T. Paquet.

MINISTERE MOUSSEAU

Le 31 juillet 1892, M. Chapleau accepta le portefeuille de secrétaire d'état dans le cabinet d'Ottawa, et M Mousseau qui occupait ce poste, devint premier ministre à Québec et procureur général, avec les collègues suivants : l'hon. W. W. Lynch, commissaire des Terres de la Couronne : l'hon. J. S. C. Wurtele, trésorier ; l'hon. E. Dionne, ministre de l'agriculture et des Travaux publics l'hon. Jean Blanchet, secrétaire provincial ; Henry Starnes, ministre des chemins de fer.

M. Mousseau resta en office jusqu'au 22 janvier 1884, alors qu'il fut élevé à la magistrature.

MINISTERE ROSS

M. Mousseau eut pour successeur l'hon. J. J. Ross, qui prit le portefeuille de l'agriculture et des Travaux publics. Ses collègues furent : L. O. Taillon, procureur-général ; J. G. Robertson, trésorier ; W. W. Lynch, commissaire des Terres de la Couronne ; J. Blanchet, secrétaire provincial ; E. J. Flynn, commissaire des chemins de fer, puis solliciteur-général,

MINISTERE TAILLON

Le 25 janvier 1887, M. Ross, ayant été défait par le parti national, résigna. M. Taillon forma un cabinet pour rencontrer la Législature qui avait été convoquée pour le 27 du même mois. Ce ministère ne vécut que deux jours. Il était composé de MM. Taillon, procureur-général ; Jean Blanchet, secrétaire et régistraire ; W. W. Lynch, commissaire de terres de la Couronne ; J. G. Robertson, trésorier ; Henry Starnes, commissaire des chemins de fer. A la première séance de la Chambre, sur motion de M. Taillon proposant M, Faucher de St-Maurice comme orateur de l'Assemblée législative, il fut défait par une majorité de six voix. Sur proposition de M. Mercier, M. Marchand fut élu orateur. M. Taillon résigna le même soir.

MINISTERE MERCIER

Le nouveau cabinet libéral fut formé comme suit : H. Mercier, premier ministre et procureur-général ; Pierre Garneau, Terres de la Couronne ; J. Shehyn, trésorier ; P. Garneau, Travaux publics ; C.A.E. Gagnon, secrétaire provincial ; James McShane, agriculture et travaux publics ; Geo. Duhamel, solliciteur général ; D. A Ross et Arthur Turcotte, sans portefeuille.

Plusieurs changements eurent lieu dans le ministère, Tour à tour MM. Turcotte, Gagnon, McShane et Duhamel disparurent. A la chûte du ministère Mercier, celui-ci était composé comme suit : H Mercier, président du conseil ; Wm. Rhodes, agriculture et colonisation ; Joseph Shehyn, trésorier ; J. E. Robidoux, procureur-général ; Charles Langelier, secrétaire-provincial ; P. Garneau, Travaux publics ; Arthur Boyer, sans portefeuille.

Pendant la session de 1890, la représentation de quelques divisions électorales fut modifiée : Drummond et Wolfe furent séparés pour former chacun un collège électoral distinct ; la division du Lac St Jean fut détachée des comtés de Chicoutimi et Saguenay ; Rimouski fut divisé en deux comtés : Rimouski et Matane, Montréal fut séparée en six divisions : 1, Ste-Marie ; 2, St-Jacques ; 3, St-Louis ; 4, St-Laurent ; 5, St-Antoine ; 6, Ste-Anne. Une nouvelle division fut créée à Québec : St-Sauveur. Ces changements portèrent à 70 les divisions électorales de la province.

Bien que le gouvernement Mercier eut administré la province avec extravagance et qu'il eut augmenté les dépenses de façon à faire naître des déficits considérables, il fut maintenu au pouvoir aux élections de 1890, furent élus 47 libéraux, 23 conservateurs et 3 indépendants.

Se voyant maître d'une grande majorité, le gouvernement Mercier continua sa politique de dépenses et de déficits. Mais une crise terrible comme la province n'en avait jamais vu et qui révéla un honteux système de corruption, sans exemple depuis celui du fameux intendant Bigot, éclata à propos de la chartre du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Le lieutenant-gouverneur, M. Angers, devant les preuves évidentes de fraudes et mal administration de ses aviseurs, se vit obligé de renvoyer ces derniers.

MINISTÈRE DE BOUCHERVILLE

M. de Boucherville fut appelé à former un ministère et ce travail étant accompli, le 21 décembre, les nouveaux ministres furent assermentés comme suit :

L'hon. C. B. de Boucherville, premier ministre et président du conseil ; l'hon. T. C. Casgrain, procureur général ; l'hon. G. A. Nantel, commissaire Flynn, commissaire des terres de la Couronne ; l'hon. M. Beaubien, commissaire de l'Agriculture ; l'hon. L. Pelletier, secrétaire provincial ; l'hon. John S. Hall, trésorier ; les hons. MM. L. R. Masson et L. O. Taillon et John McIntosh, sans portefeuille.

Des élections générales eurent lieu et 52 conservateurs ; 17 libéraux et 4 indépendants furent élus.

MINISTÈRE TAILLON

Le 14 décembre 1892, l'hon. M. de Boucherville résigna et deux jours après l'on. L. O. Taillon lui succédait. Il conserva le même ministère en remplaçant l'hon. de Boucherville à la présidence du conseil, par l'hon. M. Hackett, et en s'adjoignant MM. T. Chapais et A. W. Morris, comme ministre sans portefeuille.

Divers changements eurent lieu plus tard. M. McIntoch fut nommé shérif à Sherbrooke.

M. Hall résigna et enfin en mai 1896 M. Taillon lui-même entra dans le ministère fédéral.

MINISTÈRE FLYNN

L'hon. M. Flynn fut appelé à succéder à M. Taillon. Il forma son ministère comme suit, après certains changements apportés à l'organisation des départements : E. J. Flynn, premier et commissaire des travaux publics ; L. Beaubien, commissaire de l'agriculture ; G. A. Nantel, commissaire des terres de la Couronne : L. P. Pelletier, procureur-général ; M. F. Hackett, secrétaire provincial ; A. W. Atwater, trésorier ; T. Chapais, commissaire des mines et de la colonisation.

C'est ce dernier ministère qui vient d'être défait par le vote populaire.

La toux la plus forte, la plus mauvaise ne saurait résister au Vin à la Créosote de Hêtre pure combiné à la Gentiane et à la Noix Vomique de J. B. Morin, rue St-Joseph.

La question des écoles

ET LES ELECTIONS

Le *Free Press* d'Ottawa, organe du gouvernement Laurier dans la capitale, déclare que la victoire écrasante du parti libéral dans Québec, signifie que la question des écoles est " morte et enterrée."

Cette déclaration cadre bien avec le mot du *Soleil* : que le peuple de la province a singulièrement simplifié la mission de Son Excellence le délégué apostolique.

Nous ne commentons pas, nous constatons. Nous constatons que la presse anglaise et la presse libérale française proclament à l'envie que la question des écoles a reçu pour la seconde fois son coup de grâce de la province catholique et française.

Pourtant la justice et le droit ne meurent pas. Mais la faiblesse, l'ingratitude et l'aveuglement des hommes peuvent les obscurcir durant un temps.

Dans tous les cas, ce qui est certain, c'est que rien n'arrive que conformément aux décrets divins, et que la Providence a fait souvent triompher, au moment le plus imprévu, des causes qui paraissaient encore plus perdues que celles des écoles séparées.

Un marié qui fait défaut

UNE NOCE MANQUEE

Une aventure peu banale vient d'arriver dans la commune de Jutigny, arrondissement des provins.

Un jeune homme de Crépy-en-Valois (Oise), garde-moulin à Jutigny, était sur le point de se marier avec une jeune fille de cette localité.

Samedi matin, jour fixé pour la cérémonie, tout était prêt ; les repas étaient préparés pour une soixantaine de personnes et pour deux jours, et tous les invités étaient présents.

Seul le futur marié était absent. Il était parti le matin sous prétexte d'aller chercher ses habits de cérémonie, qui, disait-il, n'étaient pas encore arrivés.

A onze heures, heure fixée pour le mariage, il n'était pas de retour. A la mairie, où les actes n'attendaient plus que les signatures, le maire et le secrétaire étaient à leur poste ; à l'église, la messe était commencée.

On attendit ainsi jusqu'à trois heures de l'après-midi, c'est-à-dire à l'heure du dernier train du jour. On acquit alors, au grand désappointement de tous, et surtout de la mariée,—la certitude que le jeune homme ne reviendrait pas puisque à Longueville il avait, en partant, pris un billet simple.

On se perd en conjectures sur les motifs qui ont déterminé ce jeune homme à prendre cette tardive résolution. Des télégrammes envoyés dans plusieurs directions sont restés sans résultat.

On raconte une foule d'histoires plus ou moins authentiques sur cette affaire qui va, pendant longtemps, défraye les conversations.

Les Canadiens a Londres

Banquet au Royal Colonial Club

Londres, 13—Le "Royal Colonial Club" a donné, hier soir, au restaurant Holborn, un grand banquet en l'honneur des canadiens qui sont actuellement à Londres.

Le marquis de Lorne présidait l'assemblée qui se composait de 350 convives. On y remarquait Sir Donald Smith, plusieurs agents coloniaux, le général Middleton, plusieurs députés distingués de la Chambre des Communes et d'autres personnes spécialement intéressées au développement colonial.

Un incident remarquable au banquet a été la présentation par le lieutenant-colonel Turnbull, commandant de l'association d'Artillerie canadienne, d'une cuirasse au capitaine Stowe, de l'Association d'Artillerie Nationale, comme marque d'estime pour ses bons services.

Le marquis de Lorne, en proposant la santé de l'Empire colonial, a fait remarquer le progrès immense qui s'opérait au Canada, et a exprimé l'espoir que le tarif canadien sera regardé comme une invitation à l'Empire Britannique de se rallier plus étroitement avec le Canada. Le marquis de Lorne a hautement encouragé l'œuvre de sir Donald Smith pour la Puissance du Canada.

Dans sa réponse, sir Donald Smith a fortement appuyé sur la loyauté des Canadiens envers l'Angleterre et surtout par celle des Canadiens-Français.

Contes et Nouvelles

Fantômes de Navires

(*Voir le commencement à la page* 15)

J'entends d'ici le capitaine Le Briquire, nous contant, à la table de Paparel l'issue de cette aventure tragique.

—Je fis, disait-il, sortir de l'entrepont les neufs chinois qui menaient la bande, ceux qui avaient mis leur signature au bas de mon contrat. On leur attacha les mains derrière le dos ; à chacun, autour du cou, on leur passa une corde, puis on les plaça, à genoux au pied des mâts. Ils y demeurèrent quatre jours. Au moment où les barques depirates paraissaient dans nos eaux, je les fis hisser dans les vergues, tous les neuf à la fois. En même temps, deux hommes démasquant la porte de l'entrepont les" coolies" apercurent dans l'escalier un canon chargé à mitrailles Ces mesures eurent l'effet que j'en attendais. L'entrepont ne bougea pas et les deux jonques, après nous avoir escortés tout le jour à distance, s'évanouirent dans les ténèbres ; mais par mesure de précaution, je garbai mes pendus au bout de leurs cordes jusqu'à la sortie des murs de Chine. Leurs camarades de voyage étaient admis à les contempler tous les jours ; les corsaires les apercevaient de loin et passaient au large.

Ce Le Briquire était un vieux Normand de Cherbourg. Il avait navigué chez nous depuis sa jeunesse, d'abord au cabotage, puis au long cours. J'ai gardé un petit portrait qui le représente avec son collier de barbe, léger et blanc comme des plumes avec sa bouche horizontale, ses sourcils hérissés. Il mourut à son bord et il fut jeté à la mer dans un drapeau. C'était la fin qu'il avait souhaitée. Je me souviens encore du jour où prenant congé il nous déclara avec un hochement de tête :

—C'est adieu que je vous dis.

Il ne se trompait pas.

Son cher navire ne devait pas lui survivre. Usé comme lui, il toucha dans le détroit de Torrès sur un banc de corail. Il put encore aveugler ses voies d'eau et se traîner jusqu'à Melbourne ; mais c'était son dernier effort : on le condamna.

Oh ! ce cimetière des grands fonds où l'un après l'autre ils descendirent, tous ces marins que nous avions aimés ! Comment ne point donner ici un souvenir à un brick, cher entre tous ont le fantôme flotte dans mon passsé d'épaves ? Notre père l'avait acheté en échouement sur un récit. Il avait passé du pavillon d'Espagne sous le nôtre. En même temps, on l'avait baptisé pour la seconde fois. On lui avait donné le nom de ma sœur aînée joint au mien. Son départ fut l'occasion d'une grande fête. Les dix hommes qui le montaient, fringent, remis à neuf, disaient que ces deux noms d'enfants leur porterait bonheur. Ils partirent pour Rio-Janeiro et ils n'arrivèrent jamais. Jamais rien, personne ne sut jamais rien d'eux. On ne rencontra pas une épave, pas une pauvre petite planche. Ils coulèrent dans un grain, entre la mer et le ciel. Dieu aura tenu leur dernier cri pour une prière.

Ainsi, de quelque côté qu'on se tourne, c'est la ruine des choses, c'est la disparition des êtres chers, qui vous assaille, qui rytime les pensées comme un glas. De tout ce passé qui fut grand, rien ne me reste, que la mémoire de ces vaillances, de ces naufrages, de ces sursauts d'espoir, du final engloutissement. Je me trompe pourtant : si nul navire ne porte plus les couleurs des miens autour du monde, ils m'ont légué une devise où, vraiment, s'incarnaient leurs loyales vaillances, un cri de ralliement qui peut me guider dans mon chemin sur la terre, comme il leur servit, à eux, sur les flots.

Peu de temps avant de quitter ce monde, l'oncle Paul me pria de le visiter dans son cabinet.

Là, devant le bureau empire, la bouche tordue par une émotion de vieux, il me dit :

—Je n'en ai plus pour longtemps ; je vais aller retrouver ton grand père et ton père. Je te lègue, à toi l'aîné, notre "droit de pavillon".

Et il me remit un vieux drapeau, la dernière flamme qui ait flotté à l'artimon de notre dernier navire, un cormoran qui plane au dessus de cette devise :

HUGUES LE ROUX.

IL LE TROUVERA

Celui qui veut guérir vite et bien son rhume ou sa bronchite trouvera un remède efficace et sûr dans le Baume Rhomal. Toutes les pharmacies en sont pourvues. Prix, 25 cts la bouteille.

La toux la plus forte, la plus mauvaise ne saurait résister au Vin à la Créosote de Hêtre pure combiné à la Gentiam et à al Noix Vomique de J. B. Morin, rue St-Joseph.

TOURNEE PASTORALE

La Foi Chrétienne doit beaucoup à son zèle et son courage

Sa vie durant les premiers temps du méthodisme en Canada fut souvent très pénible.—L'histoire de quelqu'un qui jouit maintenant d'une heureuse vieillesse.

Du "Reformer", de Simcoe :

Dans les premiers temps de l'établissement du méthodisme en Canada, l'Evangile se répandit dans la contree, grâce à la propagande active des pasteurs. Ces travaux evangelistiques demandaient un homme d'une santé et d'une force peu ordinaire ; il fallait une constitution de fer et une détermination invincible pour remplir la mission difficile qui incombait à celui qui se dévouait pour procurer le salut de ses concitoyens. Ce n'était pas un mince sacrifice pour ces hommes de se dévouer ainsi, mais ils avaient une foi robuste et une espérance inébraulable dans les récompenses promises. Beaucoup succombèrent à la tâche, quand d'autres combattirent et réussirent, et quelques-uns d'entre eux jouissent d'une vieillesse heureuse, sachant qu'une dernière récompense les attend bientôt. La plupart de ces vétérans de l'Evangile ne sont pas engagés dans le ministère actif, mais ils ont été mis à la retraite avec pension, et sont établis à la ville ou sur une ferme, où, dégagés des soucis et des embarras du monde, ils attendent leur appel à une vie meilleure.

Le Rév. David Williams, demeurant à deux milles au sud-ouest de Nixon, Ont., dans le canton de Windham, comté de Norfolk, est un de ces pasteurs propagandistes des anciens jours. C'était un homme d'une forte santé ; bien que dépourvu des avantages que donnent une éducation première soignée, il réussit à force de travail constant et d'études ininterrompues, à être admis au pastorat. Il est le premier né dans la première maison bâtie à Glen Williams, près Georgetown, M. Geo. Kennedy, le fondateur de Georgetown, étant un frère de sa mère. Aujourd'hui il a 70 ans et a passé dans ce comté les derniers 26 ans. Pendant plusieurs années il a souffert des maladies de rognos et autres de la même famille. Il a esayé toutes sortes de remèdes et bien qu'éprouvant quelquefois un soulagement temporaire, il empira graduellement jusqu'en octobre 1895 où fut en état de reprendre ses prédications, mais son esprit avait beaucoup perdu de sa lucidité et sa mémoire lui faisait défaut, à tel point qu'il ne pouvait se rappeler les noms des personnes à qui il voulait parler, sans faire des efforts inouïs pendant de longues minutes.

Un jour en se rendant à l'église, il voulut parler à un voisin qui demeurait à côté de chez lui, depuis vingt ans, mais il lui fallut plus d'une heure pour se rappeler son nom. A l'affaiblissement de ses facultés se joignaient des souffrances corporelles intenses ; douleurs dans la tête, au front, aux tempes et en arrière des oreilles, à la base du crâne, et aux articulations du cou. Il ressentait une grande faiblesse et des douleurs atroces dans le dos, les hanches et les jambes. De fait il souffrait tellement que le sommeil avait depuis longtemps fui ses paupières. Il dépérit tellement qu'à la fin, il ne pesait plus que 145 livres. A cette époque, en décembre 1895, il devint désespéré et se persuada que s'il ne se produisait pas bientôt un changement, il faudrait dire adieu aux choses de la terre. Le 29 décembre, il lut, dans le "Reformer" une guérison opérée par les Pilules Roses du Dr Williams, et obéissant à une inspiration soudaine, il écrivit immédiatement à Brockville pour avoir ce merveilleux remède. Un mieux immédiat suivit l'emploi de ce remède, et l'an dernier sa santé s'améliora merveilleusement. Il recouvra ses forces temporelles, et il n'éprouve pour ainsi dire plus de douleurs : sa mémoire est presque aussi bonne qu'elle n'a jamais été comme sa santé continue à s'améliorer, les apparences sont des meilleures, pour un complet rétablissement. Il a gagné 20 livres depuis qu'il prend les Pilules Roses du Dr Williams. M. Williams dit : "Je garantis avec satisfaction toutes les excellentes choses qu'on raconte de ces pilules dans les journaux, et les recommande fortement à quiconque souffre comme j'ai souffert."

Les Pilules Roses du Dr Williams donnent du sang nouveau et renforcissent les nerfs. Elles redonnent la vie au sang et reconstituent ses propriétés vivifiantes, en chassant la maladie du système. Il existe de nombreuses imitations colorées roses, contre lesquelles le public doit être en garde. Les véritables Pilules Roses ne se vendent qu'en boîtes dont la bande qui les entoure porte la marque de commerce toute entière, "Les Pilules Roses au Dr Williams pour les Personnes Pales." Refusez toutes les autres.

Les biens volés

On a vu que le président de la république, sur la proposition du ministre des cultes, vient de signer un décret supprimant le traitement de Mgr Bonnet, évêque de Viviers.

C'est une nouvelle mouterie, ajoutée aux autres mouteries du même genre, ayant frappé déjà deux prêtres de l'arrondissement de Brest, qui avaient exercé librement leurs droits de citoyens, et un prêtre qui avait commis l'imprudence d'exiger, des petits enfants d'une école laïque, l'étude et la connaissance de l'histoire sainte.

Quel est le crime de l'evêque Viviers ?

Les journaux domestiqués du cabinet Méline veulent bien nous renseigner à ce sujet.

Il paraît d'abord que ce prélat est un vulgaire récidiviste, en matière de résistance aux lois scélérates.

Deux fois déjà, en 1883 et en 1892, il a eu l'honneur insigne d'être condamné comme d'abus, par les plats et serviles juges qui composent le Conseil d'Etat de la république.

Puis il a interdit aux curés de son diocèse de se soumettre aux prescriptions de la loi sur les fabriques, parce que, en sa dignité épiscopale, il juge "déshonorant" pour l'Eglise, de soumettre l'administration de ses biens à la surveillance policière et tracassière de l'Etat, que ça ne regarde pas.

Ensuite, dans un mandement de carême qui fit quelque bruit, il traita de "parodie" le mariage civil, ce en quoi le courageux évêque n'avait pas précisément tort, le "mariage" civil n'étant pas un MARIAGE à proprement parler.

C'est tout au plus un enregistrement, un numérotage, le mariage étant, non point d'essence humaine, mais d'essence divine dans tous les pays et à toutes les époques.

Et le "mariage" civil n'est pas plus un "mariage," au vrai sens du mot, que l'inscription de l'enfant au registre des naissances n'est un baptême.

Que le mariage civil soit une chose utile, pratique, indispensable même, au point de vue social, politique, statistique, légal, je ne le nie pas.

Mais encore une fois, ce n'est pas un "mariage," et l'évêque de Viviers était dans le vrai, donnait l'exacte définition, en s'exprimant comme il l'a fait.

Tous ces écarts de noble et fière indépendance d'un évêque portant haut la tête parmi tant d'autres qui la courbent lâchement, devaient attirer sur cet évêque la surveillance haineuse du gouvernement de la république.

On cherchait une occasion de l'atteindre et de terroriser, par un exemple, les velléités d'indépendance qui pourraient se manifester dans le haut clergé, de ci, de là.

Ce n'est pas, en effet, sans une douloureuse surprise et une cruelle déception, que le clergé français constate que le prétendu cabinet modéré de M. Méline lui est plus dur, plus persécuteur, que l'ancien cabinet radical de M. Bourgeois.

Les radicaux faisaient beaucoup de bruit, mais n'agissaient pas.

Pendant toute la durée du cabinet radical, l'immonde loi qui oblige les communautés religieuses à acquitter les droits d'accroissement et d'abonnement, demeurant à peu près lettre morte.

Le fisc sommeillait.

Avec les prétendus modérés, il n'en est pas de même.

De toutes parts, on n'entend parler que de poursuites, de saisies et de ventes.

Comme aux époques les plus pénibles de l'intolérance, on met les couvents au pillage.

Et, alors que des centaines de politiciens républicains, vivent impunément et grassement des dépouilles des actionnaires du Panama, on jette dans la rue les modestes meubles et jusqu'aux literies des pauvres religieuses.

La plupart des évêques se taisent et laissent faire.

Choisis, nommés, par cette canaille de Dumay, et ayant donné, offert même, des gages à la république, ils n'osent point prendre sous leur protection les biens sacrés des pauvres.

L'évêque de Viviers, lui, n'accepte point de pareilles compromissions.

Il ne connaît que son devoir et n'obéit qu'à sa conscience.

Alors, prenant la parole avec son intrépidité coutumière, le noble prélat a déclaré que "nul ne peut, sans encourir l'excommunication," acheter les biens des communautés saisis et mis aux enchères.

Quoi de répréhensible dans une telle affirmation ?

N'est-il pas inscrit en la morale humaine, partout, que vous n'avez pas le droit d'acquérir ni même de rechercher un bien volé ?

Et qui donc oserait blâmer celui qui refuse d'acheter ce qui a une origine douteuse ou malpropre ?

Tous les jours, opposition est mise sur des valeurs dérobées.

Et qui les acquerrait se ferait le complice du voleur.

Or, les biens des pauvres, gérés, administrés par les communautés religieuses, sont purement et simplement l'objet des rapines et des violences d'un fisc sans scrupule.

S'il y a au monde des biens volés, ce sont ceux-là, alors même que la loi, une loi ignoble, et les huissiers accompagnent le voleur, qui est l'Etat.

Dans ces conditions nettement définies, est-il donc interdit à un évêque de déclarer aux catholiques : "Ces biens sont arrachés aux communautés par la violence et la scélératesse. Vous les approprier, serait une infamie. Les acquérir, serait une abominable complicité avec les auteurs du brigandage. Maudits soient ceux qui profiteraient de la persécution pour s'enrichir aux dépens des persécutés ; qu'il soit excommunié, celui qui encourage les ennemis de Dieu, à mettre au pillage les maisons des serviteurs de Dieu !"

Ce langage, un évêque a non seulement le droit, il a le devoir de le tenir.

Il ne touche même pas à la politique et il est du domaine exclusif de la morale.

Mais quand, dans un pays, la morale est l'immoralité, quand la spoliation remplace la jouissance paisible de la propriété, quand le vol est organisé et exercé par l'Etat, il arrive ce qui arrive, et l'évêque de Viviers est traité de contempteur des lois, de ces lois scélérates et infâmes contre lesquelles l'insurrection, pourtant, est le premier des devoirs, pour qui n'a point l'âme comprimée par la veulerie générale.

L'évêque de Viviers a droit à l'hommage enthousiaste des catholiques réfractaires aux lâchetés contemporaines et aux apostasies actuelles.

Et la mesure qui vient de l'atteindre lui rapporte en honneur plus qu'elle ne lui coûte en argent.

PAUL DE CASSAGNAC.

LA CLEF

Nous voilà revenus aux jours les plus agités de la fin de 1892, avec moins de passion et plus d'énervement, avec je ne sais quel sentiment d'écœurement qu'inspire un spectacle à la fois interminable et malpropre.

Ce qui était en 1892 un abcès purulent qu'on pouvait percer, est devenu en 1897 un chancre induré qu'on ne sait comment caractériser.

Nous n'avons pas de goût à nous acharner contre des accusés, quoique certains d'entre eux n'aient pas hésité jadis à employer des armes ignominieuses contre nous.

La question est plus haut, et il apparaît, une fois de plus, que nous n'étions ni des énergumènes, ni des pamphlétaires, mais des hommes de clairvoyance et de bon sens, en prédisant au Gouvernement et à la Chambre, que tous les efforts tentés pour étouffer le Panama ne feraient que perpétuer et aggraver le scandale...

Les plus grands coupables peut-être sont ceux qui n'ont reculé devant rien, en 1892, pour empêcher la Vérité de se produire.

Le Panama commencerait à être oublié aujourd'hui si, au lieu d'un magistrat complaisant comme Franqueville, il s'était trouvé un juge d'instruction comme Le Poitevin que l'épisode funambulesque de la clef a rendu un peu ridicule ce soir, mais qui, jusqu'ici, semble avoir fait preuve d'indépendance et de fermeté.

Il est vrai que les gens gouvernaient alors se seraient bien gardés de choisir un magistrat de ce caractère, et que si, par erreur, ils l'avaient choisi, ils se seraient hâtés de lui enlever l'instruction.

Quoi qu'il en soit, les manoeuvres et les machinations n'ont fait que rendre la situation inextricable.

Il est hors de toute contestation que des millions ont été employés à corrompre les Parlementaires, et que les Parlementaires se sont laissés corrompre avec empressement.

Dans une entrevue dont l'exactitude a été confirmée par Mme Ferdinand de Lesseps, malgré les dénégations de "l'Agence Havas," M. Charles de Lesseps a révélé toute la vérité au Président Carnot.

Delahaye qui, je crois, n'a même pas été entendu par M. de Franqueville, n'a plus de raison de taire, aujourd'hui, que, la veille de son interpellation, le baron Cottu lui a communiqué la liste des députés vendus.

Les déclarations d'Arton sont formelles sur la distribution des fonds.

Les manigances et les négociations des Loubet, des Bourgeois, des Dupuy, des Ribot, n'ont donc pas pu faire disparaître le fait qui domine tout ; elles n'ont réussi qu'à faire disparaître des preuves sur quelques-uns, c'est-à-dire à faire planer le soupçon sur tous.

Il y a quelques mois encore, il aurait suffi d'élucider un point pour reprendre tout l'enchaînement de l'affaire.

Le 5 novembre 1892 M. Clément recevait une commission rogatoire sur laquelle M. Prinet avait écrit "urgent," et qui lui ordonnait d'interroger de suite le baron de Reinach et de perquisitionner chez lui.

"Cette commission, écrit M. Vallé lui-même, l'auteur du fameux rapport, ne fut exécutée ni ce jour, qui était un samedi, ni le lendemain dimanche, ni le surlendemain lundi. Ce fut seulement le 8 novembre, à neuf heures trente du matin, que M. Clément se rendit au domicile de M. de Reinach. Il était trop tard."

Pourquoi M. Clément, qui était la consigne faite homme, le sergent de ville en redingote, M. Clément, qui se serait arrêté lui-même s'il en avait reçu l'ordre, n'a-t-il pas exécuté ce mandat ?

Pourquoi n'a-t-il jamais été l'objet d'une mesure disciplinaire pour cette faute si grave ? Pourquoi, au contraire, a-t-il grandi en faveur au point qu'on était à la veille de le nommer commandeur de la Légion d'honneur lorsqu'il a quitté la terre ?

Si Brisson, le faux austère, le légendaire président de la Commission d'enquête, avait demandé à Clément le nom de celui qui lui avait donné ordre de désobéir au juge d'instruction, ce premier point éclairci aurait amené d'autres découvertes. Beaucoup d'innocents ne se verraient pas aujourd'hui exposés à de vagues soupçons ; beaucoup de coupables ne profiteraient pas de la disparition des documents pour protester avec énergie contre les accusations qui pèsent sur eux.

Plus que M. Le Poitevin, le baron de Reinach avait la clef de tous les dossiers du Panama. Aussi, s'est-on bien gardé de la lui réclamer quand il en était encore temps.

Avant de juger les Panamistes, on devrait peut-être commencer par mettre en jugement les membres de la Commission d'enquête, car c'est à eux que le Parlement actuel doit de patauger encore dans une boue qui subsistera encore à l'état fétide et stagnant, tant qu'on s'obstinera à vouloir nettoyer les écuries d'Augias avec un petit balai à pot de chambre.

EDOUARD DRUMONT.

"D. & L." MENTHOL PLASTER

Je souffrais de terribles douleurs dans le dos depuis plusieurs années. J'avais essayé des ceintures électriques, divers emplâtres, etc., sans y rien gagner. Je me procurai un emplâtre D. & L. au Menthol. Je fus soulagé de suite. Je ne voudrais pas pour $100 me passer de cet emplâtre.

CHS. GILCHRIST, Port Hope.

Il guérit : Sciatique, Lumbago, Névralgies, Maux de Reins, Points de Côté, et Douleurs Musculaires quelconques.

Prix 25c. | Davis & Lawrence Co., Ltd., Seuls Propriétaires, Montréal.

Le Jubilé de la Reine

Une journée d'amusements à Québec

Il y a eu, hier soir, réunion du comité des finances pour prendre spécialement en considération la question de la célébration du jubilé de la reine à Québec.

Il a d'abord été lu une lettre de M. Chs. Bellerive demandant une exemption de taxe pendant 15 ans et un bonus de $5,000 pour la construction d'un grand hôtel à Saint-Roch.

Cet hôtel sera construit en briques pressées et pierre de sable. Il aura 120 pieds de front et 90 pieds de profondeur. La bâtisse sera à quatre étages et le pavillon centre aura cinq étages L'hôtel contiendra 113 chambres à coucher et 8 chambres d'échantillons Il y aura salle de billard, élévateur, chauffage à l'eau chaude, bains, bref toutes les améliorations modernes. Au rez-de-chausée il y aura deux vastes magasins. La bâtisse coûtera dans les $45,000.

Le comité n'a rien décidé à ce sujet.

M. le maire Parent a soulevé la question du jubilé de la Reine. Il dit que déjà quatre assemblées des citoyens mais que les québecquois ont semblé montrer de l'apathie. Québec, cependant ne doit pas laisser passer ce jour mémorable sans faire quelque chose pour célébrer dignement le jubilé de la reine et montrer par là notre attachement et notre fidélité à notre gracieuse souveraine.

Le comité décide de voter $2,500 pour défrayer les dépenses des amusements pour célébrer le jubilé de la reine le 22 juin.

Tout un programme d'amusements a été arrêté séance tenante. Le 22 juin aura lieu l'inauguration du parc Victoria. Le matin une messe en plein air y sera célébrée. Il y aura présentation d'adresse.

Dans l'après-midi, sports de tous genres.

Le soir illumination du parc, et de la ville, feu d'artifice, promenade sur le fleuve en bateaux illuminés.

La question viendra devant le conseil de ville à sa prochaine séance.

Le désastre de la rue Jean-Goujon

LA CAUSE DE L'INCENDIE ETABLIE

L'enquête a prouvé que les hommes s'étaient conduits lâchement

Plusieurs qui se sont conduits indignement sont flétris à jamais

Les femmes accusent les hommes et les jeunes gens d'une conduite odieuse

Paris, 17.—L'enquête au sujet de l'incendie du Bazar de la charité à Paris le 4 courant, a été suivie avec le plus vif intérêt par toute la haute société parisienne. Il a été prouvé que bon nombre de messieurs et de jeunes gens s'étaient conduits lâchement. Le juge d'instruction, M. Bertulus, a recueilli minutieusement tous les détails relatifs aux actes de brutalité et de lâcheté de plusieurs hommes connus et qui ne seront jamais admis dans la société parisienne. Mme Raffaelli, qui s'est distinguée elle-même par plusieurs tentatives pour sauver sa fille, laquelle parvint à échapper à la mort, dit que plusieurs jeunes gens dont trois ou quatre sont connus, se sont comportés d'une manière indigne. Madame Raffaelli est la femme de M. Jean Raffaelli, peintre.

Un ami du docteur Feulard, ce dernier ayant péri en voulant sauver une dame, déclare que trois dames de ses amies ont été frappées par des hommes. Une dame, maintenant mourante, tenait une échelle, que l'on avait descendue des bureaux du journal "La Croix," lorsqu'un homme pour pouvoir s'emparer de l'échelle, frappa avec sa canne sur la main qui la tenait, cassant les doigts de celle-ci. Cependant d'après une autre version la dame était paralysée par la frayeur et empêchait de passer.

M. Achille Fould, banquier, dit que deux hommes dont les noms sont connus ont passé devant sa femme et l'un d'eux l'a frappée à la figure. Un membre du comité des dames dit qu'un monsieur maintenu par des journaux dans la faveur du public, a été vu frappant à droite et à gauche avec une canne sur des femmes qui se trouvaient sur son chemin.

Un des sujets les plus tristes à propos de l'incendie de la rue Jean Goujon est la campagne menée actuellement dans la presse française à propos du triste rôle joué par les hommes lorsque le feu a éclaté.

Presque tous les journaux ont abordé ce sujet, le "Journal," "l'Echo de Paris," la "Libre Parole" et "l'Eclair" n'hésitant pas à dire franchement que les hommes se sont sauvés au détriment des femmes. "L'Eclair" résume l'affaire dans le compte rendu d'une conversation avec M. Bertulus, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'origine de l'incendie. M. Bertulus a dit :

"Les femmes que j'ai dû interroger sur les circonstances qui ont pu amener la catastrophe ont plus ou moins vite perdu de vue la question, pour se lancer dans des tirades contre les hommes et la lâcheté dont ils avaient fait preuve en les abandonnant à leur sort et de la brutalité avec laquelle ils ont cherché à se sauver. Bien entendu j'ai invariablement arrêté ces tirades, car je recherche les faits et je ne fais pas une enquête sur un point d'honneur.

"Aussi ai-je refusé de laisser mentionner un seul nom de gens qui ont si complètement manqué de courage. Il n'y a pas de loi qui force un homme à sauver les autres au risque de sa vie, et fuir un danger en abandonnant femmes et jeunes filles n'est pas un crime puni par un article du code."

Comme contraste, il est agréable de penser à la bravoure du lieutenant Jacquin qui, au risque de sa vie, est entré dans la fournaise au moins une douzaine de fois et a sauvé ses deux nièces, deux autres dames et une malheureuse femme tellement brûlée qu'elle est morte dans ses bras tandis qu'il l'emportait. Les vêtements en flammes de cette femme ont terriblement brûlé le visage du lieutenant.

Le "Temps" dans un article intitulé : "Egoïsme masculin," qualifie de stupide et honteuse la conduite des étudiants de l'Ecole des beaux-arts, qui ont fait une manifestation bruyante vendredi soir, contre la décision du gouvernement d'admettre des femmes à certaines classes. La police a dû protéger les jeunes filles.

LES CAUSES DU DESASTRE

L'origine de l'incendie du Bazar de la charité le 4 de ce mois, semble établie d'une façon exacte. Un homme du nom de Bellac, employé au cinématographe qui avait été installé dans un petit pavillon du Bazar, a déclaré, hier soir, qu'il avait causé accidentellement l'incendie. Bellac a dit que, la lumière de la lampe du cinématographe lui ayant paru mauvaise, il essaya de remplir cette dernière avec de l'éther.

Dans ce but il alluma une allumette pour mieux voir, mais les vapeurs dégagées par l'éther se sont enflammées au contact de l'allumette et le feu s'est communiqué aussitôt aux tentures autour de l'appareil. Belhac et son aide ont été laissés en liberté provisoire. L'enquête sur la cause du désastre est maintenant terminée.

UNE SEMAINE DE CHARITE

Paris, 17.—Si la semaine dernière a été une semaine de deuil, celle-ci peut à bon droit être appelée une semaine de charité. De tous côtés sont arrivées des souscriptions pour remplacer la somme que le Bazar de charité devait produire. Le total est superbe. Le "Figaro" à lui seul n'a pas reçu jusqu'ici moins de 1,138,000 francs.

A propos de dons se rattachant au désastre, la comtesse de Greffuhle, qui doit la vie à la présence d'esprit dont a fait preuve son valet de pied, lui a fait cadeau de cent mille francs.

LES OBSEQUES DE LA DUCHESSE D'ALENCON

Dreux (Eure-et-Loir), 17.—Le corps de la duchesse d'Alençon, l'une des victimes de l'incendie du Bazar de la charité est arrivé ici en même temps que 250 parents et amis parmi lesquels se trouvaient la duchesse d'Orléans, la comtesse de Paris et d'autres membres de la maison d'Orléans ; on remarquait aussi les ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne et d'Angleterre. Le clergé et les autorités municipales attendaient le corps à la gare du chemin de fer et ont accompagné le corbillard jusqu'à la chapelle royale, magnifiquement décorée pour la circonstance. Après le service funèbre, le corps a été placé dans la crypte où les princes français seuls furent admis.

Nicolas II a Rome

Où logera-t-il ?

Londres, 7.—L'attention du public romain a été détournée de la guerre entre la Turquie et la Grèce, pour résoudre la question suivante :

Où logera le Tzar pendant le séjour qu'il fera dans la ville Eternelle, au mois d'octobre prochain. Le Tzar n'est pas un souverain Catholique Romain, il est vrai, mais comme il vient ici surtout pour rendre visite au St-Père, et non au roi Humbert, il devra loger ou au Vatican où à l'ambassade de Russie. Des négociations se poursuivent actuellement à ce sujet entre le Vatican et le gouvernement Russe. Il est à peu près certain que le Tzar ne logera pas à l'ambassade Russe qui est trop exigüe pour reçevoir convenablement cet hôte distingué. Il paraît que les précédents sont contre le Tzar, pour qu'il soit l'hôte du Vatican, et il ne lui reste que l'alternative ou de loger au Quirinal, ou de louer un palais pour le temps de son séjour à Rome. On dit que Nicholas optera pour le Quirinal.

LA FRANCE ET LE MAROC

La possibilité d'une guerre entre ces deux pays

Les français se préparent à faire respecter leur autorité

Des insurges marocains tuent une trentaine de sujets francais

Paris, 17.—On entrevoit la possibilité de troubles sérieux entre la France et le Maroc, par suite des incursions des tribus marocaines sur le territoire de la province d'Oran. Dernièrement, des Marocains se sont révoltés contre l'autorité du gouverneur d'Oudjda, ville située près de la frontière française, et, mardi dernier, les insurgés ont essayé de s'emparer d'un village algérien.

Il résulte des dernières nouvelles reçues de la région troublée qu'une colonne de cavalerie française est massée près de la frontière du Maroc, et deux compagnies de zouaves, des tirailleurs et plusieurs pièces d'artillerie stationnés à Oran, le port algérien le plus près de la frontière marocaine, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir.

Le bruit court qu'un escadron du 2e régiment de spahis a été attiré dans une ambuscade par les insurgés marocains près de Lalla-Marnia, et que ceux-ci ont tué une trentaine de spahis et blessé leur commandant.

La question d'Orient

Qu'en sortira-t-il ?

La "Revue des Revues" de Paris, a publié dans son dernier numéro un article anonyme sur "la lutte pour la Macédoine", qui est franchement philhellène ; à la même date paraissait dans la "Revue de Paris" les conclusions de M. Victor Bérard, un jeune professeur dont les études sur la Macédoine ont fait grand bruit, et ont paru empreintes d'un caractère officieux sous leur rare documentation. La *première thèse*, très simpliste, se borne à donner raison aux entreprises des Grecs, en déclarant que de Monastir à Serrès, le sud-ouest et le sud de la Macédoine doivent logiquement leur appartenir ; la seconde, très compliquée, va jusqu'au plan peut-être ambitieux d'assurer la paix du monde par un démembrement systématique de la Turquie. Il y a dans cette conception dernière un côte de politique réaliste d'un machiavélisme adroit et séduisant, mais il est à douter qu'on puisse, d'ici longtemps, appliquer un plan aussi parfaitement positif.

Examinons les deux théories. Pour l'écrivain anonoyme de la "Revue des Revues", l'hellénisme avait jadis, en Macédoine, le pas sur les autres nationalités, et la réintégration de cette province dans la patrie grecque était la conséquence obligée de la création du royaume indépendant en 1827. Mais les menées des panslavistes, sous la haute impulsion du général Ignatieff, auraient, depuis le firman d'Abdul-Aziz, qui fonda l'exarchat bulgare, refoulé sans merci la séculaire influence des Grecs, et cela au mépris des engagements réitérés de l'Europe. Cet exarchat, sorte de constitution civile du clergé de race bulgare, ayant obtenu peu à peu des "bérats", c'est-à-dire des investitures, pour l'organisation d'évêchés et d'écoles en Macédoine en dehors de l'autorité directe du patriarche oecuménique, il s'en serait suivi une dissension profonde entre des éléments autrefois groupés et coordonnés ; et l'auteur anonyme s'attache à justifier l'organisation de la Ligue nationale par le besoin formel où les Grecs se sont trouvés de protester contre une action pressante, infiniment dangereuse pour leur race.

Après avoir analysé les origines de cette ligue, l'écrivain affirme qu'elle eut toujours comme son chef extérieur, comme le ministre de son choix, M. Tricoupis (ce qui ne laisse pas de surprendre) ; il montre dans M. Delyannis, qu'il compare au démagogue Cléon, un ambitieux personnel dont les critiques peu patriotiques ont contrecarré l'achèvement des projets de Tricoupis, serviteur né de la grande idée; il assure enfin que la cause est entre bonnes mains depuis l'accession de M. Ralli au pouvoir, et termine par un croquis du tempérament grec, singulier peuple où plus encore qu'en France se justifie le mot de M. Déroulède : "Chez nous, tout le monde veut être empereur."

Il y aurait beaucoup à dire pour réfuter cette thèse, mais donnons plutôt la parole à M. Bérard ; il nous apprendra que l'exarchat bulgare n'est pas le seul rival que rencontre en Macédoine le syllogue des études grecques devenu, depuis 1883 et sous une impulsion française, la Ligue nationale. A côté des convertis turcs de race albanaise ou slave, des immigrés osmanlis ou asiatiques, les Albanais proprement dits, les Serbes, les Valaques et Koutzo-Valaques roumanisants, les Israélites, disputent aux Grecs cette curieuse contrée où les groupes ethniques semblent s'être formés à l'inverse de ce que l'on estimerait être leur condition géographique.

Avec un grand savoir et un détail précis, M. Bérard montre, par exemple, que Monastir, c'est-à-dire le vilayet le plus proche de la Grèce, est en majorité peuplé par des Slaves, devenus des roumanisants (se réclamant de Bucharest, même contre Belgrade, même contre Sofia), tandis que Serrès, situé entre Salonique et Constantinople, sur les confins bulgares, est surtout influencé par les Hellènes, au milieu de populations de tous genres qui semblent abdiquer ou s'incliner. Dans ces conditions, M. Bérard observe justement qu'une répartition de la Macédoine entre tous les compétiteurs serait un leurre, d'autant qu'il existe des antochtones, d'extraction plus ou moins certaine, qui se disent et sont Macédoniens tout court, et rêvent dans leur pays d'une autonomie analogue à celle de la Roumélie orientale, sous le contrôle de la Porte et des puissances, mais sans nulle sujétion envers leurs voisins chrétiens. Mais M. Bérard se hâte d'ajouter : "L'Autriche ne consentira jamais à l'organisation d'une Macédoine pacifiée et prospère ; il faut, au bout du compte, en passer par sa volonté, car, derrière elle, la force allemande escompte déjà pour son industrie, pour son émigration, pour ses colonies d'Afrique et ses futures colonies d'Asie mineure, le port de Salonique ; c'est vers Salonique que la politique allemande dirige aujourd'hui les désirs de l'Autriche. Il faut passer par là, à moins que l'Europe ne s'y oppose par la force, Salonique tôt ou tard, doit être autrichienne.

En voici la conclusion, attribuée par M. Bérard à un "diplomate", que bien informé sur les intentions de M. Hanotaux :

"l'Autriche veut Salonique, et l'Angleterre veut l'Egypte. L'Italie convoite l'Albanie et la Grèce réclame la Crète. Les Bulgares ont besoin de Kavala et la Serbie a toujours protesté contre la délimitation de ses frontières vers la Bulgarie. L'Arménie, depuis les derniers massacres, accueillerait comme un libérateur le Russe, dont, jadis, elle ne pouvait même entendre le nom. Restent l'Allemagne et la France... ... Mais supposons que l'empereur allemand poursuive une de ses chimères, et qu'à la veille de votre exposition il veuille se préparer quelque voyage triomphal ; supposez que l'Autriche cherche et trouve, parmi ses Etats héréditaires, quelque duché ou quelque marche allemande, qui, sous le gouvernement d'un cadet de Prusse, deviendra partie intégrante de l'empire allemand ; supposez que, satisfait de cet agrandissement pour son empire et sa maison, l'empereur allemand cherche et trouve du côté du Rhin une amélioration aux choses présentes... Ce ne me paraît pas une méprisable chimère ni indigne d'un coeur généreux, que le rêve d'une Europe pacifiée, même aux dépens de la Turquie."

On éprouvera quelque stupeur à cette lecture ; mais nous connaissons certain député de la droite, qui revient de Russie et d'Autriche, et qui a entendu pareille chose à la table de tel ambassadeur que nous pourrions nommer. Il y a donc quelque probabilité à ce que de pareilles rêveries hantent les cerveaux des hommes d'Etat qui ont accès au concert européen ; disons le franchement, même dans ses bons jours, l'opinion la plus narquoise, la plus boulevardière, voire la plus crédule, ne se fût pas attendue à pareil miracle.

A MADAGASCAR

L'exil de l'ex-reine Ranavalo

La pacification de l'ile par les français

On écrit de Tananarive :

L'inventaire du palais de l'ex-reine Ranavalo se poursuit activement ; tout ce qu'il renfermait sera bientôt connu et classé ; parmi les choses intéressantes trouvées au Rova, on signale la découverte de plusieurs documents compromettants pour Ranavalo III ; dans la précipitation du départ, elle a omis de faire disparaître des copies de proclamations adressées en juillet et août derniers aux chefs des insurgés pour ranimer leur zèle, plusieurs lettres très significatives de ces derniers à leur souveraine, etc., etc.

Toutes ces pièces prouveraient surabondamment qu'au moment de l'arrivée du général Galliéni nous étions à la veille d'être enveloppés dans les mailles, se resserrant chaque jour davantage, d'une vaste conspiration, admirablement organisée ; bien peu parmi nous auraient échappé au massacre imminent dont les Français étaient menacés.

Cette révélation ne nous surprend nullement ; il fallait, en effet, être doué d'une dose de naïveté peu commune pour croire que les prétendus avantages octroyés par nous à la reine, après la prise de Tananarive, pouvaient compenser à ses yeux la puissance illimitée dont en somme nous la dépossédions. Il était à prévoir qu'elle mettrait tout en oeuvre pour la reconquérir ; trop vaniteuse pour se rendre compte de l'infériorité, du manque de cohésion et de courage de ses sujets, poussée dans cette voie par des conseillers ambitieux et surtout par la condescendance de notre gouvernement, elle croyait fermement nous chasser de ce qu'elle appelait pompeusement "la terre de ses ancêtres".

L'arrivée inopinée du général Galliéni, sa politique énergique sont venus interrompre brutalement ce rêve séduisant de reine négresse. Son envoi en exil à la Réunion a provoqué déjà quelques soumissions de chefs rebelles qui se croient trahis par ce départ dont ils ignorent les circonstances ; beaucoup d'insurgés, indignés d'avoir été trompés par des émissaires venus de Tananarive pour leur donner, au nom de leur souveraine, l'ordre de résister aux troupes françaises, abandonnent une lutte qui n'a plus de but.

Des révélations faites par ces derniers montrent de quelle crédulité ils sont capables ; on avait fait accroire aux habitants des villages, situés à proximité de Tananarive, que les fréquentes détonations produites par l'explosion de la dynamite dans les carrières de pierre étaient dues aux combats incessants livrés par les partisans de la reine à nos troupes.

De nombreux indices du profond découragement des rebelles donnent l'assurance qu'à bref délai la pacification sera entièrement terminée dans les régions qui intéressent le commerce et l'industrie ; il sera prochainement envoyé des colonnes vers l'Ouest et le Sud-Ouest, peuplés de tribus pillardes, absolument indépendantes.

Soulagement des Affections des Poumons

The D. & L. EMULSION

Pour la CONSOMPTION et toutes les AFFECTIONS PULMONAIRES, CRACHEMENT de SANG, TOUX, PERTE d'APPETIT, DEBILITE, Les bienfaits de cette préparation sont manifestes.

Grâce à l'aide de l'Emulsion "D. & L," je me suis débarrassée d'une toux déchirante dont je souffrais depuis au-delà d'un an, et j'ai beaucoup augmenté sous le rapport du poids. J'ajmais cette Emulsion à un tel point que j'étais heureux quand venait le moment d'en prendre.

T. H. WINGHAM, C.E., Montreal.

50c et $1 la Bouteille.

DAVIS & LAWRENCE CO., Ltd., Montreal.

Le retard qu'a subi l'annonce du nouveau tarif

Cause une perturbation dans les affaires

Halifax, 17 mai—La raffinerie de la Nouvelle-Ecosse a fermé ses portes d'ici à quelques semaines. Avant que le nouveau tarif fut annoncé, une grande spéculation sur le sucre a provoqué une demande considérable, et la raffinerie a été occupée à répondre aux diverses commandes. Mais après que le nouveau tarif a été connu, les commandes ont diminué par suite du *stock* considérable acheté auparavant.

En conséquence, la raffinerie de la Nouvelle Ecosse restera fermée jusqu'à ce que le stock en magasin ait été diminué et que de nouvelles commandes aient été reçues.

La raffinerie de Woodside, reste ouverte pour expédier les commandes.

Ne retardez pas

Il est un dicton populaire qui dit qu'on ne peut se purger pendant les temps froids. Ceci n'est pas exact, car il vaut mieux prévenir la maladie que de la guérir.

La Purgation du Jour de J. B. Morin, est facile à prendre et est sans danger. Elle vous sauve des indigestions et des congestions graves qui peuvent produire la paralysie ou la mort. En vente chez tous les marchands.

J. B. MORIN, rue St Joseph.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*
22 Mai 1897.—No 23

YVONNE

PREMIÈRE PARTIE

EN DETRESSE

III

HENRI GUYON

Cet événement, si insignifiant en lui-même, n'en apporta pas moins une réelle perturbation dans la vie et les habitudes du "château".

Marie Jeanne, en effet, ne tenait plus en place, et son exubérante nature l'emportait à des fugues nombreuses hors du manoir jusqu'a Binic, dans la petite maison de la mercière, où elle s'oubliait de longs moments dans la compagnie de son fiancé.

Car, outre qu'elle l'aimait de toute son âme, ce dont elle était largement payée de retour, l'orpheline voyait encore dans le mariage qui allait l'unir au jeune mécanicien l'émancipation définitive, la délivrance du joug que madame de Kerhouarn faisait si lourdement peser sur ses épaules. Et, chaque fois qu'elle rentrait au Bois-d'Amour, son joli visage épanoui disait assez le bonheur qu'elle avait goûté.

Madame de Kerhouarn feignit d'abord d'ignorer ces relations entre Marie-Jeanne Pleurien et Armand Raingault.

Aucune démarche n'avait été tentée auprès d'elle, aucune présentation ne lui avait été faite, et la sotte vanité dont elle était gonflée se flattait encore de la prétention de fixer les destinées de celle qu'a tard et à travers elle nommait sa "protégée."

C'est ainsi que, dans ses dessiens, Marie Jeanne devait être religieuse,—non parce que la châtelaine du Bois-d'Amour était animée d'un zele religieux bien sincère, ou parce que l'esprit de prosélytisme l'emportait à ces extrémités de l'arbitraire, mais uniquement parce que, inféodée à des préjugés aussi surannés que ridicules, elle se croyait fondée à disposer de l'avenir d'une "vassale". Or, à ses yeux,—elle avait cent fois rappelé à sa fille,—l'éducation si généreusement donnée à la fille du pêcheur Pleurin avait tout à fait déclassé celle-ci, et pour rétablir l'équilibre, madame de Kerhouarn, étroitement jalousedes droits de la société, et soucieuse de l'ordre commun, estimait que Marie-Jeanne devait enterrer dans l'ombre d'un cloître lesavantages qu'elle devait à une éducation trop supérieure.

Quoique révoltée d'aussi exorbitantes prétentions, Yvonne n'en était pas moins contrainte, pour éviter des causes trop fréquentes d'altercations, de paraitre accepter les opinions vraiment tyranniques de sa mère. Aussi lui arriva t-il un jour de dire tout doucement à Marie-Jeanne :

—Ecoute, il me semble que tu prolonges un peu trop tes sorties, et s'il y avait des méchantes langues autour de toi, tu leur fournirais bien des occasions de calomnies.

A quoi la belle et pétulante fille répondit avec son insouciance habituelle :

—Les méchantes langues diront ce qu'elles voudront,—je m'en moque. Vous comprenez qu'il n'y a de mal qu'aux yeux de ceux qui le commettent, à ce qu'une fille qui va se marier voie son prétendu aussi souvent qu'il vous plaît, sous les yeux mêmes de sa future belle-mère.

—Au moins, reprit Yvonne,—faudrait il que madame Raingault en prévînt maman, qui a bien le droit d'en être informée.

Ici Marie-Jeanne baissait la tête, reconnaissant la justesse de cette remarque et le bien-fondé de cette prétention. Elle répondit :

—Vous avez raison, mais il n'y a pas de ma faute ; figurez-vous que, tout marin qu'il est, Armand est timide comme une jeune fille. Il tremble à la seule pensée de se trouver en face de votre mère, et il veut que ce soit son patron lui-même qui fasse la démarche auprès de madame de Kerhouarn.

—De quel patron parles-tu ?—demanda curieusement Yvonne.

—Mais de monsieur Henri Guyon, le propriétaire du yacht la *Mouette*. Est-ce que vous ne connaissez pas monsieur Guyon ?

Mademoiselle de Kerhouarn devint très rouge et sa voix s'altéra lorsqu'elle balbutia cette réponse peu compromettante :

—Je l'ai rencontré deux fois, je crois sur la route. Je ne sais pas comment il est.

—Ah !—c'est dommage !—s'exclama l'orpheline,—car c'est un homme plein de mérite et qui vaut la peine qu'on le regarde.

Et, tout de suite, avec un malicieux sourire, elle ajouta :

—Eh bien, lui, je gagerais qu'il vous a regardée, Yvonne, et je suis sûre que si on lui demandait son avis sur vous..

Mademoise le de Kerhouarn essaya de rire pour détourner les soupçons de sa compagne.

—Tais-toi donc, folle que tu es ! Ce n'est pas une raison parce que tu vas te marier pour que tu imagines de ridicules romans sur le compte des autres.

Et Marie Jeanne de se récrier :

—Ridicules ? Pourquoi ridicules, s'il vous plaît ? Est-ce que monsieur Guyon n'est pas un homme comme il faut ? Je trouve, moi, qu'il vous conviendrait à merveille.

Là-dessus, avec une visible complaisance, elle commença l'éloge du châtelain de Castel-Blanc, mettant en relief ses qualités généreuses, citant des faits à l'appui de ses dires, parlant aussi de la noblesse de son caractère et des traits de courage merveilleux accomplis avec la plus grande tranquilité.

Si bien qu'Yvonne, surprise et charmée sans vouloir l'avouer, demanda à sa sœur de lait :

—Mais d'où tires-tu des renseignements aussi précis, toi ? car il me semble que tu es fort bien informée.

—Je les tiens d'Armand, naturellement,—répliqua l'orpheline.—Quel intérêt aurais-je à m'occuper des faits et gestes de monsieur Guyon.

Ce fut ainsi que, sans y avoir aucunement aidé, la pensée d'Yvonne fut brusquement ramenée à l'homme dont elle avait résolu d'éloigner le souvenir.

Marie Jeanne Pleurin n'avait pas été sans remarquer l'impression faite sur sa compagne par tout ce qu'elle avait rapporté au sujet du jeune officier de marine. Obéissant à la même pensée qui, naguère avait dicté à madame Raingault de chanter les louanges d'Yvonne aux oreilles d'Henri Guyon, elle entreprit avec plus de persévérance et aussi plus d'effet de gagner au propriétaire de la *Mouette* le cœur de l'héritière du Bois-d'Amour.

Aucune occasion ne fut par elle négligée ; mais comme Henri, indifférent sans doute à la petite intrigue dont il était l'objet, ne se laissait voir que très rarement et toujours à de telles distances que le rapprochement souhaité par l'orpheline devenait impossible, celle-ci, à son grand regret, vit sonner l'heure du départ du petit yacht sans que l'événement heureux qu'elle souhaitait de tout son cœur fût venu justifier ses espérances.

Il eut lieu, ce départ, par une froide et claire matinée de janvier.

La moitié de l'équipage de la *Mouette* avait été renouvelée cette année-là. L'autre moitié se composait de vieux marins, fidèles compagnons, ou, pour mieux dire, amis dévoués de l'officier de vaisseau démissionnaire. Ceux-là, il les avait connus au cours de ses quinze années de navigation. Il avait eu tout le temps d'apprécier leur mérite, de les choisir en connaissance de cause, et, depuis lors, entre lui et ces hommes de fer s'était établi un lien étroit de confiance et d'affection désintéressée.

Armand Raingault, bien que plus jeune de six ans que le patron de la *Mouette*, n'en était pas moins investi de toute la confiance de celui-ci et le personnel des vieux gabiers de l'équipage l'entourait d'une égale sympathie, bien que l'on sût les projets du jeune homme de se retirer à Paris pour y remplir des des fonctions moins lucratives, mais aussi moins aventureuses, que celles qu'il avait à bord de la *Mouette*.

Le matin du 3 janvier,—le vent soufflant du Nord-Est, le yacht quitta l'avant-port de Binic, à neufs heures du matin.

Comme la brise était propice et la mer superbe, Guyon donna l'ordre de couvrir le bâteau de toile. Et, comme Armand Raingault s'étonnait de ce caprice, qui pourtant n'était point nouveau, il répondit :

—Je veux me donner la satisfaction de naviguer en voilier aussi longtemps que je le pourrai, afin de prouver aux gabiers de la côte que je sais manœuvrer mon yacht, aussi biens qu'eux leurs sabots. Nous ne recourrons à la machine que si nous sommes contraints de nous presser.

Et tapant familièrement sur l'épaule du mécanicien, il ajouta :

—En sorte que, mon cher Armand, vous pouvez prendre provisoirement vos vacances et voyager en rentier, comme vous ferez pour vos noces.

—Pour mes noces ?..soupira le jeune homme ; Dieu seul sait quand elles se feront !

—Hein !—se récria Guyon,—est-ce qu'il y aurait encore quelque anicroche? Dites-moi cela !—Bah ! mon cher patron, nous aurons tous le temps d'en causer pendant la route, ou même au retour, si cela vous ennuie.

Henri Guyon n'insista pas. Au surplus, l'appareillage du navire occupait en ce moment toute leur attention.

La *Mouette* était un steamer de 500 chevaux, gréé en brick et taillé pour la course, ce qui n'avait pas empêché son maître de l'aménager en bateau de plaisance du plus gracieux effet, de réunir au confortable le plus délicat les qualités solides qui devaient lui permettre de défier les vents et les flots.

Long et mince, l'étrave fine et déliée, les joues fuyantes et les hanches robustes le yacht pouvait fournir une vitesse supérieur de vingt-deux nœuds, grâce en formidable élan de sa double hélice. Une coquetterie d'artiste l'avait bordé en cuivre et toutes ses mains-courantes étaient d'un nickel soigneusement entretenu. Il portait de vingt à vingt-deux hommes d'équipage dont l'entretien, avec celui du bateau, donnait une respectable idée de la fortune de son propriétaire.

Mais comme en dehors de ce yacht Henri Guyon ne possèdait d'autre terre que celle du Castel-Blanc, qui ne faisait aucune profusion, aucun placement d'argent, qu'il dissimulait du mieux qu'il pouvait ses largesses aux pauvres, la malignité publique avait pu, dans une certaine mesure, justifier les méchants bruits qui donnaient à sa fortune une origine douteuse et une précaire stabilité. Un homme qui met tout son avoir sur l'eau et y vit lui-même ne peut être qu'un commençant ou un bandit.

Or, tout le monde savait qu'Henry Guyon n'était pas commençant puisqu'il n'avait aucun commerce. Donc..

N'importe, ces choses-là ne se disaient point à haute voix et les calomniateurs avaient grand soin de s'éclipser sitôt leur brave distillée. Il était néanmoins très certain qu'ils étaient tous présents et en nombre dans la foule qui se pressait sur le quai de Binic pour Binic pour voir l'élégant navire quitter le port à la date accoutumée.

Au moment où les neuf coups de l'horloge s'égrenèrent au clocher neuf de l'église, le coup de sifflet d'Henri Guyon donna le signal.

On entendit grincer les chaînes dans les écubiers et l'ancre vint se plaquer aux flancs du yacht. Toute blanche, sous sa toile déployée, comme une vierge sous son voile de mariée, l'élégante *Mouette* se balança quelques secondes sur son arrière. L'avant délesté se dressa comme pour prendre le vent et mesurer la courses. Il retomba, les voiles s'enflèrent et le navire tout entier, donnant de la bande à bâbord, bondit dans le bassin, fila d'un trait sur le môle qu'il doubla à deux encâblures, puis, virant avec la grâce d'un valseur consommé, se redressa, fier et superbe pour courir grand largue et bientôt après, vent arrière, devant les hautes falaises de la côte.

La foule s'ébranla pour le suivre des yeux le plus longtemps possible, électrisée par le magnifique spectacle de cette sortie. De vieux pêcheurs battirent des mains ; des gamins, tout en courant pour gravir les hauteurs, crièrent à pleins poumons :

"Vive la *Mouette* ! Vive monsieur Guyon !"

A ce moment, il n'eût pas fait bon pour les calomniateurs de faire siffler leurs perfidies.

La passe franchie, le lieutenant de vaisseau était venu s'accouder sur la dunette aux côtés d'Armand Raingault.

—Eh bien !—demanda-t-il gaiement—que faites-vous là, monsieur l'officier mécanicien ?

—Mon capitaine—répliqua Armand—vous le voyez, je suis votre conseil : je voyage en rentier.

—Et sans doute aussi vous cherchez sur la côte quelque visage sympathique ?

—Pourquoi le nierais-je ?—fit-il avec un soupir.—Je cherche ma mère et ma fiancée qui doivent se faire un dernier adieu.

—Bravo !—reprit Guyon—cela me procurera le plaisir de saluer encore une fois cette bonne madame Raingault.

Le yacht filait d'une belle allure. En moins de vingt minutes il était en face du Portrieux

Guyon fit serrer la côte de plus près, afin de permettre aux parents de son ami de le mieux voir et la *Mouette* passa si proche de l'îlot rocheux que madame Raingault et Marie-Jeanne, agitant leurs mouchoirs, les yeux pleins de larmes, purent jeter un "au revoir" qu'Armand entendit distinctement et auquel il répondit avec la même émotion.

Debout à ses côtés, le lieutenant devaissau avait saluté en soulevant sa casquette de commandant.

Mais il avait tressailli et, si maître qu'il fût de lui-même, si troubles que fussent les yeux de son compagnon, il ne put leur cacher cette secousse.

Debout derrière Marie-Jeanne et madame Raingault il avait aperçu Yvonne de Kerhouarn.

Elle était venue là dès le matin, en compagnie des deux femmes, invitée par elles mais, en outre, sollicitée par un attrait invincible. Ce navire qui partait emportait, sans qu'elle pût se l'expliquer, une partie de son cœur. Elle en éprouvait une angoisse égale à celle de cette mère et de cette fiancée, mais, moins heureuse que celles-ci, elle ne pouvait en avouer la cause. Qu'y avait-il, en effet, de commun entre elle et l'homme auquel ce navire appartenait ?

Et c'était d'un œil obscurci par des larmes violemment refoulées, la poitrine soulevée de spasmes, qu'elle avait interrogé l'horizon du Nord-Ouest et regardé venir ce yacht élégant, au nom poétique et charmant comme celui de l'oiseau rapide qui vole à la surface des mers.

Elle l'avait vu surgir sur la courbe de l'horizon, dans sa blanche parure de voiles gonflées par les souffles de l'Est, les déployant comme des ailes et, à distance, justifiant presque la similitude qui lui avait peut-être valu son nom. Il s'approché, grandissant à vue d'œil, comme sortant du cadre bleu que lui faisaient le ciel et l'eau, et malgré la bise rude qui lui singlait le visage et glaçait ses doigts à travers la fourrure et le manchon, elle était restée immobile à ce poste d'observation, attendant que la gracieuse nef fût plus près pour mieux voir ceux qu'elle portait.

Elle avait bien vu, trop bien vu même, car il lui avait semblé un instant que les yeux d'Henri Guyon s'arrêtaient de nouveau sur elle, comme ils s'y étaient arrêtés deux mois plus tôt, le jour de leur rencontre sur le chemin de Saint-Roch. Elle y retrouvait la même expression singulière, à la fois respectueuse et hardie, qui l'avait si fort bouleversée ce jour-là. De nouveau son cœur s'était dilaté. La meurtrissure du premier moment, qu'elle pouvait croire guérie lui avait rendu sa douleur, sa douleurs ourde mais aiguë. Et de nouveau palpitante, effrayée, Yvonne se demandait si ce n'était point là l'amour.

Et, tandis que ces réflexions emplissaient son esprit, ses yeux ne quittaient point le yacht. Au salut du jeune homme elle répondit machinalement par une inclinaison de la tête, le prenant pour elle. L'instant d'après, tout rougissente, elle se reprochait ce salut comme une imprudence, une sorte de consentement tacite au sentiment qu'elle avait cru lire dans les prunelles si loyalement ouvertes du marin.

Mais elle n'eut pas la loisir de prolonger son inquiétude à ce sujet.

Le yacht, image du temps, n'avait pas même stationné devant l'îlot. Il avait glissé sur l'eau calme et bleue, léger comme le vol d'un fantôme, et maintenant, les ailes éployées, pareil au cygne qui fend la nappe tranquille d'un étang, il fuyait sous la brise, vers les lointains de l'Ouest.

Les trois femmes quitterent la roche et remontèrent sur la côte d'où elles pouvaient, du moins, le voir plus longtemps.

Pendant ce temps, le yacht poursuivait sa marche vers l'Occident, poussé par ce vent froid du beau temps qui le chassait devant lui, pressé peut être de se dérober à ces baisers de glace. Il dépassa Saint Quay, courant le long de la côte, jusqu'à Paimpol, jusqu'à Trégastel, dépassa la pointe de Lannion, encore visible pourtant aux yeux qui s'attachaient à lui, point perdu dans l'espace.

Chacun était à son poste, manœuvrant suivant ses fonctions. Seuls, Guyon et Armand se reposaient.

Le maître du yacht avait remis le commandement à son second, un jeune capitaine au long cours qu'il venait de s'attacher pour une année. Il était libre de converser tout à son aise avec Raingault, et ils avaient, apparemment, bien des choses à se dire l'un à l'autre.

Ce fut Henri qui commença. Cela le mettait plus à l'aise de recevoir d'abord les confidences du mécanicien.

—Vous me disiez donc qu'il y avait encore des obstacles à votre mariage ?—demanda-t-il.

—Ai-je dit cela ?—répliqua le jeune homme un peu embarrassé.

—Il me semble que oui, mon cher.

—En ce cas,—reprit Raingault,—j'ai peut-être exagéré. Le pessimisme est malheureusement facile pour qui redoute une éventualité fâcheuse.

—Quelle éventualité redoutez-vous donc ? Je me plais à croire que votre jolie fiancée n'est pour rien dans vos appréhensions ?

Aussi engagé à parler, le mécanicien n'hésita plus.

Il connaissait la bonté du cœur d'Henri Guyon. Il savait qu'il pouvait compter sur sa bienveillance. Sans vouloir en abuser, il lui rappela la promesse qu'il lui avait faite d'aller en personne demander la main de Marie-Jeanne à madame de Kerhouarn, tout en lui exposant que ce consentement de pure forme n'était point indispensable à leur union.

En cela l'amena, tout naturellement, à parler du Bois d'Amour et de ses habitants.

C'était tout ce que souhaitait Guyon. La conversation, mise sur ce sujet, ne pouvait que l'intéresser au suprême degré.

Il laissa donc parler Armand, l'aidant même au besoin à fixer tous les détails qu'il tenait à connaitre, par d'habiles interruptions, des incidents opportunément placés.

—Parbleu ! mon cher,—reprit Henri Guyon,—ce que vous dites là prête à la méditation, savez-vous ! Il y a de quoi donner le frisson.

—Oh !—reprit Armand, voulant sans doute atténuer le mauvais effet de ses paroles,—en toutes choses il faut savoir prendre et laisser. Rien ne prouve en tout ceci que monsieur Bruslé n'ait pas agi le plus loyalement du monde, et, jusqu'à plus ample informé, on doit croire que monsieur de Kerhouarn est mort de sa mort naturelle, puisque la famille, qui était la première intéressée, n'a élevé aucune plainte ni formulé aucune accusation.

C'était une raison peu concluante qu'il donnait là.

—Se marier ? Mademoiselle Yvonne ?—s'exclama Raingault.—Mais avec qui donc ?

—Mais avec le notaire ?

Le mécanicien écarquilla toutes grandes ses paupieres, manifestant ainsi son ignorance en même temps que sa stupéfaction.

—Quel notaire ? questionna-t-il, ahuri.

—Monsieur Bruslé !

Ce fut un cri qui jaillit de la poitrine d'Armand, cri de révolte autant que d'étonnement devant l'énormité de la supposition.

—Certainement, monsieur Bruslé comme vous dites. C'est de madame Raingault que je tiens ce détail.

—Ma chère maman a rêvé,—reprit le mécanicien en riant, et même un fort vilain rêve. Une Kerhouarn épouser un notaire, et quel notaire ?

L'hypothese lui parut tellement monstrueuse qu'il ne put contenir son hilarité Et, brusquement, cette hilarité prit fin. Les sourcils du jeune homme se froncèrent violemment. Il demeura quelques instants sans parler, puis il reprit :

—Tout de même, maman n'est pas femme à rêver. Ça pourra bien être vrai, après tout ! Ah ! la canaille ! le geux !

L'exclamation était faite pour surprendre Guyon.

Elle surprit ;

—A qui en avez-vous ?—demanda-t-il en riant,—et quel invincible coquin apostrophez-vous de la sorte ?

—Qui pourrais-je apostopher, sinon ce notaire que Dieu confonde ! Vous ne le connaissiez !..

Il se tut, laissant plus entendre par sa réticence que par les plus violentes invectives.

—Ma foi,—reprit—Henri,—je n'ai jamais adressé la parole à cet animal là, mais je l'ai vu d'assez près pour oser le considérer comme un butor, peut-être même un goujat. En outre, j'ai eu vent de quelques unes de ses mauvaises actions et je vous avouerai que mon estime pour mademoiselle de Kerhouarn a singulièrement diminué le jour où il m'a été dit qu'elle allait épouser cet homme. J'imagine, au cas que vous faites du futur, que vous ne devez pas professer une très vivre considération pour la fiancée.

—Vous devez avoir raison,—répondit Armand,—et je prononcerais comme vous si je croyais mademoiselle Yvonne capable de faire un pareil mariage. Mais voilà,—je n'y crois pas et je n'y croirais que si je le voyais.

—Ne venez-vous pas de dire précisément le contraire ?

—Non. J'ai dit seulement : c'est peut-être vrai.

—Eh bien..alors ?

Armand Raingault sourit et précisa sa pensée.

Je reconnais que je n'ai pas été clair. Voici ce que je voulais faire entendre. Il est tout à fait possible que le tabellion en question ait élevé les yeux jusqu'à mademoiselle Yvonne, il est même tout aussi possible, quoique moins vraisemblable, que sa vilaine femme de mère ait accepté, non par choix, un gendre de cet acabit, mais mademoiselle Yvonne elle-même..jamais.

Henri éprouva une joie profonde, qu'il ne s'expliqua point, à entendre ces paroles qui lui firent l'effet d'une musique délicieuse.

—Alors, mon cher Armand, vous supposez que mademoiselle de Karhouarn se montrerait hostile aux projets dudit notaire ?

—Je fais mieux que de le supposer, j'en suis sûr.

—Et sur quelles apparences fondez-vous cette certitude ?

—Sur tout, capitaine. D'abord sur l'incompatibilité d'humeur des deux..adversaires,—répliqua Raingault en riant.—Je connais mademoiselle de Kerhouarn. C'est la plus noble, la plus admirable jeune fille qu'on puisse rencontrer. Elle a autant de cœur et d'esprit que de beauté. C'est assez vous dire qu'à moins de circonstances terribles, et qu'il est impossible même de soupçonner, elle ne sera jamais la femme de ce Bruslé d'enfer.

Guyon savourait intérieurement cet éloge décerné à la jeune fille avec autant de désintéressement que de spontanéité.

Il répondait à la conception qu'il avait eue des mérites d'Yvonne, le jour où ses yeux avaient été tout d'abord fascinés par sa beauté. Il se réjouissait d'avoir été si bon juge, tout en se reprochant d'avoir pu un moment admettre le mal ou l'infériorité en une aussi belle créature.

Et lors un secret désir prenait naissance en lui, celui d'intervenir lui-même dans cette existence, d'y jouer le rôle de

LA GUERRE

Sérieuse défaite subie par les Grecs

Les Turcs a Domokos

Les conditions excessives de la paix

Londres, 18.--Le combat est commencé à midi dimanche en Thessalie, et d'après les nouvelles reçues les Grecs on subi une autre sérieuse défaite, et si les Turcs n'ont pas encore occupé Domokos, ils sont à la veille de le faire. Un correspondant télégraphie de Domokos : Edhem pacha s'est avancé de point en point et a finalement occupé Domokos. Les Grecs ont subi une défaite écrasante.

Cela peut n'être pas correct, mais une autre dépêche dit : Au-dessus de 50,000 turcs ont attaqué continuellement les Grecs avec la plus grande vigueur. L'artillerie et l'infanterie grecques ont combattu avec courage. La splendide résistance des troupes grecques força finalement l'ennemi à reculer. Toutes les attaques des Turcs sur l'aile gauche ont été repoussées. A la droite la première attaque des turcs a été repoussée, mais les Turcs revinrent à l'assaut et la première ligne de l'armée grecque fut brisée, et l'aile droite aurait été repoussée, n'eut été l'arrivée des réserves. L'armée turque avait encore gagné du terrain qu'il fut impossible de reprendre et la force grecque dût retraiter sur Bouri. Les Turcs avaient 50,000 hommes de réserves avec 30,000 hommes de troupes. Les pertes ont été considérables des deux côtés.

Domokos (quartiers généraux de l'armée grecque), 18.—L'attaque turque sur l'aile droite grecque est commencée à 2 heures lundi après-midi, mais l'attaque de flanc est considérée comme une feinte, et l'on croit que la principale attaque des Turcs aura lieu sur le centre des troupes grecques, que le prince Constantin commande. L'infanterie turque, sur plusieurs points est en contact avec les troupes grecques.

Athènes, 18.—Des dépêches reçues de Domokos à 7 heures hier soir disent que l'aile gauche grecque a dû reculer vers le centre devant le nombre considérable de turcs. Le combat a continué après le soleil couché, mais à la fin les Turcs ont été repoussés.

Londres, 18.—Les dernières nouvelles du siège des hostilités montrent que la bataille de dimanche a cessé vers 9 heures du soir. Il est évident, d'après les derniers rapports, que les Grecs ont subi une sérieuse défaite, et si l'aile gauche a été repoussée, Edhem pacha pourra couper la retraite des Grecs et séparer la force du général Smolenski à Sourpi, de l'armée principale. A l'heure actuelle les Turcs sont en pleine possession de la Thessalie et les puissances vont trouver plus difficile la tâche de protéger les grecs.

A Athènes on est étonné de voir que les puissances n'ont pas empêché les turcs d'aller plus loin. Un rapport dit que le gouvernement grec a menacé de prendre une action désespérée, à moins que l'Europe n'arrête les progrès des envahisseurs.

FIN DE LA GUERRE

Constantinople, 18 mai.—Le sultan s'est rendu au désir des puissances. Il vient de télégraphier à Edhem pacha, commandant turc en hessalie, de ceser toutes les hostilités. Des négociations de paix vont maintenant être entamées d'une façon sérieuse.

Londres, 19. — Un correspondant à Athènes dit que le récit suivant est la relation officielle de la bataille à Domokos :

" Plus de cinq mille Turcs ont attaqué simultanément notre ligne entière avec le plus grand acharnement. Notre artillerie et notre infanterie ont fait merveille. Deux fois tous les régiments de l'ennemi ont plié et se sont débandés, bien que l'attaque fût aussi renouvelée chaque fois avec des troupes fraîches ; mais nous sommes parvenus à les repousser.

" La vigoureuse résistance et la ténacité de nos troupes ont contraint finalement à céder. Toutes les attaques sur notre aile gauche furent repoussées de la même façon. Sur notre droite la lutte ne nous a pas été aussi favorable. La première attaque de l'ennemi fut repoussée ; mais il rassembla des forces considérables pour une autre attaque. Notre première ligne plia et fut rompue, et sans l'arrivée de nos réserves l'aile aurait été tournée."

L'INTERVENTION DES PUISSANCES

Paris, 19.—Les journaux de cette ville dans leurs articles commentent beaucoup les demandes faites à la Grece par le gouvernement ottoman et ils sont unanimes à les désapprouver. La seule demande reconnue raisonnable par les journaux est celle d'une indemnité de guerre.

Le " Temps " dit, en parlant des conditions de paix imposées par la Turquie : " L'Europe ne peut pas consentir à la cession de la Thessalie. Le succès de l'application des réformes projetées et la paix de l'Europe dépendent de la fermeté que montreront les puissances."

Saint-Pétersbourg, 19.—Les journaux de cette ville protestent vigoureusement contre les conditions excessives et inacceptables imposées à la Grèce par la Turquie pour la conclusion de la paix ; ils déclarent en même temps que si la Turquie maintient ses exigences, l'Europe sera obligée de renoncer à la médiation. Le " Nouveau Temps " dit que dans le cas où la Turquie voudrait maintenir les conditions qu'elle a souvent soumises aux puissances, ces dernières devront prendre les mesures nécessaires pour préserver l'existence menacée de la Grece.

Londres, 19—Le *Guardian* de Manchester reçoit la dépêche suivante de son correspondant en Grece : " Les Grecs se voient piller et ravager leurs propriétés. La lueur de leurs villages en flammes se voit à de très grande distance. Les jeunes filles se jettent en bas des rochers pour échapper à l'outrage des Turcs. Un jeune homme a tué ses deux sœurs pour empêcher que les ennemis ne les enlèvent.

Un jeune garçon qui a été capturé a eu les lèvres, le nez et les oreilles coupés et les yeux arrachés avant de recevoir la mort.

Constantinople, 19.—La situation politique a brusquement changé à midi hier. La Russie a parlé. Avant-hier soir et à bonne heure hier matin, la Turquie, secondée par l'Allemagne, défiait la Russie, la France, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie, insistant plus que jamais sur l'annexion de la Thessalie, sur l'indemnité et sur l'intention du sultan de marcher sur Athènes. Une rumeur surgit tout à coup que la Bulgarie se préparait à mobiliser ses troupes. Ceci a créé une alarme au Palais et la consternation est arrivée à son paroxysme lorsque la Porte a reçu des avis officiels de Sofia, ce matin, annonçant que des ordres étaient lancés pour la mobilisation partielle des armées de Bulgarie.

Les ministres se consultèrent à la hâte. Le parti de la guerre voulut continuer la bataille mais à la fin on télégraphia à Edhem pacha, le commandant en chef des armées simples en Thessalie, de cesser les hostilités. Les négociations de paix s'entameront bientôt et la Grèce évitera de nouvelles humiliations.

Berlin, 18— On a annoncé cette après-midi que l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople avait reçu instruction de coopérer avec les autres ambassadeurs afin d'obtenir un armistice entre la Grèce et la Turquie.

NOUVELLES MARITIMES

Une goélette appartenant à M. C. Mercier a été lancée hier matin, dans la rivière St-Charles. Elle fera le commerce avec les paroisses d'en bas.

—Le naufrage qui a eu lieu lundi au large de l'île aux Oeufs est celui de la goélette " Emma B." de Boston, en route pour New Glasgow, avec une cargaison de maïs. Le vaisseau se perdit vendredi dernier et on n'en reçut des nouvelles qu'aujourd'hui. La "Emma B." a frappé le " Transport Lodge" et a sombré dans des eaux profondes. L'équipage a réussi à se sauver à grand'peine, dans les chaloupes de sauvetage.

Le vaisseau appartenait au capitaine Brannon et à d'autres citoyens de Barrington, N. E., qui n'avaient point d'assurance. On suppose que la cargaison est assurée à Boston.

—L' "Ida" est encore échoué près de l'île Ronde, au pied du rapide, et aucun travail n'a été fait, jusqu'ici, pour le remettre à flot. Il est échoué sur le dernier rocher du rapide, à un endroit qui vient à sec, lorsque l'eau est basse. Le capitaine Loomer, propriétaire de l' "Ida", s'est adressé au propriétaire du "Châteauguay" pour lui demander de renflouer son remorqueur mais aucun arrangement n'a été fait à ce sujet.

—Le "Montréal" parti de Québec lundi soir avait à son bord 17 Indiens du Haut Canada qui ont fait la descente du bois jusqu'à Québec. Chacun d'eux s'était muni d'une bouteille d'eau de vie avant de prendre le bateau à Québec et tous se sont enivrés à bord. Pendant le trajet, ils se sont querellés et en sont venus aux coups de poing à plusieurs reprises.

L'"Etoile", de Lotbinière, capitaine J. Paquet, est arrivé à Montréal hier matin pour la première fois depuis l'ouverture de la navigation. Il portait une cargaison et des passagers. Il partira aujourd'hui pour le Cap Santé.

La toux la plus forte, la plus mauvaise ne saurait résister au Vin à la Créosote de Hêtre pure combiné à la Gentiam et à al Noix Vomique de J. B. Morin, rue St-Joseph.

Parlement Federal

Ottawa, 18.—Jusqu'à ces jours derniers, l'opposition était d'avis qu'on pourrait ajourner les Chambres pour les premiers jours de juin, mais, malheureusement, il reste encore plusieurs questions importantes à traiter et la majorité du temps est employée à discuter des affaires oiseuses. Une foule de rumeurs sont à l'ordre du jour, et entre autre, on annonce que le gouvernement est dans le pétrin avec son changement de tarif. Hier le premier ministre a eu une entrevue avec sir Charles Tupper et lui a demandé si l'opposition consentirait, dans le but d'ajourner le plus tôt possible, à ne s'occuper que du tarif, des estimés et du bill de prohibition. Depuis que cette demande est connue, l'hon. M. Laurier est assiégé. Les députés libéraux du Nord-Ouest désirent faire régler certaines affaires pendantes avant la prorogation. Les libéraux de Québec protestent contre l'intervention du gouvernement, qui veut remettre à une autre session la question de l'extension de l'Intercolonial jusqu'à Montréal, telle qu'annoncée dans le discours du Trône. M. Greenshield, est en ville depuis plusieurs jours pour bâcler cette transaction. Les députés de l'Ouest déclarent qu'ils feront la guerre si l'on ne règle pas la question du chemin de fer " Crow's Nest Pass."

A ses partisans l'hon. M. Laurier dit que son intention est de convoquer les Chambres à son retour d'Angleterre, mais personne n'ose y croire.

Dans les cercles politiques, l'on dit que le gouvernement est embêté avec sa question de tarif, et se demande si le gouverneur-général pourra le sanctionner, alors même qu'il serait adopté par les Chambres. Il paraîtrait que le tarif devra passer devant le gouvernement impérial, vu que le bureau colonial n'a pas été consulté pour les changements.

A l'ouverture de la Chambre, cette après-midi, l'hon. M. Fielding a annoncé que l'on s'occuperait du tarif à partir de mardi, le 25 juin.

L'hon. M. FOSTER, se levant, dit qu'il regrette ce retard, et déclare que le gouvernement aurait pu pousser les affaires avec plus de vigueur, s'il avait voulu, car l'on a perdu beaucoup de temps depuis que le débat sur le budget est terminé. Si le gouvernement pense qu'il pourra faire voter les estimés avant que la question du tarif soit réglée définitivement, il se trompe. Aujourd'hui le commerce est paralysé parce que l'on attend le nouveau tarif pour baser les affaires.

Plusieurs autres députés prirent ensuite la parole, et après une couple d'heures de discussion, la Chambre put se former en comité de subsides sur l'excise.

Sur l'item pour le service préventif en rapport avec le département du revenu de l'Intérieur, l'hon. M. CASGRAIN a su amener devant la Chambre l'affaire de persécution de M. Jobin, de Portneuf, et de M. Georges Vézina, de la cité de Québec, accusés de distillation illicite du whiskey. Il explique qu'il y a quelques jours, le Premier, en l'absence du ministre du revenu de l'Intérieur avait répondu à une demande d'information faite par lui au sujet de ces deux cas, informations qui n'étaient pas conformes aux faits. Le Premier avait dit que ces deux hommes avaient été trouvés coupables sous le régime conservateur, et condamnés à un terme d'emprisonnement, que Jobin avait été condamné à la prison, mais non Vézina. Et le Premier avait ajouté que le gouvernement actuel n'avait rien à faire avec cela. M. Casgrain lut une correspondance avec le député-ministre de la justice qui montre qu'à la demande du ministre du revenu de l'Intérieur le présent gouvernement avait pris des procédures pour obtenir l'emprisonnement de Vézina, mais que ces procédures avaient été abandonnées subitement et que Vézina était encore en liberté. Il demande au ministre d'expliquer cette affaire.

Sir HENRI JOLI DE LOTBINIERE raconte les faits relatifs à la conviction et à la sentence des parties. Si, dit-il, la Chambre veut savoir pourquoi Vézina n'a pas subi la sentence prononcée contre lui, il sera bien aise de mettre devant la Chambre tous les papiers à ce sujet, papiers qui expliqueront pourquoi l'ancien gouvernement n'a pas mis en force la sentence prononcée contre Vézina, tandis qu'elle l'a été contre Jobin.

Après un long débat, M. BERGERON demande au ministre du revenu de l'Intérieur ce qu'il se propose de faire dans le cas de Vézina.

Sir HENRI JOLI DE LOTBINIERE dit que si le député de Beauharnois veut lui expliquer pourquoi l'ancien gouvernement n'a pas mis en force la sentence prononcée contre Vézina, il sera heureux d'expliquer sa position à ce sujet.

L'hon. M. FOSTER proteste contre la réponse évasive du ministre, et dit que si la loi n'a pas été mise en force contre Vézina la Chambre doit en connaitre les raisons, où il va refuser d'adopter l'item.

Il demande ce que le ministre a fait dans ce cas.

L'hon. M. JOLY répond que lorsqu'il prit charge du département il constata que Jobin et Vézina avaient tous deux été condamnés à la prison. Jobin alla en prison, mais non Vézina. Il conclut qu'il n'y avait pas eu justice et prit les moyens de faire servir le terme d'emprisonnement à Vézina. Après les procédures il constata qu'il n'y avait pas eu moins de quatre convictions contre Vézina. Il fut condamné à $100 et $500 sur deux accusations et à un mois et cinq mois de prison. Jobin avait été envoyé en prison parce qu'il n'avait pas payé l'amende et par ce paiement, selon la coutume à Québec, il ne fut pas forcé d'aller en prison. Quand il constata cela il en vint à la conclusion que Vézina avait été l'objet d'une injuste persécution et il arrêta les procédures.

Cette explication apparemment a satisfait la Chambre et l'item fut adopté.

A 12.40 h. a. m. le comité s'est levé et la Chambre s'est ajournée.

1812-1815 et le Jubilé de la Reine

Le " Fils d'un Voltigeur " publie dans la *Minerve* les justes remarques qui suivent :

" Au nombre des officiers choisis par le gouvernement fédéral, pour aller représenter en Angleterre la milice du Canada, aux fêtes du Jubilé de la Reine, on compte seize officiers d'origine anglaise et trois d'origine française.

Les anglais n'ont pas été oubliés ; mais on ne peut en dire autant des canadiens-français.

Pourquoi la milice de 1812-1815, qui a rendu de si grands services au Canada et spécialement à Montréal, en repoussant l'armée envahissante des Américains, ne serait-elle pas représentée ?

Est ce que l'un des représentants du héros de Châteauguay figurerait mal à ces fêtes jubilaires ?

De Salabarry, le brave commandant des Voltigeurs, a laissé des descendants, et pourquoi l'un d'eux ne serait il pas ajouté à la liste officielle publiée par le gouvernement ? Ce descendant ne déparerait pas le groupe recruté, j'en suis certain.

Remémorer la bataille de Châteauguay, où trois cents canadiens culbutèrent cinq à six milles américains, se serait rappeler à Notre Gracieuse Souveraine, la loyauté la bravoure de ses sujets ; et puis, ce serait redire aux anglais un fait d'armes qui en vaut, certes, la mention.

J'espère donc que les autorités civiles et militaires répareront cet oubli regrettable."

Le voyage de M. Laurier en Angleterre

Il est finalement réglé, dit la *Patrie* dans sa correspondance parlementaire d'Ottawa, que M. Laurier partira le 5 juin, par voie de New-York. Il fera le voyage sur le *Lucania*. Le premier ministre ne sera de retour qu'en septembre. Après avoir pris part aux fêtes jubilaires, il visitera la France et, probablement, d'autres parties de l'Europe.

Le futur cabinet

Un homme politique distingué de Montréal a déclaré au " Star " que le futur cabinet serait tout probablement composé comme suit : MM. Parent, Tessier et Dechêne, comme représentants du district de Québec : MM. Lemieux et Watts, les Cantons de l'Est ; MM. Marchand, Archambault et Robidoux, le district de Montreal.

UNE MERE INSENSEE

Elle jette ses enfants dans une citerne

Brantford, 19—Mme Thomas Russell, demeurant ici, pendant l'absence de son mari, hier la nuit, prit ses cinq jeunes enfants qui dormaient et alla les jeter dans une citerne avec l'intention de les noyer, puis se rendit à l'hôtel Taylor et raconta au commis ce qu'elle avait fait. Celui-ci se rendit immédiatement à la citerne et constata le fait. Il donna l'alarme et les enfants furent retirés à demi morts : On craint que le bébé de trois mois ne survive. Il y avait environ trois pieds d'eau dans la citerne. Les autres enfants sont sains et saufs.

La mère a été arrêtée. On la croit folle.

Reconnaissance d'une mère

Elle parle dans l'interet de l'humanite souffrante

Son petit garçon fut atteint d'une étrange maladie qui déjoua complètement l'habileté des médecins. — Les Pilules Roses du Dr Williams le sauvèrent quand tout le reste avait échoué.

De la " Sentinelle " de Amherst, N. E.,

Il y a des cas qui déjouent l'habileté des meilleurs médecins et où leur science est complètement mise en défaut. Ils sont même impuissants à diagnostiquer avec succès certaines maladies et à procurer du soulagement. L'histoire racontée plus bas en est une preuve frappante. M. et Mme Ogle Morrison demeurent dans la ville de Maccan, N. E. et leur jeune fils Douglas, âgé maintenant de huit ans, demeure avec eux. Il y a deux ans, il fut atteint d'une maladie qui déjoua complètement le talent des médecins de l'endroit qui furent même impuissants à apporter du soulagement au jeune malade. Mme Morrison raconte ainsi la maladie de son jeune fils : " Le premier symptôme de la maladie de mon enfant se déclara par de fortes crampes de l'estomac pour lesquelles les remèdes employés ordinairement en de pareils cas furent essayés sans le moindre succès. De larges taches bleuâtres apparurent bientôt sur ses jambes et s'étendirent par tout son corps ; ces taches avaient l'apparence de charbons ardents. Il souffrait horriblement. Il devint très pâle et très maigre, il avait très peu ou pas d'appétit et présentait l'aparence d'une personne qui s'étaient rapidement.

Il reçut les meilleurs soins et tout ce que la médecine et l'amour d'une mère peuvent faire et cependant son état empirait sans cesse. Cette maladie consternait ni plus ni moins le médecin. Son bras droit se mit à enfler depuis l'épaule jusqu'au poignet. Avec l'inflammation se produisit une roideur qui l'empêchait de ployer le coude ou de remuer le bras. Ensuite une inflammation pourpre, semblable à celle des jambes se produisit au front et s'étendit d'une tempe à l'autre. L'aspect de l'enflammation était visqueux et on eut dit une couche de vernis. Nous étions très alarmés, car mon petit garçon était dans un état pitoyable et tout effort fait pour le guérir était demeuré infructueux. Un voisin me conseilla d'essayer les pilules roses du docteur Williams et comme le cas était désespéré au point de nous faire recourir à tout, j'en fis l'essai. Au bout de deux semaines, l'amélioration était sensible. Le taches des jambes et du front prirent une teinte moins alarmante et disparurent. Combien joyeusement nous avons continué de faire prendre au malade les pilules roses, heureux d'avoir enfin mis la main sur un remède efficace et capable de guérir notre pauvre enfant ! Et nous ne nous trompions pas. Son estomac se remit à fonctionner normalement et l'inflammation du bras disparut. L'appétit revint et il se remit en santé et en embonpoint et au lieu de se tenir au lit tout le jour il commença à s'amuser et à courir comme les autres enfants. Nous avons continué de lui donner des pilules et le résultat final fut qu'il devint aussi robuste et fort que s'il n'eut jamais été malade un seul jour de sa vie. Il va maintenant à l'école et fait tous les jours à pied une route de plus d'un mille et jouit de la plus florissante santé. Je suis convaincu que les pilules roses du Dr Williams ont sauvé la vie de mon fils et je croirais commettre une injustice si je n'en signalais le merveilleux mérite à l'humanité souffrante.

Les pilules roses du docteur Williams agissent directement sur le sang et sur les nerfs, leur donnent une nouvelle vigueur et chassent toute espèce de maladie du système. Il n'y a aucune maladie due à l'une ou à l'autre de ces deux causes que les pilules roses ne peuvent guérir et dans des centaines de cas les pilules roses du docteur Williams ont ramené à la vie des malades qui avaient essayé sans succès une foule d'autres médicaments.

Demandez les pilules roses du docteur Williams et n'en prenez pas d'autres. Les véritables pilules sont toujours dans des boîtes qui portent la marque de commerce : "Les pilules roses du docteur Williams pour les personnes pâles." On peut acheter ces pilules chez tous les commerçants où elles vous seront envoyées par la poste sur réception de 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boites, en adressant à la Cie de Médecine du docteur Williams, Brockville, Ont.

EXTRAITS DE MALT

Les extraits de Malt sont nombreux, mais il n'y en a qu'un seul d'un mérite réel, et c'est le " Wzeth's." Tout le monde reconnait qu'il est bien supérieur à tous ses concurrents. Il ne contient aucun alcool et en conséquence il n'y a aucun danger à le faire prendre aux mères nourrices et aux enfants.

L'honorable M. Flynn

L'Avant-Garde offre ce matin un juste tribut d'éloges à l'honorable M. Flynn. Jamais éloges n'ont été plus mérités.

En effet une particularité frappante se dégage de la terrible défaite électorale que vient de subir le parti conservateur. Au lendemain de ce désastre, adversaires comme amis s'entendent pour rendre hommage au chef vaincu.

Si nous avons été battus ce n'est pas la faute de notre premier ministre. Nous avons un leader dont nous sommes fiers, et qui s'est multiplié, qui a accompli des prodiges dans la bataille. Il a été victime, avec notre parti, d'un concours de circonstances dont tout le talent, toute l'activité du monde ne pouvaient évidemment triompher,

Chose étrange, malgré la défaite, il s'en va dans l'opposition avec un prestige plus grand encore que celui dont il jouissait avant la lutte.

Nous offrons à notre *leader* le salut de l'épée, et nous lui disons qu'il peut compter sur nous pour les campagnes à venir.

Trop beau pour etre vrai

Le *Soleil* de samedi énumère tout ce qui devra se faire sous le gouvernement de M. Marchand, dans l'intérêt de la province.

Réductions de salaires ici, diminutions de dépenses là, destitutions ailleurs, augmentation de revenu dans tel département, achats en bloc par soumissions pour réaliser des économies considérables, enfin tout un programme nouveau pour le parti libéral.

Tout cela se fera peut-être, mais non dans un but d'économie.

On réduira les salaires des employés qui n'auront pas le don de plaire aux nouveaux maîtres, mais on augmentera ceux des favoris.

Des destitutions, il y en aura aussi, mais pour faire place aux affamés libéraux, comme cela se passe à Ottawa.

Les achats en bloc il y en aura aussi, P'tit Baptiste est encore de ce monde Mais si l'on en juge par ce qui s'est passé sous le gouvernement Mercier, il ne sera aucunement question d'économie dans tous ces tripotages.

Le plus clair de toutes ces promesses, c'est que l'on brassera beaucoup d'affaires pour trouver des rentes aux amis et non pour améliorer la position financière de la province.

Ce régime qui n'est seulement pas encore en fonction, nous paraît commencer trop vite. Cela nous rappelle l'avènement de M. Mercier en 1886. Tout devait être transformé, amélioré, reconstruit, et pour employer une expression populaire, tout devait nous tomber rôti dans le bec.

Hélas ! Cinq ans après, la province était sans dessus dessous, nous étions aux portes de la banqueroute et le déshonneur avait flétri le nom de Québec.

Nous souhaitons que ce passé désastreux ne se répète pas, mais nous n'avons aucune confiance dans les promesses d'économie des hommes qui n'ont déjà plus qu'un souci : faire la chasse aux contrats.

UN AVARE

Qui a fait fortune en vendant des journaux

New-York, 16.—Un vieil avare, John Galner, mourait littéralement de faim, la semaine dernière, au New-York Hospital. Le bruit courait que ce vieil harpagon avait de l'argent, on fit des recherches et l'on a découvert un livret de caisse d'épargne se montant à $4,000. On croyait qu'il en existait encore d'autres, mais on a appris que Galner avait récemment retiré $6,000 d'une autre caisse d'épargne pour payer une maison qu'il avait achetée dans le 18e rue Est de la ville. On présume, en somme, que la fortune réunie de Galner et de sa sœur, Annie Fitzgerald, morte en 1895, à l'âge de quatre vingt-dix ans, s'élève à $10,000, pour l'Etat de New-York seulement ; car Galner possédait des terres dans l'Ouest, mais on n'en connaît ni l'étendue ni la valeur.

John Galner avait ramassé cette fortune en vendant des journaux. Il vivait misérablement dans un taudis de la 25e rue, près des bords de l'Hudson. Il laisse plusieurs neveux qui, il est inutile de le dire, se rejouissent de la bonne aubaine.

Itineraire de la Visite Pastorale de Mgr P. LaRocque 1897

Ste Bibiane, Richmond	24	25	26	mai
New Rockland		25		"
St Philippe, Windsor	26	27	28	"
St Claude			29	"
Ste Anne, Danville	29	30	31	"
Asbeste		30		"
St-George, Windsor	31	1	2	juin
St Hippolite, Wotton	2	3	4	"
St Camille	4	5	6	"
St Joseph, Ham-Sud		6	7	"
St Adrien, Ham		7	8	"
SS. Anges, Ham-Nord	8	9	10	"
St-Fortunat, Wolfestown	10	11	12	"
St Julien, Wolfestown	12	13	14	"
Ste Luce	14	15	16	"
St-Romain, Winslow	16	16	18	"
St Gabriel, Stratford	18	19	20	"
St Olivier, Garthby		20	21	"
St Janvier, Weedon	21	22	23	"
St Adolphe, Dudswell		23	24	"
St Louis, Wesbury	24	25	26	"
St Stanislas, Ascot		26	27	"

EN FUITE

Les directeurs de la banque Douglas & Co., a Paris

Une colossale escroquerie

Paris, 16—On annonce la fuite du directeur de la banque Douglas, Hungerford et Williams, installée depuis le mois de novembre 1895, 11, place de la Bourse. Ce directeur se nommait Aubry, mais Douglas, comme Hungerford, comme Williams, fondateurs de la maison, ont également disparu.

On vit déjà pareille aventure et l'affaire Macé Berneau n'est pas encore oubliée. Combien de petites gens, employés économes ou minuscules rentiers, auxquels cet escroc célèbre avait promis—et donna même pendant quelque temps—des intérêts formidables, 5 à 10 p. c. par mois, sur l'argent dans cette banque et dépouillés, réduits à la misère ! En général, on les plaignait peu : ils étaient vraiment trop naïfs....

Par une singulière coïncidence, ce sont ces mêmes gens, employés, domestiques, rentiers, qui forment le fond de la clientèle de Douglas, Hungerford et Williams. Beaucoup l'avouent, ils ont été déjà volés de la même façon.

—Mais alors, leur dit le commissaire, vous ne pouviez ignorer que la rente qu'on vous servait était prélevée sur votre capital même ?

A cela ils répondent évasivement qu'ils croyaient à des opérations commerciales de gros rapports, à bénéfices certains.

Au reste, ceux qui furent les clients de la première heure touchèrent jusqu'à 80 et 90 p.c. du capital versé. Certains eurent même davantage : ceux qu'on supposait devoir amener de nouveaux et plus importants clients.

La caisse s'emplit ainsi, dix-huit mois durant, sans que jamais la banque fit une opération de bourse où de commerce. Mais, dans ces derniers temps, les rentrées se firent plus rares, malgré les brochures et les prospectus qu'on répandait à profusion. Williams, Hungerford et Douglas qui ne venaient à Paris que rarement, n'y reparurent plus ; et Aubry, à son tour, était appelé à Londres p r dépêche.

On ne le revit pas. Cependant le vendredi et le samedi, jour d'échéance, des clients s'étaient présentés en grand nombre à la banque ; ils venaient toucher leurs dividendes : on les évinça poliment. Mais ils revinrent, plus tenaces, flairant quelque désastres. Effectivement, on leur apprit qu'une dépêche de Douglas prescrivait de suspendre les payements.

Le chœur des dupés, furieux, se rendit chez le commissaire de police qui fit aussitôt fermer la banque et apposer les scellés. Les employés, trois jeunes filles, chargées de l'expédition des brochures de réclames, disent avoir toujours ignoré ce qui se passait dans la banque ; elles ont été laissées en liberté.

Toute la journée ont défilé au commissariat de police des victimes de cette escroquerie. Dans l'escalier, dans le vestibule, ce ne sont que gens qui crient, se lamentent, maudissent les escrocs. Une cuisinière a donné 50 francs, qu'elle pleure amèrement, des commerçants sont allés jusqu'à 5,000 et 10,000 francs.

Au milieu de ces mines allongées, une figure réjouie pourtant ; c'est celle d'un charbonnier qui, il y a trois jours, envoyait 3,000 francs, " tout mon butin, monsieur," à la banque Douglas. La lettre chargée est arrivée trop tard... heureusement pour le bon Auvergnat dont la fortune fut un moment bien compromise.

Un compatriote honoré

L'honorable Carter H. Harrison, maire de Chicago, vient de reconnaître le droit de représentation de l'élément français dans l'administration publique en nommant M. Théo. Proulx, avocat, à la charge d'assistant procureur de la cité.

M. Proulx est né à Maskinongé, P. Q., Canada, le 11 août 1861. En 1873 il entra à l'école normale de Montréal, où il fit de brillantes études et se distingua comme un élève modèle et de grand mérite. En 1878, il vint à Chicago ; et, depuis cette date jusqu'en 1886, il suivit la carrière commerciale. C'est à cette époque qu'il reconnut ses dispositions spéciales pour l'étude du droit ; il se mit alors à l'étude des lois et ses cours terminés, fut gradué du "Chicago College of Law".

C'est pour ainsi dire la première fois que l'élément français est reconnu d'une manière officielle dans l'administration publique. M. Proulx est un homme qui saura certainement faire honneur à sa position.

LE R. P. LEGAL

Nommé coadjuteur de Mgr Grandin

Le R. P. Legal, O. M. I., vient d'être nommé coadjuteur de Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, Territoires du Nord-Ouest.

Depuis vingt ans, le R. P. Legal, si dévoué aux missions des Pieds Noirs, a pris durant tout ce temps une part importante au mouvement religieux dans les Territoires. Il est directeur de l'hôpital des Soeurs Grises, fondé il y a deux ans par le R. P. Lacombe, supérieur des missions indiennes des Gens du Sang, des Pégan et des Pieds Noirs.

La consécration épiscopale de Mgr Legal aura lieu tout probablement le 29 juin, fête de Saint-Pierre, à Saint-Albert.

UN REPTILE

DOUE D'UN APPETIT FEROCE ET VORACE

Terrifie les cultivateurs de Kansas

Topeka, Kansas, 16—Un fait incroyable et surprenant, mais affirmé, toutefois, par une personne digne de foi le directeur de la poste de Logan. En effet, M. Walker, le maitre de poste en question, donne comme véridique le fait suivant : Depuis quelque temps, les cultivateurs de la vallée de Crystal Creek, dans le comté de Phillips, sont en proie au plus vif émoi.

Un énorme reptile fait de temps à autre son apparition dans ces parages et les fermiers les plus sérieux affirment que le monstre a plus de cinquante pieds de long. Son corps à la forme du serpent, mais il n'a pas la langue fourchue et il porte deux petites cornes sur la tête. Sa couleur est d'un gris sale avec des taches blanches. Il se nourrit de petits animaux et de volailles.

Par malheur pour les cultivateurs, le monstre est doué d'un appétit féroce. C'est ainsi qu'en une nuit un fermier a perdu 60 poulets et, le lendemain matin, il a pu suivre la trace du reptile vorace jusqu'au ruisseau voisin ; il était clair que le monstre avait passé par la basse-cour du fermier. Un voisin de celui-ci a perdu 40 cochons de lait en quarante-huit heures. Enfin un fermier allemand certifie que le monstre ou serpent destructeur a tué son cheval d'un seul coup de queue, pendant que la pauvre bête mangeait près du ruisseau.

On a déjà tiré plusieurs fois sur le reptile de race inconnue, mais sa peau est à l'épreuve des balles. Quand il se fâche, il redresse la tête en l'air, d'au moins dix pieds, il allonge une langue de trois pieds de long au moins, et il pousse un cri semblable à celui d'un petit chien qui appelle sa mère. Il se cache dans les marais et dans les eaux du ruisseau. Les cultivateurs en ont peur ; il les terrifie tous, mais on les dit décidés à réunir leurs efforts pour le tuer.

Le bal va commencer

Pas de sympathies entre MM. Marchand et Robidoux, encore moins après qu'avant les élections, nous apprend le *Monde*.

Personne n'est surpris des difficultés qui surgissent devant M. Marchand dans la formation de son ministère.

M. Marchand, aiguillonné par son gendre M. Dandurand, retrouve une ardeur toute juvenille. Nous allons probablement à une révolution du palais. Qui l'emportera ?

Le district de Québec, dit la "Presse", réclame la grosse part du butin ; il a toujours été si libéral, mais le district de Montréal a donné un gros coup d'épaule à la roue, et c'est grâce à lui si M. Marchand est aujourd'hui le chef du nouveau gouvernement en perspective. De là des conflits qui nécessiteront bien des entrevues et donneront lieu à des négociations diplomatiques dont le résultat final est plein d'incertitudes. L'idée a pris essor que M. Marchand appellera auprès de lui des éléments étrangers à la politique, et l'on raconte en cabinet particulier, que déjà il y a tout un complot de projeté pour exclure du prochain cabinet, l'honorable M. Rabidoux, car M. Robidoux porterait ombrage au futur premier ministre, que des influences occultes ont déjà, paraît-il, voulu reléguer dans l'ombre. Et il y a, dit-on, bien d'autres petits secrets de familles qui sortiront sous peu du sac, si M. Laurier n'intervient pas à propos. La rumeur disait même ce matin, sur la rue que l'honorable M. Tarte, l'honorable M. Marchand lui-même et quelqu'un de ses proches très en vue dans les cercles politiques, ne verraient pas mieux que s'éliminer M. Robidoux du ministère. Ces cancans ont quelquefois beaucoup de réalisme. Dans tous les cas, ils valent ce qu'ils valent.

Il n'est pas question dans ce compte rendu des impressions généralement ressenties par les libéraux de Montréal, de faire une vraie réclame à M. Robidoux, mais il est avéré que s'il est exclu du ministère, il y aura beaucoup de mécontentement et peut-être une scission importante dans la députation. Si l'on tient compte maintenant des opinions des journaux, tant conservateurs que libéraux, du district de Montréal, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que tous le désignent à un poste d'honneur dans le nouveau cabinet.

En avant, MM. les libéraux, nous assisterons à votre quadrille.

Le denier de Manitoba

(Du correspondant spécial du *Monde*)

Si les citoyens charitables et soucieux des véritables intérêts du Canada qui ont bien voulu nous faire l'aumône pour nos écoles, savaient le bien immense que nous procure cet argent de la charité et de la foi, ils seraient grandement réjouis d'avoir pris part à une œuvre aussi méritoire.

Tous nos couvents ont reçu un petit secours qui a fort encouragé nos infatigables religieuses, toujours avides de sacrifices, mais qui, pour la plupart, ont de lourdes dettes à payer et peu de ressources pour faire honneur à leurs engagements. Certains couvents, comme ceux de St. François-Xavier, St. Norbert, Ste. Anne, n'ont presque rien reçu des familles en 1896, et l'on se demande comment ils ont pu se soutenir. On souffre du froid et de mille autres inconvénients dans ces maisons ; la nourriture, réduite au stricte nécessaire, est celle des pauvres, et personne ne songe à se plaindre.

Les écoles catholiques de plusieurs paroisses, telles que St. Norbert, Ste. Anne, Lorette, St. Charles, Labrocquerie, St. François-Xavier, ne fonctionnent que grâce aux aumônes de l'admirable clergé de la province de Québec et à l'inépuisable générosité des catholiques du Canada.

C'est encore grâce à ces secours pécuniaires qu'on a pu ouvrir de nouvelles écoles là où il n'y avait pas, jusqu'ici, un nombre suffisant de familles catholiques. C'est ainsi que l'on a ouvert deux nouvelles écoles à Notre-Dame de Lourdres, une à Somerset, une à St Alphonse, une à Labrocquerie, une à Oaklake, et l'on s'occupe en ce moment à doter Bruxelles de deux nouvelles écoles.

De plus, un certain nombre d'écoles qui avaient été fermées ou qui ne fonctionnaient que d'une manière intermittente, ont repris leurs cours réguliers.

Partout où il y aura un nombre suffisant d'élèves, nous établirons une école, de sorte que les colons n'auront plus le prétexte du manque d'écoles pour se tenir éloignés de nous.

L'espoir tenait dans tous les cœurs. Grâce à la charité du clergé de Québec, à l'esprit de confraternité de nos compatriotes et au dévouement et à la cohésion des catholiques de cette province, il y a des écoles catholiques, au Manitoba, et les pères de familles auront toute facilité pour élever chrétiennement leurs enfants.

M. l'abbé Cherrier, notre zélé surintendant des écoles, est obsédé de demandes ; il travaille sans bruit mais énergiquement à réédifier notre système scolaire, battu en brèche par l'orage depuis bientôt sept ans.

Il y a donc espoir, que, Dieu aidant, nous réussirons à maintenir nos écoles, à former une génération de bons citoyens et de bons chrétiens, à perpétuer les traditions de foi, de probité et d'honneur que nous ont léguées nos pères ; l'œuvre du denier du Manitoba est à peine commencée, il n'y a pas eu de quêtes dans les paroisses de Québec ; aussitôt que le mouvement sera développé, les catholiques opprimés du Manitoba pourront frapper discrètement à la porte de tous les foyers canadiens, et qui donc refusera une légère aumône pour contribuer au succès d'une œuvre aussi bienfaisante, aussi grosse de conséquences pour l'avenir de notre peuple ?

Quand les questions éphémères qui agitent actuellement l'opinion publique auront disparu, avec les causes qui les ont fait naître, il restera toujours l'éternelle problème de la vie humaine, de l'ordre social et de la destinée immortelle de l'âme. Ces principes sont immuables et ne peuvent être violés sans compromettre les fruits de la civilisation chrétienne et sans retourner à la barbarie.

PYNY-PECTORAL

Guérit Positivement

TOUX ET RHUMES

dans un très court espace de temps. C'est un spécifique scientifique, éprouvé et sûr, dont les propriétés calmantes et curatives sont reconnues.

M. J. H. HUTTY, Chimiste,

528 Yonge Street, Toronto, écrit :

"Comme sirop à administrer généralement contre le rhume et les affections pulmonaires, le Pyny-Pectoral est un médicament précieux. Il a donné les résultats les plus satisfaisants à tous ceux qui en ont fait l'essai. Un grand nombre de personnes m'ont parlé des bienfaits résultant de son emploi dans leurs familles. Agréable au goût, ils convient aux jeunes et aux vieux. J'en ai, chez moi, un débit extraordinaire, et je puis toujours le recommander comme un remède efficace contre le rhume et absolument digne de confiance.

Grande Bouteille, 25c.

DAVIS & LAWRENCE CO., LTD.,
Seuls Propriétaires, Montréal.

LE JUBILE DE LA REINE

La célébration à New-York

New-York, 17.—Le comité de la célébration du jubilé de la reine tiendra une réunion au Caledonian Hall, afin de prendre les mesures nécessaires pour célébrer le 60e anniversaire de l'accession de la reine Victoria au trône. La célébration prendra la forme d'un pique-nique gigantesque, avec parties de sport, jeux, danses, feux d'artifice, etc., au Parc Ambrose, Brooklyn, le 19 juin. L'événement sera en outre commémoré par la fondation d'une maison pour les Anglais indigents qui résident aux Etats-Unis.

AMNISTIE

Pour nombre d'insurgés cubains

Londres, 15 — Le correspondant du *Standard* à Madrid dit :

" La reine régente ayant manifesté le désir d'accorder une amnistie à Cuba, à l'occasion du onzième anniversaire de la naissance du roi, le général Azcarraga, ministre de la guerre, a consulté le capitaine général Weyler, qui a reconnu que c'était faisable, sauf pour les gens coupables d'attentats à la dynamite.

En conséquence, l'amnistie sera accordée à un grand nombre de suspects, d'autonomistes et de séparatistes, qui ont été expulsés de Cuba ou qui sont actuellement détenus dans les forteresses espagnoles, pourvu qu'ils appartiennent aux provinces de la Havane, de Matanzas, de Santa Clara on de Pinar del Rio, qui sont toutes considérées comme pacifiées."

Le Florence vs Connolly et al

Samedi dernier, à la Cour Supérieure, Son Honneur le juge Routhier a rendu jugement dans la cause des propriétaires du remorqueur " Florence " contre les MM. Connolly, pour une réclamation de $800.

L'automne dernier, les propriétaires du remorqueur " Florence," passèrent un contrat avec les MM. Connolly, s'engageant à descendre (touer) deux chalands à Pictou, N. E.

Pendant le voyage une tempête survint et l'houssière s'étant rompue, le " Florence " ne put continuer le voyage.

Sur les entrefaites les MM. Connolly engagèrent le " Lord Stanley " qui, ayant retrouvé les chalands, les conduisit à Pictou.

Dans le même temps les propriétaires du " Florence " demandèrent à terminer leur contrat, mais la réponse fut négative. De là l'action contre les MM. Connolly. Dans un jugement très élaboré, Son Honneur le juge Routhier a rendu jugement en faveur des demandeurs pour le montant demandé.

Contes et Nouvelles

Fantômes de Navires

Nous étions armateurs de pères en fils Armateurs marchands.

Les gens d'à présent prononcent ce mot-là, comme tant d'autres, du bout des lèvres ; car aucun flacon, n'est-ce pas, n'enferme plus le parfum de respect. Un armateur ! C'est aujourd'hui le président d'une Société anonyme, un brasseur d'affaires, souvent un Parisien, qui jamais n'a connu d'autres tempêtes que les orages d'un conseil d'administration, jamais doublé d'autres caps qu'une assemblée d'actionnaires.

Il n'en allait pas ainsi autrefois. Une ordonnance royale avait décidé que les nobles pouvaient faire le commerce de la mer sans déroger. Elle estimait que l'homme des flots vaut l'homme de poudre. Donc l'armateur et l'aristocrate rivalisaient comme pairs dans l'audace navale. Même le bourgeois se considérait comme anobli par un état qui ne faisait point déchoir le noble ; non point de cet anoblissement qui maquille des rotures, soude des particules et des articles à des noms nouveaux ; mais cette fierté d'âme qui se hausse à la conception des devoirs difficiles, aux désintéressements glorieux, au culte des honneurs chevaleresques.

J'ai grandi dans cette tradition de fiertés et de victoires, comme d'autres dans l'épopée napoléonnienne. Tout chez nous la faisait vivante : les noms de nos navires qui rappelaient le souvenir des colonies d'outre-mer, tombées, aujourd'hui dans des mains impies, les trésors que nos capitaines rapportaient de leurs lointains voyages comme un tribut. Je possède encore une de ces raretés dispersées : un jeu d'échecs en ivoire, qui fut fabriqué au XVIIIe siècle dans quelque royaume d'Indo Chine pour être envoyé aux souverains de France comme un rare présent Le Roi a la figure de Louis XVI avec le manteau fleurdelysé ; la Reine des traits de Marie- Antoinette avec la couronne. Les cavaliers sont montés sur des chevaux qui se cabrent ; les tours posent sur des éléphants. Ils subsistent comme les témoins des audaces passées piaffeurs, arrogants, à peine jaunis par la patine d'un siècle.

Sans doute, on dut me conduire bien enfant à bord de ces navires car de ma première visite je n'ai gardé nul souvenir. Cinq ou six fois l'an, nous allions avec des amis vers le quartier des Bassins L'embarquement était toujours difficile. Je ne voulais pas qu'on m'aidât et ma mère tremblait, tant que le dernier d'entre nous n'avait pas mis le pied sur le pont du navire. La réception ne variait pas : On nous versait du champagne ; on nous servait du biscuit de mer ; on ouvrait des boîtes de" goulaves"

Je regardais les capitaines avec des yeux de tendresse. Je m'enivrais de cette gloire qui, à leur nom ajoutait dans nos " connaissements" ce titre.

" Un Tel maître après Dieu. Vraiment dans le cœur des jeunes garçons l'estime de force et de courage prend volontiers comme chez les femmes une couleur d'amour.

Dans notre flotille il y avait un voilier fameux. En ce temps où l'on n'avait pas encore mis à la mer les formidables quatre-mâts notre" Louisiane" passait pour une gloire de la marine marchande. Dirai-je combien elle jaugeait de tonneaux ? J'aime mieux parler de son âme ; car elle en avait une, une âme vaillante de navire qui pendant quarante années infatigables lutta contre l'Atlantique. Elle revenait d'outre-mer chargée de coton en balles. Un jour elle ne fit que quatre lieue dans sa journée tant sa masse était pesante pour la brise ; un jour —le vent soufflait en tempête, elle courut deux cents lieues en vingt quatre heures ; une nuit, elle fit de la crête d'une lame une chute de trois cents pieds ; d x fois on la crut perdue. Elle reparaissait à la fin, dépeinte, ébranlée, la mâture, abattue, victorieuse des ouragans. Hélas ! après nous avoir servis si loyalement, elle sortit de nos mains qui ne pouvaient plus la retenir. Elle naviguait sous pavillon américain, quand elle disparut, à bout d'âme, dans les parages du Mëlstrom. Nous l'avons pleurée comme un de nous.

L'autre favorite était la " Caroline". Elle naviguait dans les mers de Chine charriant des" coolies" de Shangaï aux Etats-Unis. Il y a trente ans que les mers d'Extrême Orient n'étaient point sûres ; aussi la" Caroline" voguait équipée ; en corsaire. Ses vingt-cinq hommes étaient armés de chassepots ; son pont de canons à tir rapide. Ainsi pourvu elle eut à soutenir plus d'un assaut de pirates. Entre autres faits d'armes glorieux, je me rappelle cette histoire.

La " Caroline" portait en Australie une équipe de quatre cents Chinois. Ils allaient travailler au port de Melbourne. Ces gens avaient été fouillés selon l'usage avant qu'on les parquât dans l'entrepont. On ne laissait à leurs mains ni une arme, ni un briquet. Deux fois par jour, on leur fournissait de l'eau chaude pour faire crever leur riz. Le soir, par escouade de vingt, on les juchait sur le pont pour les rafraîchir. Or, il advint qu'un matelot, qui veillait cartouche au canon dans l'escalier d'entrepont, surprit un complot de cette tourbe.

Les" coolies" s'étaient entendus avec deux jonques. Des Pavillons Noirs devaient couper la route du navire, s'emparer de la" Caroline" de sa cargaison. Au moment de l'abordage, les quatre cents Chinois de l'entrepont se révolteraient. Ainsi l'équipage prit entre deux bandes serait promptement massacré.

Un scandale a Rome

Séance tumultueuse à la Chambre

Londres, 14.—Le correspondant du " Times" à Rome dit : " Il y a eu hier à la chambre des députés une scène des plus orageuse pendant la discussion du budget présenté par le gouvernement. M. Sonnino, qui était ministre des finances dans le dernier cabinet présidé par M. Crispi, a interrompu M. Luzzati, ministre actuel des finances, et l'a accusé d'avoir dégradé l'armée et humilié le pays. Le marquis de Rudini, premier ministre, a crié : " C'est vous qui avez conduit le pays à un désastre et vous en êtes responsable. Je proteste contre ce que vous venez de dire et comme premier ministre j'ai le droit d'être respecté." M. Sonnino répliqua par ces mots : " Votre conduite depuis le désastre a été disgracieuse." Le premier ministre, visiblement surexcité, a crié : " Ma disgrâce fait ma gloire." Un tumulte général a suivi ces paroles. Au milieu du vacarme un député a crié de toutes ses forces à M. Sonnino : " C'est votre façon d'être reconnaissant après avoir échappé à une mise en accusation." Toute cette scène pénible et violente a produit une triste impression."

Lynch de deux negresses

Accusées d'avoir empoisonné une famille

La loi de lynch s'applique encore assez fréquemment aux Etats-Unis, surtout dans les Etats du sud, mais l'exécution sommaire de deux femmes est un fait très rare. Cependant le cas vient de se présenter dans l'Alabama. Une vingtaine d'habitants du village de Jeff ont pendu, haut et court, sans autre forme de procès deux jeunes négresses, Mollie Smith et Mandy Franks, accusées d'avoir empoisonné la famille de Joshua Kelly, de Jeff. Mollie Smith a été arrêtée dans la nuit, au moment où elle franchissait la frontière du Tennessee. Maudy Fraks a été prise chez elle ; elle aurait, dit-on, fait des aveux. Bref, le matin, on a trouvé leurs corps se balançant au bout d'une corde attachée à un arbre sur le chemin de Jeff à Huntsville.

Le premier cas d'empoisonnement attribué à ces deux femmes ayait eu lieu, il y a deux mois, et M. Kelly y avait succombé. Quelques jours plus tard, tous les membres de sa famille furent aussi empoisonnés, mais les médecins ont réussi à les sauver. C'est ce crime que les deux prétendues coupables viennent d'expier.

HYPNOTISME

Etrange histoire d'une suggestion

Paris, 13—Il n'est bruit à Grenoble que d'une étrange histoire dans laquelle l'hypnotisme paraît avoir joué un certain rôle.

Voici les faits. L'autre soir, en rentrant à son domicile, un employé de la régie, nommé Clerc, fit la rencontre d'une jeune fille dont les allures bizarres l'intriguèrent vivement.

L'inconnue marchait droit devant elle comme sous l'influence d'une suggestion, indifférente à ce qui se passait dans la rue. Aux réponses incohérentes qu'il obtint, M. Clerc crut avoir affaire à une folle. Pris de pitié, il la conduisait dans un hôtel et recommanda à l'hôtelière de la soigner à ses frais.

Le lendemain matin l'hôtelière ayant voulu interroger sa locataire, ne put rien en tirer. Un médecin, le docteur Porte, mandé aussitôt, crut comprendre qu'il était en présence d'une hypnotisée. Après quelques soins spéciaux, il parvint, en effet, à faire reprendre un peu de lucidité à la jeune fille, qui raconta alors l'étrange aventure suivante :

" Je me nomme Louise Le Gentilhomme. Je suis âgée de dix neuf ans et originaire de Fécamp. J'habitais, il y a quelque temps encore à Laval, où mon père est mort et où j'ai un frère employé dans la régie. Un beau jour, je fis la connaissance d'un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, blond, distingué, que je ne connais que par son prénom de Fernand. M'ayant promis le mariage, Fernand me conjura de le suivre. Il m'emmena à Marseille où il m'hypnotisait souvent, se servant des renseignements qu'il pouvait tirer de moi pour gagner au jeu dans les tripots. Comment suis-je ici ? Je ne sais. Voilà toute mon histoire."

Sur l'avis du docteur la jeune fille a été admise à l'hôpital où elle suivra un traitement jusqu'à ce qu'elle ait recouvré l'usage absolu de ses facultés.

LE MARCHEUR THALLER

William John Thaler, le marcheur australien qui a entrepris de faire à pied le tour du monde, dans le but de gagner des indulgences, est en ce moment à Flagstaff Arizona, sur la frontière californienne, d'où il nous écrit pour nous faire part de ses misères.

On se souvient que Thaler a séjourné quelque temps à Montréal, il y a un an et demi, et qu'il venait journellement aux bureaux du " Monde," où il a toujours trouvé un bon accueil.

Depuis que le moderne Juif-Errant est en route, il a déjà parcouru 8,185 milles aux Etats-Unis, à travers les villes ou les forêts vierges, et 950 milles au Canada.

Le récit des souffrances endurées par le marcheur est navrant, mais il ne semble pas découragé ; il espère pouvoir bientôt passer en Australie et, de là, poursuivant sa route, sillonner le monde et revenir à Montréal en 1902.

NAUFRAGE DU ST-LOUIS

L'équipage est sauvé

Une dépêche de Saint Jean de Terreneuve, annonce l'arrivée à Saint-Pierre et Miquelon de la goélette de pêche française "Sainte-Claire", qui a amené dans ce port 32 hommes composant l'équipage du trois-mâts barque français "Saint Jean", capitaine Millard, venant de Fécamp, lequel a coulé le 6 mai sur le grand banc de Terreneuve à la suite d'un abordage avec le trois-mâts barque norvégien "Loining", un navire de 1,800 tonneaux. L'accident s'est produit par un brouillard intense et, aussitôt après, une voie d'eau s'est déclarée à bord du "Saint Jean". La voie d'eau n'ayant pu être aveuglée et l'eau gagnant toujours, l'équipage a dû se réfugier dans les embarcations ; six heures après le navire coulait bas. Les naufragés ont été recueillis le lendemain matin par la "Sainte Claire."

Le trois mâts barque norvégien a été, disent les marins du "Saint-Jean", plus éprouvé encore que leur navire, et on craint qu'il n'ait sombré peu après l'abordage. Quand les deux navires se sont dégagés, le "Loining" s'en est allé à la dérive et a disparu dans le brouillard. Le lendemain matin, lorsque le temps s'est éclairci, il n'y avait trace à l'horizon ni du navire ni d'aucune embarcation, et il est possible que tout son équipage ait péri.

La Grece et la Turuie

LES NEGOCIATIONS DE PAIX

La Grèce mécontente de la situation diplomatique

Constantinople, 14.—Les ambassadeurs se sont réunis hier matin pour échanger leurs vues au sujet de la médiation. Il règne beaucoup d'inquiétude ici au sujet des négociations de la paix. On craint que les changements survenus dans certaines situations ne soient un obstacle à la conclusion de la paix et n'amènent de nouvelles complications. Il est possible également que la Russie accorde des concessions aux Macédoniens.

Le directeur de la banque de Berlin est attendu ici sous peu ; on croit qu'il fera des offres pour réorganiser les finances turques, qu'il soumettra les conditions d'un emprunt et obtiendra des concessions pour la construction de voies ferrées.

Les ambassadeurs des puissances se sont réunis de nouveau hier. Après la réunion ils ont remis au gouvernement turc une note collective proposant un armistice entre la Turquie et la Grèce, afin de faciliter les négociations de la paix.

Les amiraux qui commandent les flottes étrangères dans les eaux crétoises ont reçu avis de la médiation des puissances entre la Turquie et la Grèce et des instructions pour permettre le départ des troupes grecques de l'île de Crète.

La note qui a été remise à Ahmed Tewfik pacha, ministre des affaires étrangères de Turquie, par le doyen du corps diplomatique, le baron de Calice, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, énumère les conditions acceptées par la Grèce et prie la Porte de lancer les ordres nécessaires pour arrêter les mouvements des troupes turques.

Paris, 14.—D'après une dépêche de Constantinople reçue ici, tous les ambassadeurs sont tombés d'accord sur la question de médiation entre la Turquie et la Grèce, et il ne reste que quelques détails dont la question doit être décidée.

Athènes, 14.—On annonce officiellement que les puissances ont informé le gouvernement grec que les troupes grecques pourront quitter l'île de Crète et que les amiraux de la flotte internationale laisseront partir les navires qui avaient été saisis pendant le blocus.

Londres, 14.—Un correspondant à Rome dit : " On m'a affirmé au ministère des affaires étrangères que la Turquie accédera certainement à la demande d'armistice. Les puissances ont déjà acquiescé aux conditions générales d'indemnité et de rectification stratégique des limites de la frontière, conditions sur lesquelles la Turquie insiste. Il est probable que les puissances débarqueront de nouvelles troupes en Crète."

Un correspondant à Berlin dit qu'il vient d'apprendre d'une source autorisée que le gouvernement turc demande une indemnité de guerre de 75 millions de francs et le droit d'occuper la Thessalie jusqu'à ce que cette somme soit payée.

Un correspondant à Constantinople dit que le sultan est très irrité de l'intervention des puissances ; il désire traiter directement avec la Grèce. Si on lui refuse cela, la Turquie sera bien plus exigeante.

Un correspondant à Athènes dit : " Sur l'ordre exprès du tsar, le comte Mouravieff, ministre des affaires étrangères de Russie, a donné pour instructions à M. de Nélidoff, ambassadeur de Russie à Constantinople, d'insister auprès de la Turquie pour obtenir une suspension des hostilités. On apprend que le comte Mouravieff a décidé de faire élire une assemblée en Crète afin de déterminer la véritable opinion crétoise. Si les rétCois rejettent l'autonomie toute la question devra être étudiée de nouveau. Cette attitude est pleine d'espérances pour la Crète et la Grèce."

Un correspondant d'Athènes télégraphie vers minuit ce qui suit : " Le gouvernement est de plus en plus mécontent de la situation diplomatique ; l'idée qu'il vaut mieux continuer la lutte que de se soumettre des conditions blessantes pour l'honneur national se manifeste d'une façon plus générale.

" Quelques-unes des puissances sont en faveur d'une petite indemnité de guerre, d'une rectification de frontière et de limites, la force de la flotte grecque. Mais ces conditions ne seront jamais acceptées par la Grèce, qui a le droit de s'opposer aux décisions des puissances.

" Dans leur note première les puissances demandaient à la Grèce de s'en remettre à elles pour la défense de ses droits, mais le mot abandon a été substitué au mot confier."

LA MEDIATION DES PUISSANCES

Athènes, 14.—L' " Asty " approuve la décision du gouvernement d'accepter la médiation et conseille le calme et l'obéissance aux journaux qui concourent à aggraver la situation. L' "Acropolis ", tout en discutant les chances d'une paix honorable, affirme que la décision des puissances devrait être respectée. Le " Kairi " reproche au président du conseil, M. Ralli, de chercher à établir la paix et d'autres journaux conseillent au gouvernement de s'organiser de telle manière que si la paix est impossible, la guerre puisse être continuée dans des conditions plus favorables.

LES OPERATIONS EN THESSALIE

Pharsale, 14.—Edhem pacha, le commandant en chef turc, a établi son quartier général sur une montagne en face de Pharsale. Les irréguliers grecs ont envahi différentes parties de la Thessalie et d'autres bandes de Grecs ont essayé de couper la ligne turque de communication avec Elassona. On s'attend à un combat sérieux entre les Turcs et les Grecs à moins qu'un armistice ne soit immédiatement déclaré à Constantinople.

Constantinople, 12.—Un décret lancé hier par le conseil des ministres ordonne qu'un bataillon de gendarmerie soit envoyé à Larisse ; ce décret porte aussi que les anciens consuls ottomans à Volo, à Larisse et à Trikhala seront nommés kaimacans, c'est-à-dire administrateurs de ces districts, avec pouvoir d'organiser l'administration turque dans ces parties de la Grèce.

Athènes, 14.—On mande de l'île de Skiathos que la canonnière grecque " Peneus " et le torpilleur grec No 14 ont été saisis hier, au large de l'île de Tenados, sur la côte occidentale d'Asie mineure, un navire turc ayant à bord 100 soldats turcs, six officiers, trois cents fusils Martini, plusieurs milliers de cartouches, six canons à tir rapide, de grandes quantités de vivres et cent mille francs en argent. L'argent a été découvert sur un officier turc. Les navires de guerre grecs ont transporté tout cela dans l'île de Skiathos.

UNE CHOSE EST CERTAINE PAIN-KILLER TUE LA DOULEUR

PAIN-KILLER

LE GRAND

Remede de Famille de ce Siecle

Pris a l'INTERIEUR il guerit :—*Diarrhée, Crampes, Douleurs dans l'Estomac, Mal de Gorge, Froids Subits, Rhumes, etc., etc.*

Employe a l'EXTERIEUR il guerit :—*Coupures, Contusions, Brulures, Entorses, Mal de dents, Douleurs faciales, Neuralgie, Rhumatisme, Engelures*

—o—

Aucun remède n'a obtenu une popularité si grande.—*Salem Observer.*

Nous pouvons témoigner de l'efficacité du Pain-Killer. Nous avons vu son effet magique dans le soulagement de la plus forte douleur ; et nous savons que c'est un bon remède.—*Cincinnati Despatch*

Rien n'a encore égalé le Pain-Killer, le meilleur remède de famille qui soit en vente.—*Tennessee Organ.*

Il a un mérite réel ; aucun remède n'a acquis la réputation du Pain-Killer de Perry Davis pour faire disparaître la douleur.—*Newport News.*

Méfiez-vous des contrefaçons. N'acceptez que le véritable "PERRY DAVIS." En vente partout. grande bouteille 25 cents. Très grande bouteille 50 cents.

Le fait qu'il n'y a pas eu de nouveau combat doit être considéré comme une bonne nouvelle. Les Turcs essayent de tourner la position grecque à Domokos et le délai apporté par la Porte dans sa réponse laisse supposer que la Turquie n'a pas l'intention de cesser les hostilités.

Des télégrammes de la frontière annoncent que les deux armées se préparent à un engagement. La ville est toujours tranquille, bien qu'on pense que les nombreux volontaires italiens et socialistes actuellement ici organiseront une révolution qui pourrait amener une république. Mais les Grecs sont très dévoués aux idées monarchiques et ce qui pourrait arriver de pire, ce serait un changement de souverain. Le retour du prince héritier Constantin à la capitale pourrait causer des désordres, mais il sait qu'il doit éviter de se présenter à Athènes pendant quelque temps.

Constantinople, 14.—Le commandant militaire à Janina télégraphie que toutes les forces grecques en Epire se sont sauvées d'Arta, abandonnant 3,000 fusils, 300 caisses de munitions et une pièce de montagne. Soixante-dix-neuf Grecs ont été tués dans le récent combat.

Arta, 14.—Les troupes grecques commandées par le colonel Bairactaris se sont avancées vers Philippiades. Après quelques escarmouches d'avant-postes les Turcs se sont retirés sur Salopoulo et les Grecs ont repris possession des hauteurs d'Imaret.

Ne retardez pas

Il est un dicton populaire qui dit qu'on ne peut se purger pendant les temps froids. Ceci n'est pas exact, car il vaut mieux prévenir la maladie que de la guérir.

La Purgation du Jour de J. B. Morin, est facile à prendre et est sans danger. Elle vous sauve des indigestions et des congestions graves qui peuvent produire la paralysie ou la mort. En vente chez tous les marchands.

J. B. MORIN, rue St Joseph.

FAITS DIVERS

DEUX ANS DE PÉNITENCIER

Le jeune Montminy, de St. Anselme, accusé de tentative de meurtre, a été condamné à 2 ans de pénitencier par Son Honneur le juge Chauveau.

A LA DERIVE

Le "Canada" a rencontré près de l'embouchure de la rivière Richelieu, une barge naufragée sur les rochers. Elle portait un gros chargement de bois de corde et de pulpe que le courant du fleuve entraîne vers le bas.

ACCIDENT FATAL

La ville de Victoriaville a été jeté dans l'émoi par la mort accidentelle d'un nommé Raphaël Champagne, arrivée dimanche matin vers une heure. Champagne a été frappé par un convoi et broyé en pièces. On a réussi à l'identifier par ses habits. Le juré a rendu un verdict de mort accidentelle.

LES MOUCHES DES CORNES

Un cultivateur de Clarence Creek, Ont., vient d'inventer un destructeur des mouches des cornes, qui a été breveté à Ottawa, le 5 mai. C'est un appareil fort simple, dans lequel vous empoisonnez les mouches qui sont ensuite détruites.

BLESSE

Joseph Paquet, qui a été blessé à la tête par un morceau de métal parti du toit d'une maison, a été transporté à l'Hôtel-Dieu, hier.

Charles de Lesseps

J'ai passé un soir trois heures en tête à tête avec Charles de Lesseps C'était, si mes souvenirs sont bien exacts, dans les premiers jours de 1895. Ma pensée était loin du Panama, dont on ne s'occupait plus et qui paraissait momentanément enterré... M. de Lesseps n'était pas amené dans la maison d'une amie commune, où je le rencontrai, par le désir de me demander de me taire, et je ne venais pas davantage avec l'intention de le faire parler....

Cela se passait dans le quartier des Champs-Elysés, et l'entrevue m'a laissé l'impression d'une entrevue tout élyséenne, où des êtres revenus des passions qui les faisaient agir autrefois, élevés au-dessus des choses d'ici-bas, devisaient paisiblement sous une lumière douce, comme les vieux Aèdes dans les prairies d'asphodèles.

Ne cherchez donc pas, dans cet article, de révélations intéressantes. Si M. de Lesseps m'en avait fait, dans de semblables conditions, je ne me croirais pas le droit de les rendre publiques sans son autorisation... N'y cherchez pas, non plus, un portrait de Charles de Lesseps lui-même. J'ai tendu ma volonté pour saisir le caractère de cet homme, pour le classer, pour fixer exactement son type ; il est, sur bien des points, resté, pour moi, une énigme.

Je me figurais très bien, jadis, l'homme qui, dans cette gigantesque entreprise, aurait touché sur des travaux qu'on payait dix fois leur valeur des commissions qui, pour minimes qu'elles fussent, auraient représenté des sommes énormes. Il paraît démontré, aujourd'hui, que Charles de Lesseps n'a rien à se reprocher de ce genre et qu'il est sorti du Panama plus pauvre qu'il n'y était entré.

La figure n'en présente ainsi que des aspects plus étranges. Il n'est pas non plus possible de voir en Charles de Lesseps un joueur courant quand même après la chance qui lui échappe, surexcité par les obstacles auxquels il se heurte, trouvant dans les difficultés mêmes un "stimulus" pour aller de l'avant.

Les mains, dans lesquelles se lisent si clairement les fatalités et les drames de cette existence, ne sont ni des mains de joueur, ni des mains de "conquistador," ce seraient plutôt des mains d'artiste.

On ne saurait concevoir une sérénité plus étonnante, une équanimité d'âme plus complète, un état philosophique plus exempt d'inquiétude ou de remords que celui de cet homme. Ce n'est ni le je m'en foutisme "fin de siècle," ni la belle humeur goguenarde de l'épicurien, ni le dédain orgueilleux et altier du stoïque qui brave le Destin, ni le détachement du chrétien qui ne croit qu'à l'au-delà et méprise tout ce qui vient de la terre. C'est une sorte de mélange indéfinissable de fatalisme oriental et de contentement intime du témoignage que vous rend votre propre conscience.

C'est par là que cette physionomie est vraiment originale, déconcertante et curieuse. Ce vaincu, qui a été mêlé à de si effroyables catastrophes, a l'air de n'avoir aucune haine contre ceux qui les ont provoquées ; il n'a point aux lèvres le pli amer des contempteurs de l'humanité. En ce qui le concerne, sans infatuation, sans bravade, sans protestation vaine contre le sort, il apparaît, comme l'homme qui ne se reproche absolument rien et qui, même en prison, dormait du sommeil du juste.

Personnellement honnête, il semble avoir eu pour tout ce qui intéressait le Panama plus de répugnances que de scrupules.

Pour essayer de sauver une entreprise qui intéressait tant de petites gens, il a dû passer sous les fourches caudines des hommes politiques qui lui mettaient le couteau sur la gorge. C'est un fait qu'il a subi ; il a été obligé d'avoir recours à certains moyens mais ces moyens il tient bien à constater qu'il ne les a pas employés lui-même.

Il fallait certains plats, il a su qu'on taient, mais il n'a jamais été à la cuitaient, mais il a jamais été à la cuisine et il a attendu qu'on serve.

Ceci, remarquez-le, n'était pas employé comme un argument de défense, puisque Charles de Lesseps, déjà condamné une première fois pour corruption, n'a plus, et surtout n'avait pas, au moment où je causais avec lui, à se préoccuper de se justifier de ce chef. Ce n'était pas, d'ailleurs, une "interview c'était une conversation toute abstraite, avec l'autorisation tacite de s'en servir plus tard comme d'une note d'histoire...

"Les députés m'ont fait comprendre que, si je ne les achetais pas, ils étrangleraient le Panama ; j'ai chargé des intermédiaires de traiter ce marché, mais je n'ai jamais voulu être mis au courant des opérations. J'ai dit :

"Faites le nécessaire ! Voilà tout !"

Dans le procès de corruption même, Charles de Lesseps semble avoir laissé travailler le fameux Franqueville avec une sorte de dédaigneuse pitié, mais sans avoir daigné contraindre le magistrat à faire la lumière que le Gouvernement redoutait tant.

"La table, nous disait M. Charles de Lesseps, était jonchée de documents, de télégrammes et de petits "bleus." Quand le juge d'instruction me posait une question, je lui disais : "Peut-être, dans tous ces petits "bleus," trouveriez-vous des renseignements utiles sur les affaires de "Reinach...." Le juge d'instruction devenait alors tout rouge ; il montait précipitamment chez le procureur général et en redescendait en donnant les signes du plus profond ahurissement."

Les mots sont des zéros ; c'est l'intonation, c'est le geste qui seuls en font la valeur. Rien ne saurait rendre l'ironie narquoise, le persiflage souriant avec lequel étaient prononcés ces mots : "Peut-être trouveriez-vous des renseignements dans tous ces petits "bleus."

On devinait le jeu de scène en la mimique : l'accusé qui sait tout et ne veut rien dire, le magistrat complaisant qui ne veut rien savoir, stylé qu'il était par Bourgeois dont on ne connaîtra bien le rôle que plus tard.

Peut-être aurait-on aimé voir Charles de Lesseps un peu plus étonné, au moins au début. Peut-être souhaiterait-on trouver en lui une acceptation moins tranquille des moeurs du jour. On lui voudrait un peu plus d'indignation et de colère contre ceux qui ont mis la Compagnie du Panama dans l'obligation de les acheter.

Vous ne démêlez nulle trace de ce sentiment dans celui qui cause avec vous. A vrai dire, cet homme, si jaloux de sa propreté personnelle, si désireux de ne pas se salir les mains à certaines besognes, semble manquer un peu de sens moral. Il n'a pas l'âme occidentale ; il raisonne comme un Oriental qui a longtemps habité des pays où le "baskchich" est consacré par l'usage, passé à l'état d'institution.

Ce qui excuse Charles de Lesseps de cette sorte d'insouciance, ce qui explique qu'il se soit un peu trop désintéressé de tout après la débâcle, c'est qu'au fond il n'a jamais été dans le Panama pour son compte. Il a tout fait pour détourner son père d'entrer là-dedans. Ferdinand de Lesseps s'est obstiné, Charles a obéi ; il a consenti à tout, il a tout accepté, il a fait tout ce qu'on a voulu pour faire réussir une oeuvre dans laquelle il n'avait qu'une foi médiocre.

L'amour filial a visiblement dominé cette existence tout entière. C'est pour me parler de son père, pour rectifier l'opinion que j'avais sur lui, que Charles de Lesseps avait probablement souhaité me voir. Il m'en a parlé de la façon la plus éloquente et la plus simplement touchante que l'on puisse imaginer.

J'ai rarement rencontré, en effet, un homme qui parle aussi bien que Charles de Lesseps... Ce n'est pas le causeur brillant ni tire des feux d'artifice, ni le tribun qui enfile des belles phrases, c'est l'homme qui, sans effort et le plus naturellement du monde, trouve pour tout ce qu'il dit l'expression parfaitement juste, qui vous saisit par la logique et la précision de son raisonnement.

J'avoue que cet entretien m'a beaucoup intéressé. Il était une heure du matin quand cessa cette conversation, qui valait moins par quelques détails piquants que je n'ai pas à mentionner, que par l'ensemble et la puissance de l'argumentation, par le lumineux résumé de toute l'affaire.

En ce temps-là les administrateurs de la Compagnie de l'Ouest, que nous retrouverons, j'en ai la conviction, à l'heure du châtiment, et auxquels nous ferons payer cher leurs actes de vandalisme, n'avaient pas encore complètement saccagé mon quartier, et on pouvait se promener sous les arbres du quai d'Orsay...

Je fis le grand tour par le pont d'Iéna, en réfléchissant aux phases diverses de cette extraordinaire histoire du Panama qui prend, de plus en plus, le caractère d'un de ces événements fatidiques qui annoncent la fin d'un régime et l'écroulement d'une Société...

EDOUARD DRUMONT.

Ne retardez pas

Il est un dicton populaire qui dit qu'on ne peut se purger pendant les temps froids. Ceci n'est pas exact, car il vaut mieux prévenir la maladie que de la guérir.

La Purgation du Jour de J. B. Morin, est facile à prendre et est sans danger. Elle vous sauve des indigestions et des congestions graves qui peuvent produire la paralysie ou la mort. En vente chez tous les marchands.

J. B. MORIN, rue St Joseph.

N'oubliez pas que la Purgation du Jour de J. B. Morin décongestionne promptement le foie.

TRENTE ANS

L'"Univers", supprimé le 29 janvier 1860 pour cause de dévouement absolu à l'Eglise, reparut le 15 avril 1867. Il y a aujourd'hui trente ans !

L'empire, auquel l'"Univers" avait adhéré sincèrement, en chrétien qui pense et agit comme il parle, ne pouvait lorsqu'il nous frappa nous reprocher d'avoir dévié de notre ligne et d'être devenu ennemi. Mais Napoléon III voulait agir contre Rome et sachant qu'aucune considération ne pourrait empêcher la résistance du journal catholique où commandait Louis Veuillot, il le condamna tout uniment à mort. C'était légal. Le chef le plus agissant alors du parti royaliste, M. de Falloux, intrigant politique de belle attitude et d'esprit bas, prétendit que cette suppression était un jeu. Pie IX, par un bref adressé à "Louis Veuilot et aux rédacteurs du journal religieux", nous félicita et nous bénit.

Sept ans après,—que ces années nous parurent longues !—s'ouvrit l'ère de l'empire libéral. Tout citoyen français alait recouvrer le droit de faire un journal. Déjà en attendant la nouvelle loi l'autorisation était accordée à qui la demandait. Louis Veuilot demanda de relever l'"Univers". Il ne voulait pas que le premier venu put prendre le titre d'une oeuvre, dont selon le mot d'un illustre évêque, Mgr Parisis, il avait fait une "grande institution catholique". L'autorisation de fonder un nouveau journal ne pouvait plus être refusée, mais autoriser la réapparition de l'"Univers" parut difficile au ministre de l'intérieur, M. de La Valette. Mon frère insista, disant "qu'un honnête homme qui était resté en prison pendant sept ans par injustice, n'en pouvait sortir qu'avec son nom." La question fut portée à l'empereur. Il répondit que du moment où l'on devait laisser paraître le journal il trouvait bon qu'on laissât prendre aussi le titre.

Les offres de concours, les encouragements, les adhésions, les bénédictions affluèrent et l'"Univers" fut vite sur pied. Personne n'eut l'idée de poser des conditions à Louis Veuillot, on ne lui demanda pas quelle politique il suivrait. Nul n'ignorait qu'il ferait un journal essentiellement catholique, soumis de tout coeur à Rome, indépendant de tous les partis politiques et acceptant sans arrière pensée le régime établi. C'était le terrain où l'"Univers" avait pris place dès son premier numéro, alors que régnait Louis-Philippe ; il s'y remettait. Nous y sommes encore.

Voici ce que disat Louis Veuillot le 15 avril 1867 dans son article de rentrée :

"Nous n'avons pas de programme à faire. "L'Univers" sera ce qu'il a été, sauf les améliorations de l'expérience. Nous ne sommes point de ceux qui se targuent de vieillir sans se recueillir. Dans les temps de décadence, à considérer les choses humaines avec l'oeil de la foi, on s'apaise en même temps qu'on s'attriste, et l'on s'élargit. Nous nous sentons plus catholiques que nous n'étions, plus attachés à l'Eglise, plus détachés du reste et de nous-mêmes.

"Une plus vaste possession du vrai atténue en nous l'horreur que nous inspirait jadis les aberrations du faux ; nous démasquerons le faux d'une main que la colère ne fera plus trembler. La société est plus coupable que les individus ; elle a hérité de plus d'erreurs qu'elle n'en a voulu créer. Rien, dans l'organisation sociale, n'est contesté sans quelque justice, par suite des déviations immenses que l'ordre général a subies et que les générations nouvelles ont trouvées accomplies et irrémédiables. Les flambeaux sont éteints, quantité de bonnes volontés s'égarent à travers la nuit.

"Ce qui méritera d'être sauvé, nous l'ignorons, mais nous savons ce qui n'est point condamné sans recours ; nous savons où est la vie, nous connaissons le chemin de la vie, et nous espérons davantage pour les âmes quand nous espérons moins pour la société. Les âmes cherchent, elles désirent, elles attendent. Ces mouvements et ces pressentiments vont à Dieu. Plaise à Dieu que jamais un mot tombe de nos lèvres ne puissent détourner les âmes ! Plaise à Dieu que jamais une défaillance ne nous empêche de prononcer le mot qui pourrait les éclairer !

"Nous ne ferons pas un journal de parti ; on le sait, on nous le reproche, et nous en tirons gloire. Nous ne ferons pas davantage un journal de guerre, comme on l'annonce ; et nous ne ferons pas non plus un journal de conciliation, ainsi que nous y exhortent souvent ceux-là mêmes qui nous reprochent de n'avoir point de parti. "L'Univers" sera un apologétique générale, établie sur le vif des choses présentes et étendue à tous les terrains où se porte la discussion, une voix intègre de justice et de vérité.

"C'est là ce que nous nous proposons, avec une sincérité nette de tout engagement envers toute puissance et toute opinion de ce monde, sans autre frein sur le coeur que celui de la justice chrétienne, sans autres liens sur les lèvres que ceux du respect. En gardant la justice, l'on rend aux hommes ce qui leur est dû ; et le respect ajoute le surplus que veut payer la charité ou qu'exige la prudence. En gardant la vérité, l'on ouvre assez les voies de la conciliation. La vérité seule concilie. Nous voyons le néant de toute conciliation proposée en dehors de la vérité.

"Or, la politique se dégage de la main du temps, et c'est Dieu qui donne le temps ; il faut regarder, attendre, quelquefois subir. Mais la vérité religieuse, qui règle en définitive la vérité politique, possède son organe toujours vigilant : il indique et circonscrit le terrain où l'on peut s'entendre, définit les bases de la conciliation, la décrète, l'impose. La fonction d'un journal catholique est de rappeler cette doctrine, d'y amener les esprits et d'obéir."

Cette ligne générale n'est-elle pas celle que nous suivons encore ?

Dans ce numéro du 16 avril 1867 reparurent à la suite de Louis Veuillot presque tous les anciens rédacteurs de l'ancien "Univers" : du Lac flétrissait la suppression des ordres religieux par le gouvernement italien ; Léon Aubineau traitait de la question ouvrière ; Chantrel, des affaires d'Angleterre ; j'y combattais la politique prussienne ; A. de Lousade étudiait les "Moines d'Occident" de Montalembert ; le feuileton était de Louis Veuillot, il y parlait de Mde de Sévigné. C'était bien notre cher journal. Il avait retrouver la vie. Ce fut un crève-coeur pour mon frère de n'y pas voir Coquille, resté au "Monde". Il nous revint, mais beaucoup plus tard.

Naturellement nous retrouvâmes aussi et très vite, et même tout de suite, nos anciens adversaires. Journaux légitimistes, journaux orléanistes, journaux républicains nous traitèrent d'impérialistes renforcés. Que nous l'étions peu, cependant ! Mais, nous condamnions les actes mauvais et les mauvaises doctrines, sans vouloir renverser le régime établi. Nous ne voulions pas faire d'opposition systématique, nous n'étions pas les ennemis absolus du gouvernement et nous n'attendions rien de ceux qui, s'il était renversé, prendraient sa place. On ne pouvait nous pardonner tant d'indépendance des partis et cette justice. C'est toujours la même chose.

Louis Veuillot dut plus tard s'expliquer là-dessus. Les lignes qui suivent sont d'octobre 1871 :

"Depuis l'origine du journal sa conduite a été la même envers les gouvernements. Il y a eu Louis-Philippe, la République de 1848, l'Empire, et je ne sais quoi que nous voyons. Nous avions trouvé Louis-Philippe tout fait ; nous avons pris les autres tels qu'ils se sont faits ou qu'on nous les a faits. Quant à nous, nous ne nous chargeons ni de les faire ni de les défaire. Nous leur demandons de reconnaître les droits de l'Eglise, c'est-à-dire d'être sages et justes, et nous ne sommes hostiles qu'à leur hostilité et à leur folie.

"Nous ne leur faisons point une guerre systématique, parce qu'une guerre systématique est nécessairement une guerre de mensonge, et que le mensonge nous est interdit envers les gouvernements comme envers les particuliers ; mais nous ne nous estimons tenus à aucun respect systématique envers les mesquins agents dont ils nous fatiguent et nous humilient, moins encore envers les erreurs doctrinales sur lesquelles ils s'établissent, surtout lorsqu'elles méconnaissent les droits inaliénables du peuple chrétien, qui sont d'être maintenu en possession de l'Evangile. Notre point de vue n'est pas aux Tuileries, ni au Palais-Royal, ni à l'Hôtel de Ville de Paris, ni à Versailles, ni à Chambord ; il est au Vatican. Là est assise la conscience chrétienne pleine de lumière et de patience ; invincible, et nous dirions volontiers inexorable dans sa patience et dans sa lumière."

Cette même lumière est toujours là. Et parce que nous la suivons sur tous les points qu'elle éclaire, nous avons contre nous, outre les ennemis de nature, des catholiques hommes de parti ou d'école dont elle gêne les combinaisons et affaiblit les espérances. Ces réfractaires s'élèvent contre nous et, dans notre obéissance aux renseignements de l'Eglise comme à nos traditions, ils dénonceraient volontiers des défaillances ou des calculs. Ne nous plaignons pas, Louis Veuillot lui-même a subi de semblables indignités. Voici comment il y répondait :

"Nous ne pouvons pas empêcher des esprits trop inférieurs, ou tout à fait mauvais et lâches, de s'abuser sur notre voie, de la contester et même de la diffamer. C'est une loi de la vie humaine, et une loi plus particulière de l'époque présente. Il faut la subir ; ce n'est pas un petit ennui. Néanmoins ces esprits-là perdent leur temps. Il n'y a qu'à vieillir sous leurs injures : l'honneur est au bout et peut-être même quelque gloire."

Je dédie ces paroles aux lecteurs et amis qui m'ont félicité de l'article du 8 avril sur le quatorzième anniversaire de la mort de mon frère, je les remercie de m'avoir dit qu'ils continuaient de prier pour le repos de son âme et je leur demande de prier aussi pour son oeuvre : elle est fidèle.

EUGENE VEUILLOT.

DIX ANS APRES

UN MEURTRIER ARRETE

Il y a près de dix ans, le 24 août 1887, à cinq heures et demie du soir, Mme Levassort, d'Aunay-sous-Auneau, trouvait à l'entrée du bois du Teillet, le cadavre du facteur rural d'Auneau nommé Barré, âgé de quarante-cinq ans.

Le facteur avait été assassiné. Le cadavre, déjà froid, présentait huit plaies profondes à la tête, toutes de même longueur, et deux fractures du crâne.

La tête était détachée du tronc, par suite d'une section qui avait tranché l'artère carotide, la trachée-artère, le larynx et ne s'arrêtait qu'à la colonne vertébrale.

Le facteur avait dû être tué avec une hachette ou un couteau de boucher ou de charcutier. Le chien qui l'accompagnait dans ses tournées avait été tué également.

Le vol avait paru à ce moment être le mobile du crime. On avait soupçonné d'abord deux vanniers ambulants qu'on avait vu sortir du bois après la découverte du cadavre. Mais la piste avait été abandonnée, la trace des nomades n'ayant pu être retrouvée.

De graves soupçons avaient également plané sur un habitant du pays, mais la justice ne put réunir de charges suffisantes contre cet individu pour le traduire en cour d'assises.

Des témoins, qui cependant pouvaient faire des dépositions accablantes, n'osaient parler ; il paraît même que certaines personnes influentes de la contrée recommandaient le silence aux témoins.

Bref, l'affaire avait dû être classée. Elle était enterrée, la prescription allait être acquise dans trois mois et demi, quand M. Mangin-Bocquet fut nommé juge d'instruction. En prenant, la semaine dernière, possession de ses fonctions, il eut la curiosité de jeter un coup d'oeil sur le dossier de l'assassinat du facteur ; certains détails le frappèrent et il résolut de reprendre l'affaire. D'accord avec M. André, procureur de la République, il fit procéder par le juge de paix d'Auneau à une enquête sur les points qui avaient éveillé son attention.

Les résultats de cette enquête amenèrent le juge d'instruction à convoquer, hier, à son cabinet une demi-douzaine de témoins qui n'avaient pas osé parler jusqu'alors. Devant le magistrat les langues se délièrent tant et si bien que la conférence avec les témoins, commencée à deux heures de l'après-midi, ne se termina qu'après minuit.

A l'issue de cette conférence, grâce aux confidences qu'il avait su provoquer, le juge avait la conviction que l'assassin du facteur Barré n'était autre que l'habitant soupçonné en 1887, que le mutisme des témoins avait protégé contre la justice, c'est-à-dire un nommé Vassort, ancien charcutier à Aunay-sous-Auneau, et habitant actuellement.

Il subira son procès.

Les Ecoles catholiques

Que fera le gouvernement Marchand pour l'éducation

Montréal, 14.—Il y a eu, à l'académie commerciale du Plateau une assez intéressante séance des commissaires d'écoles catholiques.

La discussion relative à la répartition de la taxe scolaire a été remise à une date ultérieure.

Le secrétaire, M. U. Archambault, lut une lettre de M. Lafontaine, avocat, au sujet de l'annexion pour fins scolaires du quartier Saint-Denis. Les commissaires n'ont voulu rien décider avant de connaître l'action que va prendre la future administration provinciale de M. Marchand au sujet de la question d'éducation. Le premier ministre de demain ayant promis une subvention annuelle de $100,000 à $150,000 s'il arrivait au pouvoir, on espère faire d'importantes améliorations au système scolaire si cette promesse est mise à exécution.

Le *Traveller Companion*, après un court traitement, arrête cette maladie, la pousse appelée le souffle qui diminue la santé et le prix du cheval.

Dépôt général, J. B. MORIN, 325½, rue St-Joseph.